



À L'INVITATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, M. ABDELAZIZ BOUTEFLIKA

## Le Président tunisien, Beji Caïd Essebsi, en visite d'État en Algérie



P. 28

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



MÉTÉO

11° : ALGER

26° : TAMANRASSET

p. 2

Jeudi 5 Février 2015 - 15 Rabie El Thani 1436 - N° 861 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

ALGERIE-QATAR

### Le Président Bouteflika reçoit le ministre d'Etat qatari aux Affaires de défense

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu, hier à Alger, le ministre d'Etat qatari aux Affaires de défense, le général-major Hamad Ben Ali Al Attiya.



L'audience s'est déroulée en présence du vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, le général de corps d'armée, Ahmed Gaid Salah.

ALGERIE-BÉNIN  
Un nouvel  
élan aux  
relations  
bilatérales



p. 6-7

SANTÉ

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

## Engouement «exceptionnel» en matière d'investissements

L'industrie pharmaceutique nationale a connu un engouement «exceptionnel» en matière d'investissements.

«Notre filière a connu ces dernières années un engouement exceptionnel en matière d'investissements, puisque ce ne sont pas moins de 151 unités de production nouvelles qui sont actuellement en phase de construction, en plus des 80 déjà opérationnelles», a affirmé M. Abdelouahed Kerrar, président de l'Union nationale des opérateurs en pharmacie (Unop), dans un entretien à l'APS. Il a relevé, toutefois, le fait que les autorités compétentes «n'ont pas pris la mesure des efforts d'organisation qui leur incombent pour canaliser, orienter et encadrer efficacement tous ces investissements anciens et nouveaux et pour leur permettre de prospérer et de servir au mieux l'économie du pays».

p. 11



SELON LA GENDARMERIE NATIONALE  
Recul en 2014 de la criminalité  
transfrontalière  
dans le Sud-Est du pays

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
«Recrutement  
annoncé  
de 6 000 enseignants  
et agents»

p. 3

PENSION ALIMENTAIRE  
Entrée en vigueur  
du fonds de la pension  
alimentaire au profit des  
femmes divorcées ayant  
la garde des enfants

p. 11

SANTÉ  
Les muscles  
et  
le sport

p. 14 - 15

SÛRETÉ  
DE WILAYA D'ALGER  
Arrestation  
d'un individu  
spécialisé  
dans le vol  
de cartes  
magnétiques  
à la Grande-Poste

FOOTBALL  
SUPERCOUPE D'AFRIQUE:  
ES SÉTIF-AHLY D'EGYPTE  
Les Sétifiens  
à Sidi Moussa  
à partir  
du 18 février

p. 25

TIZI OUZOU  
PERTURBATION DE  
L'APPROVISIONNEMENT  
EN CARBURANTS:  
Retour  
à la normale

p. 10

**Météo**► **Régions Nord : 11° à Alger**

Temps froid et instable avec averses de pluie et ou de grêle parfois orageuses localement assez marquées. Des chutes de neige sur les reliefs dépassant 600/700 mètres d'altitude. Les vents seront modérés à assez forts avec de fortes rafales de vents sous orages. La mer sera forte.

► **Régions Sud : 26° à Tamanrasset**

Temps passagèrement nuageux sur le Nord Sahara et les Oasis avec quelques pluies localement. Ailleurs, temps partiellement voilé. Les vents seront faibles à modérés avec fréquents soulèvements de sable locaux.

**AGRICULTURE-RESSOURCES EN EAU****MM. Nouri et Necib à Ouargla**

Le ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, M. Abdelwahab Nouri, et le ministre des Ressources en eau, M. Hocine Necib, effectueront aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Ouargla.

**AUJOURD'HUI À LA SAFEX**  
**Clôture du Salon international de la pharmacie et de la parapharmacie**

Organisé sous le haut patronage du ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, le 9<sup>e</sup> Salon international de la pharmacie et de la parapharmacie en Algérie (SIPHAL), fermera ses portes aujourd'hui au Palais des Expositions Safex pavillon U.

► **CET APRÈS-MIDI AU CRASC D'ORAN**  
**Conférence sur : «La dénomination en Algérie»**

Le Centre national de recherche en anthropologie sociale et culturelle (Crasc), organise cet après-midi à partir de 14h en son siège sis à Oran, une conférence sur : «La dénomination en Algérie». La rencontre sera animée par Amar Yezli, de l'université d'Oran.

► **SAMEDI AU SIÈGE DE TAJ**  
**Conférence économique et sociale du parti**

Le président de TAJ, le D<sup>r</sup> Amar Ghoul, présidera samedi 7 février à 10h au siège national du parti sis à Hydra, Alger, une conférence économique et sociale en présence d'experts et cadres du parti.

► **HCA**  
**Conférence samedi sur l'écriture de tamazight en braille**

Le Haut-commissariat à l'amazighité (HCA), organise samedi 7 février à 14h à la salle de cinéma El Khayam, une conférence qui portera sur l'écriture de tamazight en braille.



	Max	Min
Alger	11°	05°
Oran	13°	07°
Annaba	18°	07°
Béjaïa	15°	07°
Tamanrasset	26°	08°

**Horaires des prières**

Jeudi 15 Rabih El-Thani 1436

Fajr	06:20
Dohr	13:02
Asr	15:54
Maghreb	18:20
Isha	19:40

**TRANSPORTS****Ghoul en visite à Alger**

Le ministre des Transports, le D<sup>r</sup> Amar Ghoul, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection des projets du secteur au niveau de la wilaya d'Alger.

► **CET APRÈS-MIDI DE 16H À 17H SUR LA CHAÎNE I**  
**«Les dispositions à prendre en cas d'accidents»**

L'espace radio de la Sûreté nationale présentera cet après-midi de 16h à 17h sur les ondes de la Chaîne I, une émission portant sur les dispositions à prendre en cas d'accident.

► **DEMAIN À LA SALLE IBN KHALDOUN**  
**Samy Zeryeb et Naima Dziria en concert**

L'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger organise demain vendredi 6 février à 17h une soirée musicale qui sera animée par Samy Zeryeb et Naima Dziria.

► **CE MATIN À L'AURASSI**  
**Forum économique algéro-néerlandais**

Le ministre du Commerce, M. Amara Benyounes, recevra en audience ce matin à 9h à l'hôtel El Aurassi, Mme Lilianne Ploumen, ministre néerlandaise du Commerce extérieur et de la Coopération et du Développement. M. Benyounes procédera à 9h45 à l'ouverture officielle du Forum économique algéro-néerlandais «Business to business» qui se tiendra dans le même hôtel. Ce forum réunira des hommes d'affaires algériens et néerlandais relevant des domaines de l'énergie, de l'agriculture et du transport maritime et aura pour objectif d'examiner les opportunités économiques offertes par les deux pays à l'effet de créer d'éventuels partenariats entre les opérateurs économiques algériens et leurs homologues néerlandais.

► **VENDREDI AU MOUFLON D'OR**  
**AG ordinaire de la Fédération algérienne de tennis**

L'assemblée générale ordinaire de la Fédération algérienne de tennis aura lieu demain 6 février 2015, à l'hôtel Mouflon d'Or, Parc des Loisirs à Hydra - Alger. L'AG regroupera la grande famille du tennis autour des bilans de l'année sportive 2014 et le calendrier des compétitions 2015. Les membres de l'assemblée générale auront plusieurs points à débattre à savoir : le bilan moral et financier 2014, le calendrier des compétitions de l'année 2015 suite à son adoption par le Collège technique national qui s'est tenu les 5 et 6 décembre 2014. Les propositions budgétaires pour l'année 2015 seront également abordées.

► **ADRAR**  
**6 wilayas au Salon national du miel**

Un Salon national du miel et des produits mellifères, destiné à la valorisation de l'apiculture, s'est ouvert hier à Adrar, avec la participation d'apiculteurs venus de six wilayas du pays. Cette manifestation, qu'abrite la maison de la Culture, vise à faire connaître les différentes sortes de miel et à mettre en avant l'activité comme l'une des filières agricoles d'avenir, susceptible de renforcer les capacités de l'économie locale et de fournir ce produit de consommation très prisé.

# PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT À ALGER

## Mme Boudjemaâ fait le point avec les autorités locales

La ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, Dalila Boudjemaâ, a tenu une réunion hier avec le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, sur l'état des projets en cours de réalisation pour la protection de l'environnement dans la capitale, indique le ministère dans un communiqué.

Cette «réunion de coordination», qui s'est tenue au siège du ministère, «sera l'occasion de passer en revue les opérations ayant trait à la protection de l'environnement (gestion des déchets, recyclages, les espaces verts...) et d'examiner leur état d'avancement», précise-t-on de même source.

La réunion s'inscrit par ailleurs dans un objectif d'échange et de «mise en cohérence des actions menées par les services centraux du ministère et les autorités locales en matière d'aménagement et de la protection



de l'environnement», souligne le communiqué. La rencontre de la ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement avec les autorités locales s'inscrit également en droite ligne avec la volonté du gouvernement d'améliorer le cadre de vie des citoyens et de diligenter la réalisation des projets d'investissement y afférent, selon le même communiqué.

Les «importantes décisions» prises en matière de développement local, lors de la réunion du Gouvernement présidée par le

Premier ministre, Abdelmalek Sellal, avec les autorités locales, le 11 septembre 2014 au siège de la wilaya d'Alger, ont matérialisé cette volonté, rappelle le ministère.

En matière de gestion de déchets solides urbains, la wilaya d'Alger et le ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement travaillent ensemble sur un projet de transfert des ordures vers la décharge contrôlée de Hamici par voie ferroviaire en utilisant la ligne Birtouta-Zéralda, opérationnelle à partir de décembre 2015 selon les responsables du projet.

Dans son budget préinitial 2015, l'Assemblée populaire de wilaya (APW) a dégagé une enveloppe financière en guise de participation à la réalisation de ce projet visant à moderniser la gestion des déchets ménagers.

S'agissant des espaces verts, le projet d'aménagement de la décharge d'Oued Smar en jardin urbain sera réceptionné en avril 2015, a annoncé Mme Boudjemaâ lors d'une visite d'inspection au chantier.

### SÛRETÉ DE LA WILAYA D'ALGER

### Arrestation d'un individu spécialisé dans le vol de cartes magnétiques à la Grande-Poste

Les services de la police judiciaire de la circonscription centre de la wilaya d'Alger ont arrêté récemment un individu spécialisé dans le vol de cartes magnétiques en se faisant passer pour un agent travaillant à la Grande poste, a-t-on appris mercredi auprès de la cellule de communication de la direction de la sûreté de wilaya. Se faisant passer pour un agent travaillant à la Grande poste, le mis en cause, un repris de justice, proposait aux clients qui venaient retirer de l'argent du distributeur automatique, soit-disant en panne, de faire l'opération à leur place sous prétexte que la machine requérait une technique bien précise, exploitant l'inattention des

clients pour remplacer leurs cartes par d'autres. L'escroc faisait entrer une fausse carte puis demandait au client d'introduire son mot de passe.

Après plusieurs vaines tentatives, le mis en cause finit par découvrir le mot de passe et demande au client de revenir le lendemain récupérer sa carte bloquée à l'intérieur du distributeur. Le mis en cause a arnaqué quatre (4) victimes. Le procureur général près le tribunal de Sidi M'hamed a ordonné de mettre l'accusé en détention préventive en attendant de le présenter à la justice pour escroquerie, fausse déclaration et usurpation d'identité.

### TAMANRASSET

### Une délégation de l'APN à In-Salah pour s'enquérir de l'état de son développement

Une délégation de l'Assemblée populaire nationale (APN), a entamé mercredi une visite dans la daïra d'In-Salah pour s'enquérir de l'état de son développement.

Conduite par le président de la commission des affaires financières, du développement, de la planification et du commerce à l'APN, Ahmed Saadani, la délégation va s'enquérir de près de la situation du développement dans cette daïra (750 km au Nord de Tamanrasset), ainsi que des préoccupations de sa population. Concernant les réactions des habitants d'In-Salah du projet d'exploration du gaz de schiste, M. Saadani a indiqué que la commission qu'il représente «a suivi

cette affaire depuis le début», et rappelant qu'il «n'est qu'en phase d'exploration pour connaître les réserves existantes de cette source d'énergie».

«L'exploitation de ce type d'énergie ne figure pas actuellement dans l'agenda du gouvernement», a-t-il indiqué, invitant la population locale à «faire prévaloir le dialogue» concernant cette question. Auparavant, la délégation parlementaire a tenu une rencontre, mardi au chef-lieu de wilaya de Tamanrasset, avec les cadres et élus locaux, au cours de laquelle une présentation a été faite sur l'effort de développement déployé dans cette wilaya de l'extrême sud, au titre des deux précédents programmes quinquennaux de

développement, ainsi que les principales contraintes rencontrées.

Les élus locaux de Tamanrasset ont fait part d'une série de contraintes entravant le développement dans la wilaya, dont la nécessité de tenir compte des spécificités de la région dans l'élaboration des études des projets, et d'encourager les entreprises de réalisation locales pour leur permettre d'améliorer leurs prestations.

Ils ont aussi appelé à améliorer le service public offert au citoyen, ainsi qu'à localiser les décisions des banques concernant le financement des projets des jeunes promoteurs, notamment dans le domaine agricole.

### SELON LA GENDARMERIE Recul en 2014 de la criminalité transfrontalière dans le Sud-Est du pays

La criminalité transfrontalière a connu une baisse en 2014 dans le Sud-Est du pays comparativement à l'année l'ayant précédée, grâce au renforcement du dispositif sécuritaire sur la bande frontalière, a affirmé mercredi le commandant du 4<sup>e</sup> groupement régional de la gendarmerie nationale à Ouargla. La stratégie de déploiement du dispositif de lutte contre la criminalité transfrontalière et de sécurisation de la bande frontalière, ont permis une «nette» baisse du nombre d'affaires traitées en matière de lutte contre la contrebande et l'immigration clandestine, estimé à 8 et 10 % respectivement, a indiqué le général Abdelfatih Abdaoui lors de la présentation du bilan d'activités 2014. Les unités de la gendarmerie nationale relevant du 4<sup>e</sup> commandement régional d'Ouargla ont mis en œuvre

cette stratégie de lutte contre les menaces sur la sécurité du pays et des citoyens, à travers la lutte contre la criminalité en général, et celle transfrontalière en particulier, relevant ainsi «de défis» de porter à 82 % le taux de couverture sécuritaire, a précisé le général Abdaoui.

Il est ainsi fait état d'un recul du nombre d'affaires liées à la lutte contre la contrebande (moins huit) par rapport à 2013, même si les quantités de carburant saisies (53 505 litres) sont plus élevées, de même que pour les saisies de véhicules (45) utilisés par les contrebandiers, a-t-il ajouté. Le même constat est établi en matière de lutte contre l'immigration clandestine, avec une baisse des affaires traitées, 21 de moins qu'en 2013, contre une hausse du nombre d'immigrés clandestins (654) interceptés sur le territoire de compé-

tence du 4<sup>e</sup> groupement régional de la Gendarmerie nationale, soit 64 de plus que l'année 2013. L'intervention rapide et efficiente, sur la base de procédures et techniques scientifiques dans les investigations et recherches, menées par les unités de la Gendarmerie opérant dans le Sud-Est du pays, au nombre de 105 brigades territoriales opérationnelles, déployées sur le territoire de 127 communes, ont permis de freiner le transit d'importantes quantités de drogue destinées à être écoulées dans différentes régions du pays, a souligné le général Abdaoui. Dans ce cadre, 11 réseaux criminels spécialisés dans le trafic de drogue ont été démantelés donnant lieu à la saisie de 8,3 tonnes de kif traité, dont 5 tonnes en coordination avec d'autres corps sécuritaires, ainsi que 106 000 comprimés de psychotropes, en plus de l'arrestation de 346 individus impliqués. Dans le cadre de la poursuite des efforts de lutte contre toutes les formes de criminalité, conformément à la stratégie du commandement national de la Gendarmerie nationale, divers objectifs ont été tracés pour une couverture sécurité globale, à travers la création de nouvelles unités de Gendarmerie, le renforcement du contrôle aux frontières, la dynamisation du renseignement et l'utilisation de moyens et techniques scientifiques modernes, a signalé le commandant du 4<sup>e</sup> groupement régional de ce corps constitué. Le territoire de compétence du commandement régional de la Gendarmerie nationale d'Ouargla couvre six wilayas (Ouargla, El-Oued, Biskra, Ghardaïa, Laghouat et Illizi), pour une superficie de plus de 625 556 km<sup>2</sup> et compte quelque 1 718 km de frontières.

### AUTONOMISATION DE LA FEMME L'expérience algérienne pionnière dans le monde arabe



La participation de l'Algérie à la conférence arabe de haut niveau sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Déclaration et du Plan d'action de Beijing vingt ans après a permis de mettre en exergue les progrès accomplis par l'Algérie en matière de promotion de l'égalité entre les deux sexes et d'autonomisation de la femme.

La ministre de la Solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme, Mounia Meslem, a précisé que la conférence avait été l'occasion de passer en revue tous les acquis obtenus par la femme algérienne sur le plan législatif, économique et politique à la faveur de la révision constitutionnelle de 2008 qui a accordé aux femmes 30 % des sièges dans les assemblées élues.

Dans une déclaration à l'APS, la ministre a précisé que la conférence avait permis de mettre en exergue ce qui a été réalisé au niveau de la législation algérienne, notamment les aménagements introduits dans le Code pénal pour la criminalisation de la violence domestique, de la violence contre les femmes et du harcèlement sexuel contre les femmes, et l'arsenal juridique mis en place par l'Etat au profit des femmes dans le souci de réaliser l'égalité et d'éliminer la discrimination à l'égard des femmes.

L'Algérie a présenté à la conférence le «Rapport national Beijing+20» qui recense les politiques, les programmes et les législations mis en place par l'Algérie, au cours des deux dernières décennies, en faveur des femmes en vue d'assurer leur autonomisation et de garantir l'équité et l'égalité entre les citoyens. Mme Meslem, qui conduisait la délégation algérienne aux travaux de la conférence, a fait savoir que parmi les points mis en avant dans l'expérience algérienne figurait l'intérêt accordé par l'Etat aux associations de la société civile dans les années 90 pour conforter le front intérieur face au terrorisme et à la violence auxquels était confronté le pays.

Elle a, à cet égard, évoqué la mise à contribution des associations dans la mise en œuvre de la stratégie nationale de prise en charge des victimes de violence, des enfants, des familles pauvres et des catégories vulnérables. Pour la ministre, l'expérience algérienne, qui est le fruit de près de vingt ans de construction d'une politique sociale forte, constitue un jalon positif pour la région arabe.

Concernant la tenue du rapport arabe unique adopté par la conférence et qui sera soumis à l'ONU pour l'élaboration du rapport mondial qui sera présenté en mars 2015, Mme Meslem a fait savoir le texte avait salué les progrès réalisés dans la région arabe en matière de droits des femmes conformément au Plan d'action de Beijing, notamment en Algérie. Dans leur déclaration finale, les participantes à la conférence ont insisté sur l'importance d'œuvrer pour la stabilité dans la région arabe afin de préserver les acquis en faveur des femmes.

Elles ont également appelé à lutter contre toutes les formes de violence contre les femmes et à accorder un intérêt particulier à la situation des femmes dans les pays arabes en proie à des guerres, à des conflits armés et au terrorisme.

Le communiqué final a enfin exhorté les organisations internationales et la société civile à conjuguer leurs efforts pour relever ces défis. La ministre de la Solidarité nationale a, rappelé-t-on, été élue premier vice-président du Bureau de la conférence dont les travaux ont pris fin mardi soir.

## PARTIS

**Le MPA et l'ANR soulignent la nécessité de consolider l'unité nationale**

Le Mouvement populaire algérien (MPA) et l'Alliance nationale républicaine (ANR) ont souligné mardi à Alger la nécessité de consolider l'unité nationale pour faire face aux différents défis qui se posent aux niveaux national et international.

Lors d'une réunion de concertation, les présidents des deux formations politiques, Amara Benyounès (MPA) et Belkacem Sahli (ANR), ont souligné la «nécessité de renforcer l'unité nationale et la cohésion sociale à travers le parachevement du processus des réformes politiques par une révision constitutionnelle consensuelle».

«Il y a une convergence de vues entre les deux formations politiques concernant notamment les questions politiques et la révision de la Constitution», a indiqué M. Benyounès qui a exprimé le souhait de son parti de soumettre ce projet à référendum.

Et d'ajouter : «Nous attendons la proposition du président de la République concernant la révision de la Constitution». Il a également annoncé l'organisation par le MPA d'une série de rencontres avec les autres formations. De son côté, M. Sahli a évoqué les différents défis auxquels fait face l'Algérie aux plans politique, économique et sécuritaire, qui nécessitent, a-t-il soutenu, «un soutien populaire aux institutions sécuritaires à leur tête l'Armée nationale populaire (ANP)».

Au sujet de la conférence de consensus national à laquelle a appelé le parti du Front des forces socialistes (FFS), M. Sahli a estimé que le FFS doit d'abord «clarifier les modalités d'organisation de cette rencontre et les parties qui vont y prendre part». «Nous ne pouvons pas participer à une conférence à laquelle prennent part des parties qui manquent de légitimité», a-t-il indiqué.

Pour sa part, M. Benyounès a rappelé que son parti avait accepté de participer à cette conférence à condition, a-t-il dit, de ne pas toucher à la légitimité des institutions de l'Etat notamment la présidence de la république et l'élection présidentielle.

«Nous n'acceptons pas de dialoguer avec des terroristes qui ont été exclus dans le cadre de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale», a-t-il soutenu.

**ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
M. MEBARKI ANNONCE :  
«Vers le recrutement de 6 000 enseignants et agents»**

**Près de 6.000 postes d'enseignants et d'agents administratifs et techniques seront ouverts pour pourvoir à l'encadrement des infrastructures universitaires prévues à la rentrée 2015, a déclaré mardi à Alger le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Mohamed Mebarki.**

«Le gouvernement nous a donné la possibilité d'employer plus de 3 000 enseignants et moins de 3 000 agents administratifs et techniques pour faire fonctionner les nouvelles infrastructures universitaires», a expliqué M. Mebarki à l'issue d'une visite d'inspection aux projets de son secteur à Alger.

«En application des orientations du président de la République et des recommandations du Premier ministre, la cadence de recrutement dans le secteur de l'Enseignement supérieur est maintenue et suivra son cours selon la programmation retenue», a-t-il assuré.

Ce recrutement, gelé dans d'autres secteurs en application du plan de rigueur du gouvernement pour faire face à la chute brutale des prix de pétrole, est nécessaire dans la mesure où le ministère compte recevoir, dès octobre prochain, entre 350.000 et 360.000 nouveaux bacheliers «qu'il faut encadrer à l'université».

Le nombre élevé des bacheliers attendus est le résultat de la réforme dans le secteur de l'éducation nationale durant l'année scolaire 2003-2004 où les élèves de fin de cycle primaire (5e et 6e) ont accédé en même temps à l'enseignement moyen.



«Cette année, un grand nombre de bacheliers arrivera à l'université. A cet effet, le gouvernement a pris des dispositions pour que la rentrée universitaire 2015 soit préparée à l'avance de manière à avoir le temps nécessaire pour prendre toutes les précautions», a indiqué M. Mebarki.

La wilaya d'Alger qui accueille plus de 140.000 étudiants dans vingt établissements universitaires, se prépare à recevoir presque 180 000 nouveaux bacheliers. «C'est un flux important qui nécessite une préparation des places pédagogiques, des lits dans les résidences, du transport et de l'encadrement», a-t-il estimé.

Quelque 4.000 places pédagogiques au nouveau campus de Bouzareah (8.000 places) seront réceptionnées au plus tard en septembre prochain, a annoncé le ministre qui a inspecté le chantier en compagnie du wali Abdellah Zoukh.

Auparavant, dans la ville nouvelle de Sidi Abdallah, M. Mebarki a reçu

des explications sur le projet d'un pôle universitaire de 20.000 places pédagogiques et de 11.000 lits, inscrit en 2006. La réalisation des infrastructures pédagogiques de ce pôle est confiée à une entreprise indienne qui s'est engagée sur 35 mois de délais contre un financement à hauteur de 21,36 milliards de DA tandis que la construction des résidences, prévue en 28 mois, incombe à une entreprise chinoise pour une enveloppe de 11,98 milliards DA, selon la fiche technique du projet.

Ces deux marchés, passés suivant la formule de gré à gré approuvée en Conseil des ministres, ont été conclus fin 2014 et les chantiers sont en cours d'installation, d'après la même source qui recense trois contraintes à lever: délocalisation d'une station d'eau et des canalisations, déviation d'une ligne électrique et abattage des arbres.

Cependant, M. Mebarki n'a pas été impressionné par la maquette : «Il y a un tas de correctifs à faire sur le plan de l'aménagement général et des infrastructures de loisirs. Ce pôle qui va accueillir 20.000 étudiants est important pour la wilaya d'Alger. Si on continue sur le même plan, on va provoquer une petite catastrophe».

Quant à M. Zoukh, il a invité le bureau d'études et les responsables du projet à revoir leur copie «tant qu'il est encore temps», notamment en ce qui concerne des plans spécifiques à chacune des cinq facultés composant le pôle de Sidi Abdallah, qui ont été uniformisées, en s'inspirant de l'exemple du pôle universitaire de la wilaya Médéa où il avait exercé comme wali.

**RADIO-TÉLÉDIFFUSION  
HAMID GRINE DANS L'EXTRÊME SUD :  
Taux de couverture avancé à Tindouf**

Le taux de couverture en matière de radio-télédiffusion est «très avancé» dans la wilaya de Tindouf, grâce aux moyens, humains et matériels, accordés par l'Etat à ce secteur névralgique, a affirmé, mardi dans cette wilaya frontalière, le ministre de la Communication, Hamid Grine.

Le taux de couverture télévisuelle dépasse actuellement les 85% et celui de la radiodiffusion les 80%, ce qui représente un taux record par rapport à la moyenne nationale, a affirmé le ministre lors de l'inspection de structures relevant de son secteur.

M. Grine a indiqué, à cette occasion, que la station de l'entreprise de télédiffusion d'Algérie (TDA) de Tindouf sera dotée, en juillet prochain, de onze (11) nouveaux équipements de diffusion, afin de lui permettre de couvrir les zones d'ombre et de porter le taux de couverture télévisuelle à hauteur de 98%, et étendre celle de la radiodiffusion hors wilaya, à l'horizon 2017.

Lors de son inspection de la station TDA, une présentation lui a été faite sur la situation de la télédiffusion, avant que le ministre ne lance le système de la télévision numérique terrestre (TNT), qui permet la réception numérique



pour laquelle est réservée une enveloppe de 400 millions DA.

Ce dernier projet disposerait de deux grands hangars, d'une aile administrative et de quatre logements de fonction, selon sa fiche technique. M. Hamid Grine, qui a écouté les préoccupations soulevées par les autorités locales, en ce qui concerne notamment le retard dans la distribution des journaux aux lecteurs, s'est engagé à trouver une solution temporaire à la question, en attendant la réalisation de l'imprimerie de presse, apportant toutefois à désigner un distributeur agréé dans cette wilaya.

Au terme de sa visite de travail d'une journée dans la wilaya de Tindouf, le ministre de la Communication a rencontré les représentants lo-

caux de la presse, et pris connaissance de leurs doléances, qui ont porté notamment sur l'établissement de la carte de journaliste, la formation, et les problèmes d'accès aux sources d'information.

Rappelant que 1 700 cartes de journaliste professionnel ont été délivrées à ce jour, M. Hamid Grine a appelé tous les journalistes à coordonner leurs actions avec leurs employeurs, afin de faciliter au ministère de tutelle la recherche de solutions approfondies.

Le ministre de la Communication était accompagné, lors de cette visite, des directeurs généraux des entreprises de la Télévision nationale, de la Radio algérienne, et de TDA, respectivement MM. Tewfik Khelladi, Chaâbane Louanek et Abdelmalek Houyou.

## M'SILA

**La cimenterie Lafarge ouvre un nouveau centre de distribution pour encourager à consommer algérien**

La cimenterie Lafarge, basée à Hammam Dhalââ (M'sila), a ouvert, au chef-lieu de cette wilaya, un nouveau centre de distribution des matériaux de construction afin de «contribuer à la lutte contre la spéculation et inciter à consommer algérien», a indiqué mercredi le directeur général de cette unité, Eric Meuriot.

Le centre de distribution, aménagé à la zone industrielle, qui permet également d'offrir 20 postes de travail directs et plus de 50 emplois indirects, vient renforcer le réseau de distribution de cette entreprise qui compte désormais neuf (9) structures de ce genre dont spécialisés dans le conditionnement, a ajouté M. Meuriot.

L'objectif du réseau mis en place à l'échelle nationale est de «garantir la disponibilité du ciment à des prix stables, loin de toute spéculation, dans un contexte marqué par les encouragements des autorités publiques à consommer des produits fabriqués en Algérie», a insisté ce responsable.

Selon M. Meuriot, «la stratégie de l'entreprise est fondée sur le rapprochement du produit (le ciment) des consommateurs et de susciter des partenariats avec des investisseurs algériens activant dans le secteur du bâtiment et les matériaux de construction».

L'entreprise Lafarge, un des leaders mondiaux des ciments, active à M'sila depuis le début de l'année 2003 à travers son usine de Hammam Dhalââ qui produit annuellement quatre (4) millions de tonnes de ciment.

APS

## TRAVAUX PUBLICS

# Un projet de loi pour un système d'assurance des routes et ouvrages d'art

Par Fouzi Kenouche

**Un projet de loi est en cours d'élaboration pour obliger les entreprises de réalisation à souscrire les routes et ouvrages d'art à une police d'assurance, dans le but d'alléger le coût de leur entretien, a appris l'APS auprès d'un responsable du ministère des Travaux publics.**

La commission de ce ministère chargée de concevoir ce texte devrait finaliser la première mouture d'ici à la fin mars 2015, selon la même source.

Le projet d'introduction de ce type d'assurance vient en conséquence des dégradations de routes dans certaines régions du pays, et ce, après quelques petites années seulement de leur mise en service pour cause du non-respect des normes ainsi que des aléas naturels. Or, la réglementation en vigueur stipule que la garantie assumée par l'entrepreneur, qui couvre les défauts de réalisation et les réserves émises par le maître d'ouvrage (ministère), ne s'étale que sur douze (12) mois dès la réception provisoire du projet.

A l'issue de cette période, le projet est définitivement réceptionné et l'entreprise de réalisation n'est plus responsable des risques. Mais dans le projet de texte en préparation, une clause

sera introduite dans le cahier de charges, obligeant l'entrepreneur à assurer l'infrastructure réalisée auprès d'une compagnie d'assurance avant même le lancement des travaux, explique un responsable auprès de la direction juridique et du contentieux au ministère des Travaux publics.

Dans ce sens, les entreprises de réalisation, qu'elles soient nationales ou étrangères, devront souscrire à cette assurance durant toute la durée de la garantie. En fait, le futur texte va maintenir la garantie de l'entrepreneur sur douze mois à partir de la réception provisoire du projet, mais au-delà de cette période, les éventuels risques seront couverts par une compagnie d'assurance conformément au contrat signé entre l'entreprise de réalisation et l'assureur.

Quant au décret exécutif 96-49 de janvier 1996 fixant la nomenclature des ouvrages publics dispensés de l'obligation d'assurance de responsabilité civile décennale, tels les ponts, les tunnels, routes, les autoroutes, ports et pistes d'atterrissement, il devrait faire l'objet d'un amendement si le texte en préparation sera adopté.

Les concepteurs de ce projet de loi travaillent également à définir la responsabilité directe de l'entreprise de réalisation dans les malfaçons et les défauts de réalisation qui causent la dégradation des routes, afin de les distinguer des risques liés à leur exploitation ou aux catastrophes naturelles.

S'agissant du volet financier, la commission fixera, en coordination avec le ministère des Finances et les compagnies d'assurance, les types de risques ainsi que le barème des primes d'assurance.

## Les entreprises de réalisation des autoroutes non concernées

En revanche, il est prévu de dispenser les entreprises de réalisation des autoroutes de l'obligation d'assurer ces dernières puisqu'un système de péage va être mis en place, notamment pour l'autoroute Est-Ouest.

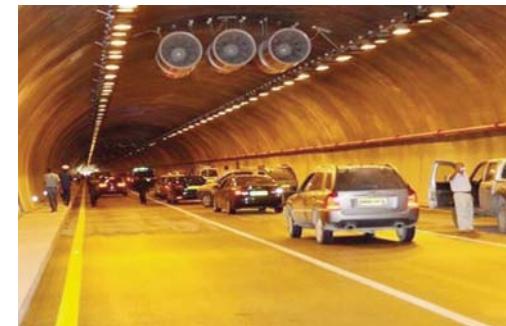
Les ressources financières provenant du péage serviront, entre autres, à financer les travaux de réhabilitation et d'entretien de ces autoroutes, précise-t-on.

Afin de donner davantage de garanties aux assureurs pour accepter ce genre de contrats, le ministère des Travaux publics a déjà procédé à la révision des statuts de l'Organisme national de contrôle technique des travaux publics (Ctcp) qui aura la charge de suivre la réalisation des projets et le contrôle de leur conformité aux normes internationales dans ce domaine.

L'objectif étant de renforcer les prérogatives du Ctcp et d'élargir son champ d'intervention pour être le seul habilité à délivrer le certificat de conformité, document obligatoire que l'entrepreneur doit remettre à l'assureur avant l'établissement du contrat d'assurance de l'ouvrage.

Contacté par l'APS sur ce projet de loi, le vice-président de l'Union algérienne des sociétés d'assurances et de réassurances (UAR), Hassen Khelifati, souhaite que les assureurs soient associés dans l'élaboration du texte prévu.

En effet, explique-t-il, l'UAR et les compagnies d'assurance doivent accompagner et assister le ministère concerné dans l'élaboration de ce texte par la proposition des solutions techniques et des montages financiers de l'assurance des projets. Dans ce cadre, poursuit-il, il faut une



concertation avec les professionnels, que ce soient les réassureurs internationaux ou les assureurs nationaux pour pouvoir identifier le champ d'intervention de chaque partie: les entreprises de réalisation, les bureaux d'études et les compagnies d'assurances.

Selon lui, ce qui se fait actuellement est que lorsqu'une entreprise de réalisation soumissionne pour un projet d'infrastructure routière, elle doit souscrire l'assurance «tous risques chantiers» qui couvre les défauts de conception ou de réalisation dont le chantier est en cours.

Mais une fois l'ouvrage réceptionné, il n'est plus couvert par l'assurance classique même s'il existe l'assurance «responsabilité civile décennale» réservée à certains domaines tels ceux du génie civil et du bâtiment.

Dans les travaux publics, détaille-t-il, il faut d'abord connaître les causes de la dégradation des routes et identifier les cas où l'assureur doit rembourser, comme dans les catastrophes naturelles, car l'assurance, qui ne peut pas être un

contrat de maintenance, «couvre les aléas et les accidents et non pas les malfaçons et les travaux mal exécutés».

A la question de savoir les conditions qui doivent être réunies pour que les routes, les ouvrages d'art et les autres infrastructures de base soient assurables, M. Khelifati note qu'avant de procéder à l'assurance, il faudra d'abord s'assurer de la qualité de l'ouvrage et de sa conformité aux normes.

En effet, observe-t-il, les compagnies de réassurance internationales auxquelles les compagnies d'assurances nationales devront recourir pour ce genre d'assurance étant donné les coûts importants des projets, «peuvent imposer leurs propres bureaux d'études pour le suivi des travaux de réalisation avant d'accepter de prendre en charge cette catégorie d'assurance».

C'est dans ce sens qu'il considère que le ministère des Travaux publics ne pourra pas occulter l'aspect technique et doit élaborer une loi applicable.

APS

## CONSTANTINE, ZAKAT : L'expérience «probante» de l'Algérie en matière de collecte mise en exergue



Les participants à une journée d'étude organisée mercredi à Constantine par la direction des affaires religieuses, autour de la collecte et l'utilisation du fonds de la Zakat, ont mis en exergue l'expérience probante de l'Algérie dans ce domaine. Le Pr. Hamid Ammari, enseignant à la faculté Charia et économie de l'université des sciences islamiques Emir-Abdelkader a souligné, au cours de cette rencontre organisée à Dar El Imam, «l'impact positif» de la stratégie nationale adoptée par le ministère de tutelle pour le «placement économique» des fonds collectés.

S'exprimant devant un parterre d'imams et de cadres du secteur des affaires religieuses, M. Ammari a exposé une étude analogique et comparative des différentes formes de collecte de fonds de la Zakat telles que pratiquées en Arabie Saoudite, au Koweït, aux Emirats Arabes Unis et au Soudan. Le conférencier a notamment indiqué, dans ce contexte, qu'en dépit de

sa jeune expérience, l'Algérie «peut être fière de son choix quant à l'utilisation de ces fonds» qu'il a jugée «judicieuze, rationnelle et économiquement et socialement profitable».

La solidarité, la lutte contre la pauvreté, la contribution à l'absorption du chômage des jeunes et la création de richesses et d'emplois gagnent en efficacité à la faveur de la stratégie mise en œuvre par l'Algérie pour «gérer et utiliser de manière efficiente» les moyens financiers collectés dans le cadre de la Zakat qui constitue, a-t-il rappelé.

Cette rencontre, la 13ème du genre à Constantine, a également été marquée par l'intervention du Pr. Abdelouahab Merabtine, président du conseil scientifique à la direction des affaires religieuses, qui a abordé la thématique de «la charia et l'investissement du fonds de la Zakat».

APS

## RÉUNION AU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR Le wali de Souk Ahras présente le bilan du développement dans sa wilaya

Le wali de Souk Ahras, Saâd Agoudjil, a présenté mercredi un bilan sur le développement dans sa wilaya, lors d'une réunion au ministère de l'Intérieur et des collectivités locales, à laquelle ont pris part des cadres centraux, sous la présidence du Secrétaire général du ministère, Ahmed Adli.

L'objectif de la réunion est d'évaluer les programmes de développement consacrés à la wilaya de Souk Ahras et de pallier les lacunes enregistrées», a déclaré M. Agoudjil à la presse, soulignant que ce genre de rencontres permettent de «passer en revue les réalisations accomplies au titre des programmes de développement et de trouver des solutions aux problèmes enregistrés, en collaboration avec les départements ministériels concernés».

Le développement à Souk Ahras «a franchi d'importants pas au titre des programmes inscrits pour la période 2000-2014», a affirmé le même responsable, soulignant que l'exécution des programmes de développement a permis d'atteindre le niveau de «qualification dans tous les secteurs, notamment ceux qui intéressent le citoyen».

Il a cité, dans ce sens, plusieurs secteurs, à savoir l'eau potable, l'as-

sainissement sanitaire, le gaz, l'éducation, l'enseignement supérieur, la formation, la culture, la jeunesse et les sports.

Pour le wali, tous les secteurs ont connu «un bon qualitatif», notamment qu'un accent particulier est accordé «au règlement des problèmes soulevés lors de cette réunion avec les cadres centraux du ministère de l'Intérieur et des collectivités locales».

Évoquant les principaux secteurs concernés par le développement dans la wilaya de Souk Ahras, M. Agoudjil a cité en particulier le domaine de l'agriculture, la wilaya étant «leader en matière de production de lait et est classée parmi les 10 premières wilayas dans la production de blé».

Les réunions décidées par le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des collectivités locales, Tayeb Belaïd avec les walis, offrent des opportunités de communication entre les autorités centrales et l'administration locale. Elles permettent aux responsables de soulever leurs préoccupations et d'examiner les projets prévus dans chaque wilaya pour leur prise en charge, à travers le soutien apporté par le ministère aux collectivités locales.

## LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU BÉNIN ACHÈVE SA VISITE D'ETAT EN ALGÉRIE

## Visite au complexe du "GNL 3Z" d'Arzew (Oran)

Le président de la République du Bénin, Thomas Boni Yayi, a visité, hier, le complexe de liquéfaction du gaz naturel "GNL 3Z", situé dans la zone pétrochimique d'Arzew (Oran).

Accompagné du ministre de l'Énergie, Youssef Yousfi et la délégation ministérielle béninoise, le président Boni a pris part à une séance de présentation consacrée aux activités de la compagnie Sonatrach et au complexe de liquéfaction "GNL 3Z" dont il a également visité les installations.

A l'issue de cette présentation, le président béninois a signé un message sur le livre d'or du complexe dans lequel il a relevé la grande expérience de l'Algérie dans l'activité pétrochimique. "Avec ce grand complexe industriel, l'Algérie entame sa marche vers l'émergence économique et devient un véritable partenaire au service de l'Afrique et du monde", a-t-il noté.

Selon les données techniques fournies lors de la présentation, le complexe "GNL 3Z" est doté d'une capacité de production de 4,7 millions de m<sup>3</sup>/an.

Cette usine a déjà produit plus de 1,5 million m<sup>3</sup>, depuis son lancement, en novembre dernier par le Premier ministre. Durant la même période, quatorze méthaniers ont été chargés à destination du marché international, notamment dans le bassin méditerranéen.

Issu d'un financement en fonds propre de Sonatrach, le complexe "GNL 3Z" a permis de générer 645 emplois directs et 650 autres indirects.

Le président béninois qui effectue une visite d'Etat en Algérie à l'invitation du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, est arrivé hier matin, à Oran.

## L'Algérie et le Bénin décident de donner un nouvel élan à leurs relations bilatérales

- L'Algérie et le Bénin pour l'autodétermination du peuple sahraoui
- L'Algérie et le Bénin en faveur d'une solution politique pour le règlement de la crise en Libye
- Mali : les efforts de médiation internationale sous la conduite de l'Algérie salués
- L'Algérie et le Bénin appellent à la poursuite de la lutte contre le terrorisme et le crime organisé transnational

Le président de la République du Bénin, Thomas Boni Yayi a quitté, hier Oran, au terme d'une visite d'Etat de trois jours en Algérie, à l'invitation du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Le président béninois a été salué, à son départ de l'aéroport international Ahmed Ben Bella d'Oran, par le ministre de l'énergie, Youssef Yousfi.

Dans la wilaya d'Oran, le président Thomas Boni Yayi, s'est rendu au pôle pétrochimique d'Arzew où il a visité le complexe de liquéfaction du gaz naturel GNL 3Z et suivi une présentation sur les activités de la compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach.

Arrivé lundi à Alger pour une visite d'Etat de trois jours, le président béninois a eu, mardi, un entretien en tête-à-tête avec le Président Bouteflika, puis élargi aux membres des délégations des deux pays.



Il a également reçu, le même jour, à la résidence d'Etat de Zéralda (Alger), le Premier ministre, Abdellmalek Sellal, en présence de nombreux membres du gouvernement.

Le président Thomas Boni Yayi a pris part à un forum économique algéro-béninois, organisé à l'occasion de sa visite d'Etat en Algérie. Les opportunités d'investissement qui s'offrent aux opérateurs économiques algériens, du secteur privé notamment, au Bénin, ont été mises en exergue à cette occasion.

## Communiqué conjoint à l'issue de la visite d'Etat en Algérie du président du Bénin Boni Yayi

Un communiqué conjoint a été rendu public hier à l'issue de la visite d'Etat du président du Bénin, Thomas Boni Yayi en Algérie. Voici le texte intégral du communiqué.

À l'invitation de Son Excellence M. Abdelaziz Bouteflika, président de la République algérienne démocratique et populaire, son excellence Docteur Thomas Boni Yayi, président de la République du Bénin, a effectué une visite d'Etat en Algérie, du 2 au 4 février 2015.

Cette visite illustre l'intérêt que portent les deux Chefs d'Etat au renforcement des liens d'amitié, de solidarité et de coopération qui unissent les deux pays et traduit la volonté commune de leurs deux dirigeants, d'insuffler un nouvel élan aux relations algéro-béninoises.

Au cours de cette visite les deux Chefs d'Etat ont eu des rencontres en tête-à-tête et des discussions élargies aux deux délégations.

Cette rencontre a constitué une occasion pour les deux parties de passer en revue l'état de la coopération dans plusieurs domaines et d'affirmer leur détermination pour les renforcer davantage, à travers la mise en place de programmes de coopération mutuellement bénéfiques pour les deux pays.

Les deux Chefs d'Etat ont confirmé la convergence totale des positions et des analyses politiques des deux pays sur les principales questions d'intérêt commun, et ont réitéré leur engagement commun d'œuvrer au renforcement des relations de coopération dans tous les domaines en vue de l'établissement d'un partenariat mutuellement avantageux.

Les deux Présidents ont procédé à un échange d'informations sur les réformes politiques et économiques engagées par les deux pays et passé en revue l'état de la coopération bilatérale en examinant les voies et moyens de la renforcer dans l'intérêt des deux peuples frères.

S'agissant des relations bilatérales, les deux Chefs d'Etat ont réaffirmé leur engagement à œuvrer à leur renforcement et à leur diversification afin d'exploiter les potentialités et opportunités que recèlent les économies des deux pays.

Dans cette perspective, ils ont décidé de réunir, dans le courant de l'année 2015, la Commission mixte de coopération algéro-béninoise.

Son Excellence Dr Thomas Boni Yayi, Président de la République du Bénin, a exprimé ses remerciements et sa gratitude à Son Excellence Monsieur Abdelaziz Bouteflika, Président de la République algérienne démocratique et populaire, pour la solidarité active de l'Algérie à l'endroit de son pays, notamment par la contribution à la formation des cadres béninois. S'agissant des questions régionales et internationales, les deux Chefs d'Etat ont relevé, avec satisfaction, la convergence de leurs analyses politiques et l'identité de leurs vues sur l'ensemble des thèmes abordés. A cet égard, ils ont réaffirmé leur volonté de renforcer la concertation et le dialogue bilatéral, à tous les niveaux, notamment à la veille d'échéances régionales et internationales importantes et au sein des fora d'appartenance commune.

Les deux Présidents ont réaffirmé leur attachement aux objectifs de l'Union africaine et leur engagement à conjurer leurs efforts pour la promotion de la paix, de la sécurité, de la stabilité et du développement dans le continent.

Dans ce cadre, ils ont réitéré leur soutien aux efforts de l'Union africaine dans la recherche de solutions politiques aux crises et conflits en Afrique.

A cet égard, tout en se félicitant du rôle de l'Union africaine dans le règlement pacifique des conflits dans le continent, les deux Chefs d'Etat ont fait part de leur préoccupation face à la persistance de certains foyers de tensions en Afrique qui influent négativement sur le processus de son développement économique et social.

Les deux chefs d'Etat se sont également félicités de la coopération prometteuse qui se développe et se renforce dans le domaine sécuritaire, au niveau de la région, et ont apporté dans ce cadre leur appui au processus de Nouakchott visant à opérationnaliser l'architecture de paix et de sécurité au Sahel.

Ils ont souligné que la lutte contre le terrorisme et le crime transnational organisé doit continuer de manière déterminée, au

niveau de chaque pays, et en mettant à profit les potentialités offertes par la coopération régionale et internationale, dans le cadre de la stratégie des Nations unies de lutte contre le terrorisme.

Ils ont salué à cet effet, la résolution relative à la lutte contre le groupe terroriste Boko Haram, qui vient de prendre le 24<sup>me</sup> sommet de l'Union africaine, réuni à Addis Abeba, le 31 janvier courant, notamment la constitution d'une force militaire régionale africaine et la saisine du Conseil de sécurité des Nations unies pour la mobilisation de toute la communauté internationale.

Comme ils ont rappelé, dans ce cadre, les décisions pertinentes de l'Union africaine sur l'interdiction de paiement de rançons contre la libération d'otages, et ont condamné cette pratique qui participe au financement du terrorisme.

Les deux Présidents, qui ont appelé au soutien des efforts des pays membres de la Commission du Bassin du Lac Tchad plus le Bénin, en matière de paix, de sécurité et de développement dans la région, ont également exprimé leur préoccupation quant à la situation en République centrafricaine et ont réitéré leur appui aux efforts menés par l'Union africaine et la Communauté internationale pour le retour rapide de la paix, de la sécurité et l'instauration de la réconciliation dans ce pays.

S'agissant de la situation au Mali, les deux Présidents ont exprimé leur satisfaction pour les efforts de la médiation internationale sous la conduite de l'Algérie en vue de parvenir à un règlement définitif et durable de la crise malienne dans le respect de l'unité et de l'intégrité territoriale du pays.

Ils ont souligné également la nécessité pour la communauté internationale d'accompagner le Mali dans ses efforts de développement social et économique.

Concernant la situation en Libye, les deux Chefs d'Etat ont exprimé leur profonde préoccupation face à la situation dans ce pays qui menace la nation libyenne dans ses fondements ainsi que la stabilité et la sécurité dans la région. Ils ont souligné l'imperatif du respect du cessez-le-feu sur l'ensemble du territoire libyen, et encou-

ragé les parties libyennes, à l'exclusion des groupes terroristes reconnus en tant que tels par les Nations unies, à s'engager loyalement et de bonne foi dans le dialogue initié par le Représentant spécial du secrétaire général de l'ONU pour la Libye, M. Bernardino Léon, en vue de parvenir à une solution politique qui préserve l'unité, l'intégrité du territoire, la stabilité du pays et la cohésion de son peuple.

Abordant la question du Sahara occidental, les deux chefs d'Etat ont réaffirmé leur soutien aux efforts du secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-Moon et son Envoyé spécial, M. Christopher Ross, visant à trouver une solution politique, mutuellement acceptable, qui pourvoie à l'autodétermination du peuple du Sahara occidental, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale des Nations unies.

S'agissant de la situation au Moyen-Orient, les deux Présidents ont réitéré leur soutien pour un règlement juste et durable du conflit israélo-palestinien, consacrant le droit du peuple palestinien à la création d'un Etat indépendant avec comme capitale El Qods.

Les deux parties ont plaidé en faveur d'une réforme profonde de l'Organisation des Nations unies et réitéré leur attachement au consensus d'Ézulwini pour une participation plus large et active des pays africains au processus de prise de décision au niveau de cette Organisation.

Les entretiens entre les deux parties se sont déroulés dans une atmosphère cordiale et fraternelle, empreinte de compréhension mutuelle.

Le Président béninois son excellence Docteur Thomas Boni Yayi, a remercié vivement le Président Abdelaziz Bouteflika pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité qui lui ont été réservés, ainsi qu'à la délégation qui l'a accompagné. Il lui a adressé une invitation à l'effet d'effectuer une visite officielle au Bénin, cette invitation a été acceptée avec plaisir, la date sera arrêtée d'un commun accord par voie diplomatique".

APS

## LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU BÉNIN ACHÈVE SA VISITE D'ETAT EN ALGÉRIE

### Le président Boni Yayi salue le rôle du Président Bouteflika au service de l'Algérie, du Bénin et de l'Afrique

#### ● L'Algérie jouit d'une stabilité politique, démocratique, sécuritaire et financière

Le président de la République du Bénin, M. Thomas Boni Yayi a salué, mercredi à Oran, le rôle que le Président Abdelaziz Bouteflika a joué pour l'Algérie, le Bénin, l'Afrique et le reste du monde.

Au terme de sa visite d'Etat de trois jours en Algérie, M. Thomas Boni Yayi a déclaré à la presse «nous avons eu l'occasion de dire à la face du monde ce que le président Bouteflika a fait, non seulement pour l'Algérie, mais pour le Bénin, l'Afrique et le monde entier».

Le président béninois a ajouté: «le message que je voudrai encore exprimer est de renouveler au président Bouteflika et à son peuple notre gratitude. «L'Algérie n'est pas étrangère au Bénin et nous en sommes fiers», a encore déclaré le président Boni Yayi, ajoutant: «En Algérie, je suis chez moi. J'ai eu le privilège de recevoir cette invitation et j'en suis fier. L'audience que le Président

Bouteflika m'a accordée est historique». Le chef d'Etat du Bénin n'a pas manqué, par ailleurs, d'exprimer son admiration pour le président Bouteflika. «À l'époque nous étions jeunes et nous avions suivi le parcours du président Bouteflika, qui était alors ministre des Affaires étrangères de l'Algérie. Nous avons été fiers quand il a présidé l'Assemblée générale des Nations unies. C'était la grande période, la grande gloire où l'Algérie a joué un rôle de leadership devant toutes les institutions et à tous les niveaux», a-t-il évoqué. «Le président Bouteflika nous a marqués et nous nous rappelons de cela aujourd'hui. Nous nous rappelons le rôle qu'il a joué dans le cadre des pays non alignés et le rôle qu'il joue dans l'Union africaine», a-t-il encore souligné.

«A son endroit nous espérons une santé solide et au peuple algérien beaucoup de prospérité. L'Algérie fait la fierté de l'Afrique», a conclu le président de la République du Bénin.

### «La guerre de Libération algérienne est une leçon dans la lutte contre le terrorisme en Afrique»

La guerre de Libération algérienne est une leçon dans la lutte contre le terrorisme en Afrique, a affirmé, mercredi à Oran, le président de la République du Bénin, M. Thomas Boni Yayi.

«La guerre de libération algérienne est pour nous une leçon et une source de valeur sacrée», a déclaré le président béninois à la presse au terme de sa visite d'Etat de trois jours en Algérie.

«Nous avons besoin d'une telle démarche unie et engagée face aux défis de la lutte contre le terrorisme en

Afrique, comme a été la démarche populaire algérienne pour la libération du pays», a-t-il ajouté. «Nous nous trouvons près du Nigéria, un pays qui vit un problème sécuritaire dû à l'existence du mouvement Boko Haram», a relevé, dans ce contexte, le président de la République du Bénin. «Nous avons beaucoup appris de l'expérience algérienne et nous estimons pouvoir mobiliser tous nos efforts afin de régler nos problèmes continentaux collectivement et avec des approches régionales», a souligné le président Boni Yayi.

### Le Bénin importera du gaz butane algérien

Le président de la République du Bénin, Thomas Boni Yayi a annoncé mercredi à Oran que son pays compte importer du gaz butane algérien pour satisfaire ses besoins énergétiques.

«Pour satisfaire nos besoins énergétiques en qualité, nous avons décidé d'importer du gaz algérien sous forme de butane», a déclaré le président béninois au terme de sa visite d'Etat en Algérie. Le président Boni a salué le rôle de l'Etat algérien en matière de développement du secteur énergétique, déclarant: «ce que j'ai vu aujourd'hui dans la zone pétrochimique d'Arzew est impressionnant».

Estimant que l'énergie détermine le développement, il a affirmé que «sans l'énergie, on ne peut parler de développement». D'autre part, le chef d'Etat béninois a exprimé

l'engagement de son pays à «partir plus loin dans le rapprochement du partenariat économique avec l'Algérie», affirmant vouloir «un partenariat gagnant-gagnant».

«Nous avons mené un partenariat stratégique avec l'Algérie qui était le premier partenariat vers lequel le Bénin s'est tourné», a-t-il déclaré.

«Dans le cadre du renforcement des relations entre les deux pays, nous voudrions lancer une ligne aérienne entre le Bénin et l'Algérie», a par ailleurs souligné le président béninois.

Le président de la République du Bénin, qui a achevé sa visite d'Etat de trois jours en Algérie, a visité mercredi le complexe du GNL 3Z, où il a pris connaissance des investissements réalisés dans la croissance de l'activité pétrochimique dans la zone d'Arzew.

## L'AMBASSADEUR DE FRANCE EN ALGÉRIE, M. BERNARD EMIÉ À TLEMCEN «La France disposée à renforcer davantage sa présence économique en Algérie»

La France est disposée à renforcer davantage sa présence économique en Algérie dans plusieurs secteurs d'activités, a déclaré, mercredi à Tlemcen, l'ambassadeur de France en Algérie, M. Bernard Emié. Lors d'un point de presse à l'Institut français à Tlemcen, au terme de sa visite de trois jours dans la wilaya, le diplomate français a évoqué la possibilité de coopérer dans plusieurs domaines, notamment l'agriculture, l'élevage bovin, l'agroalimentaire et la filière lait qui constitue «un secteur majeur».

«Plusieurs accords ont été signés entre les deux pays afin de structurer cette filière et d'améliorer les rendements» a souligné Bernard Emié. Par ailleurs, l'ambassadeur français a rappelé que les présidents des deux pays ont décidé de donner une nouvelle impulsion au partenariat algéro-français dans divers domaines. Dans ce sens, il a fait savoir que des industriels de Tlemcen ont émis le vœu de faire de la sous-traitance avec l'usine «Renault Algérie» d'Oran. En outre, il a rappelé que le volume des échanges commerciaux entre les deux pays a at-



teint 12 milliards d'euros, soulignant que la France compte renforcer sa position en Algérie en attirant plus d'entreprises pour répondre aux priorités et besoins de l'Algérie et faire de son mieux pour devenir le premier partenaire de l'Algérie. M. Bernard Emié a également mis en avant le partenariat exceptionnel qui existe entre l'université de Tlemcen et les universités françaises dans les domaines de la formation et les échanges scientifiques. «Des dizaines d'accords ont été signés entre l'université de Tlemcen et les universités fran-

çaises. Une quarantaine de thèses de doctorat ont été soutenues en cotutelle et un nombre impressionnant d'étudiants algériens sont en France», a-t-il déclaré. Abordant le volet sécuritaire, le diplomate français a rappelé «la détermination des deux pays à lutter contre le terrorisme» tout en félicitant les forces de l'Armée nationale populaire (ANP) algérienne pour les efforts consentis pour retrouver les assassins du ressortissant français, Hervé Gourdel.

D'autre part, Bernard Emié a indiqué que les services consulaires français en Algérie ont délivré 330.000 visas dont un grand nombre de visas de circulation qui permettent d'avoir plusieurs rentrées au territoire français durant l'année 2014.

L'ambassadeur français, qui a tenu à remercier les autorités de la wilaya de Tlemcen pour leur chaleureux accueil, s'est dit impressionné par l'histoire et la beauté de la capitale des Zianides qui constitue «un véritable pôle de rayonnement culturel de par ses édifices culturels et historiques».

## ALGÉRIE - USA / ÉQUIVALENCE DES DIPLÔMES UNIVERSITAIRES L'Algérie et les USA s'attèlent à lever l'écueil

L'Algérie et les USA s'attèlent à lever l'écueil de l'équivalence des diplômes américains décrachés par les étudiants algériens aux USA et non reconnus en Algérie, a affirmé Megharie Curtis, sous secrétaire d'Etat adjointe, chargée des affaires académiques.

«Il y a une volonté du côté algérien de régler le problème de l'équivalence des diplômes décrachés par les étudiants algériens dans les universités américaines. Il existe une meilleure compréhension quant au fonctionnement du système d'enseignement américain et des modalités de délivrance de ces diplômes», a précisé Mme Curtis, dans un entretien accordé à l'APS. En visite en Algérie les 2 et 3 février dans le cadre d'une tournée maghrébine, la responsable américaine a ajouté que «des progrès» ont été réalisés à l'issue des discussions qu'elle a eues à ce sujet avec le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Mohamed Mebarki, dont elle a relevé la «disponibilité» à trouver une solution à cette préoccupation. Déplorant que cette contrainte soit un «frein» pour une plus grande mobilité des étudiants algériens vers les USA, elle a expliqué la nature «décentralisée» du système d'enseignement supérieur américain. Aussi, les questions liées au contrôle de la qualité et à la délivrance des diplômes ne sont pas sous l'égide du gouvernement, a-t-elle explicité.

«Nous allons continuer à discuter de ce problème pour aboutir à sa résolution. Amon retour aux USA, nous allons faire suivre une note diplomatique au Mesrs dans ce sens», a-t-elle poursuivi. Elle a relevé, dans le même sillage, les conséquences du problème de la reconnaissance s'agissant des «perspectives d'emploi» pour les étudiants algériens, une fois de retour dans leur pays d'origine.

«J'ai été également frappé par le manque d'interaction entre les universités algériennes et américaines et si l'on réussit à solutionner ce problème, cela créerait de nouvelles opportunités d'échanges entre les universités des deux côtés car les potentialités pour ce faire existent, aussi bien dans le secteur de l'éducation que dans celui de l'enseignement supérieur», a observé l'hôte de l'Algérie. Elle a souhaité, à ce propos, que le nombre d'étudiants algériens poursuivant leurs cursus d'enseignement dans les universités américaines soit plus important, indiquant que ce nombre a été de 173 en 2014, contre 176 en 2013. Dans le sens inverse, un (1) seul étudiant américain s'est inscrit en Algérie l'année écoulée. Au niveau maghrébin, les étudiants algériens inscrits dans les campus américains représentent le nombre le moins important, a déploré Mme Curtis, notant que ces derniers sont plus souvent intéressés par les disciplines des sciences et technologie, les mathématiques, le management et les affaires (Business) ainsi que l'ingénierie.

### L'enseignement de l'anglais pour les lycéens doublera en 2015

En plus de la barrière de l'équivalence des diplômes, la coopération bilatérale dans le domaine de l'éducation et de l'enseignement supérieur est confrontée à la contrainte de la langue, a noté la re-

présentante du Département d'Etat.

Pour pallier à cela, l'apprentissage de cette langue par les lycéens en Algérie va doubler durant l'année en cours, à travers le programme des micro-bourses dénommé «Access» initié par l'ambassade américaine, a-t-elle annoncé.

Plus de 600 lycéens s'y sont inscrits depuis le début de l'année, les cours étant dispensés en addition à leur programme scolaire, soit pendant les week-ends les vacances scolaires et en-dehors des horaires d'étude au lycée, a-t-elle précisé. «La formation des formateurs en anglais a été abordée avec les ministres de l'Education et de l'Enseignement supérieur», a fait savoir Mme Curtis, indiquant avoir également rencontré, lors de sa visite en Algérie, d'anciens bénéficiaires des différents programmes d'enseignement de l'anglais. «Il s'agit d'étudiants algériens qui étaient inscrits dans les programmes Fullbright, Humphrey et Bachelors et avec lesquels il a été intéressant d'échanger au sujet de leurs expériences», a-t-elle souligné.

Mme Curtis qui prône la notion de «diplomatie par l'éducation» explique l'importance accordée à cette discipline qui fait partie dans l'organigramme du Département d'Etat de la «diplomatie publique».

«Il s'agit de promouvoir les échanges de gouvernements à peuples et d'encourager les échanges de peuples à peuples. Tous les programmes sont ainsi conçus de sorte à permettre aux citoyens américains de rencontrer ceux issus d'autres pays à travers les échanges éducatifs. L'objectif étant de créer la confiance entre eux, de favoriser la connaissance de l'autre, et d'échanger les cultures, les valeurs, etc», a-t-elle explicité.

Elle a affirmé, à ce propos, que beaucoup de «malentendus et de fausses perceptions» ont été levés à la suite de ces programmes et que «souvent, les gens sont surpris par leur incompréhension et les préjugés qu'ils avaient au préalable vis-à-vis des autres».

Faisant observer que l'Algérie est «un partenaire important» pour les USA comme le démontre la visite de hauts responsables américains et «pouvant être un leader dans la région», la chargée des programmes académiques du Département d'Etat a précisé que c'est pour cette raison que son pays est engagé à travailler avec le gouvernement algérien dans le domaine de l'éducation. Pour mettre en œuvre cette stratégie de «rapprochement» par l'éducation, les USA ont mis en place le réseau «Education USA» impliquant 170 pays, dont l'Algérie, et qui englobe plusieurs aspects dont notamment l'apprentissage et l'enseignement de l'anglais ainsi que l'incitation à étudier aux USA. «Parce que nous estimons qu'il n'y a pas assez d'informations communes sur les uns et les autres pour mieux nous comprendre, nous privilégiions également d'échanger avec les personnes et les représentants de la société civile d'autant plus que les potentialités existent dans ce domaine Algérie-USA-coopération-université-éducation de part et d'autre», a-t-elle conclu.



## SCHISTE

### Un expert britannique minimise l'impact environnemental de la fracturation hydraulique

Le conseiller du Premier ministre britannique pour les questions scientifiques, M. Mark Walport, a minimisé l'impact environnemental de la technique de fracturation hydraulique pour le gaz de schiste, en soulignant qu'il suffit de gérer convenablement les risques au lieu d'éviter cette technique.

Dans une étude sur les questions énergétiques dont des extraits ont été publiés par la presse britannique, M. Walport se joint, ainsi, à d'autres scientifiques britanniques qui contestent l'idée véhiculée, notamment par les mouvements écologiques, selon laquelle les forages exploratoires du gaz de schiste par la technique de fracturation hydraulique endommageraient systématiquement l'environnement.

La Grande-Bretagne "devrait commencer les forages pour le gaz de schiste le plus tôt possible", afin de réduire non seulement sa dépendance des importations de gaz mais aussi la facture d'énergie pour les ménages, préconise M. Walport.

Selon lui, les industries pétrolière et gazière britanniques "recourent aux forages par fracturation depuis une soixantaine d'années", ajoutant que "le gaz de schiste est moins nocif que le charbon ou le pétrole s'il est brûlé convenablement".

Cette énergie "peut même servir de transition vers un futur plus écologique", avance ce scientifique qui souligne également que les expériences avaient montré que l'impact des forages par fracturation pouvait "être géré efficacement".

Les déclarations de M. Walport interviennent au moment où la Chambre des communes du parlement britannique a rejeté une demande de moratoire de deux années sur les forages pour le gaz de schiste.

Pour rappel, le gouvernement britannique de coalition a exprimé, en 2014, sa volonté de tout mettre en œuvre pour l'exploitation du gaz de schiste, annonçant des avantages fiscaux pour les communes qui acceptent d'accueillir sur leur territoire des projets de forage exploratoire.

Le Premier ministre, David Cameron, a également mis en avant les avantages en matière d'investissements, de création d'emplois et de sécurité énergétique.

Le gouvernement britannique avait levé, en décembre 2012, l'interdiction sur les forages exploratoires de gaz de schiste par fracturation hydraulique, imposée en 2011 suite à des secousses telluriques survenues dans la région de Blackpool où opérait la compagnie énergétique britannique Cuadrilla Resources.

## La région MENA va investir 755 mds USD dans l'énergie sur 5 ans

Les pays de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA), dont l'Algérie, vont investir 755 milliards de dollars dans les projets énergétiques dans les cinq prochaines années en dépit de la chute des prix du pétrole, selon une étude économique publiée hier.

Près de 42% de ces investissements, soit 316 milliards USD, seront dépensés pour la production d'électricité, 31% dans le pétrole et 27% dans le gaz, précise cette étude de l'Arab Petroleum Investment Corp (Apicorp), un institut basé en Arabie saoudite.

Plus de 75% des investissements seront dépensés par huit pays qui sont les plus gros détenteurs de réserves de pétrole et de gaz, note le document.

Il s'agit de l'Algérie, l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis, l'Irak, l'Iran, Koweït, Qatar et la Libye, précise l'étude.

Les investissements projetés sur la période 2015-2019 dans la région MENA sont légèrement inférieurs à ceux projetés pour la période précédente 2014-2018 (760 milliards USD), ajoute le document.

## ZONE EURO

### Progression de l'activité en janvier

L'activité a progressé en janvier dans la zone euro, avec un indice PMI au plus haut depuis six mois, soutenu par une accélération de la croissance en Allemagne, en Espagne et en Italie, a confirmé hier le cabinet Markit, qui publie cet indice.

Le PMI composite de la zone euro s'est établi à 52,6, mieux que la première estimation à 52,2, contre 51,4 en décembre.

Un PMI qui dépasse les 50 points, cela signifie que l'activité progresse, tandis qu'elle se replie si il est inférieur à ce seuil.

"Les données sont pour l'heure conformes à une croissance du PIB de 0,3% au premier trimestre de l'année, et l'adoption par la BCE d'un programme d'assouplissement quantitatif de grande ampleur devrait permettre de dynamiser encore davantage la croissance de la région", a dit le



chef économiste du cabinet Markit.

"Parmi les menaces qui continuent toutefois de peser sur l'économie de la zone euro, figurent les risques d'aggravation de la crise grecque et les tensions politiques avec la Russie", a-t-il ajouté.

Markit souligne que l'activité globale a augmenté dans trois des quatre principales économies de la région: l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne, mais qu'elle continue de se contracter en France pour le 9e mois consécutif. Les indices les

plus élevés sont enregistrés en Irlande (60,4), en Espagne (56,9), plus haut de 5 mois, en Allemagne (53,5) et en Italie (51,2). Il n'est que de 49,3 en France.

L'activité progresse tant dans l'industrie manufacturière que dans le secteur des services en début d'année 2015, les deux secteurs enregistrant une accélération de la croissance par rapport à décembre. C'est de nouveau le secteur des services qui affiche la plus forte expansion au cours du mois.

## EUROPE

### L'euro se replie face au dollar dans un marché scrutant la Grèce

L'euro perdait un peu de terrain face au dollar hier, dans un marché scrutant tout indice d'un éventuel accord entre Européens sur la dette grecque, alors que le ministre grec des Finances était à Francfort.

La monnaie unique européenne valait 1,1460 dollar, contre 1,1479 dollar mardi et 1,1343 dollar lundi soir.

L'euro reculait également face au yen, à 134,59 yens contre 134,96 yens la veille. Le dollar aussi baissait face à la devise japonaise, à 117,45 yens contre 117,57 yens la veille. Les cambistes étaient attentifs mercredi à la visite de Yanis Varoufakis au siège de la Banque centrale européenne (BCE) à Francfort, où il a rencontré le président de l'institution Mario Draghi.

Au sortir de cette rencontre, le ministre grec des Finances s'est dit "encouragé pour l'avenir" après des "discussions fructueuses" avec Mario Draghi.

L'euro avait baissé à son plus faible niveau en onze ans le 25 janvier, après la victoire électorale de la gauche radicale en Grèce, dans la crainte d'une sortie du pays de la zone euro.

Désormais, le marché semble plutôt rassuré par les solutions imaginées par les nouveaux dirigeants grecs pour obtenir au plus vite un allègement de la dette du pays, avec notamment l'idée d'obligations indexées sur la croissance, et la Bourse d'Athènes a bondi mardi de plus de 11%.

Le livre britannique progressait face à la monnaie unique européenne, à 75,33 pence pour un euro, comme face au dollar, à 1,5202 dollar pour une livre. Le franc suisse gagnait un peu de terrain face à l'euro, à 1,0597 franc pour un euro, mais reculait légèrement face au billet vert, à 0,9251 franc pour un dollar.

L'once d'or valait 1.268,56 dollars, contre 1.264,25 dollars mardi soir.

Mais la pression sur l'euro restait palpable car la monnaie unique demeurait lestée par le programme massif de rachats d'actifs annoncé le 22 janvier par la BCE. Ce programme, qui verra à partir de mars l'injection de 60 milliards d'euros par mois dans le système financier de la zone euro au moins jusqu'à fin septembre 2016. De son côté, le dollar restait sous la pression d'une récente série d'indicateurs américains décevants, notamment sur la croissance économique à la fin 2014. Dans ce contexte, les cambistes décortiquent mercredi les chiffres de l'emploi dans le secteur privé américain en décembre, en quête d'indices sur le rapport officiel mensuel sur l'emploi et le chômage attendu vendredi. Ces données sont particulièrement scrutées car elles permettent aux analystes de jauger la vigueur de la reprise de la première économie mondiale et de tenter de prévoir la date d'une hausse des taux de la Réserve fédérale américaine (Fed).

Le livre britannique progressait face à la monnaie unique européenne, à 75,33 pence pour un euro,

comme face au dollar, à 1,5202 dollar pour une livre. Le franc suisse gagnait un peu de terrain face à l'euro, à 1,0597 franc pour un euro, mais reculait légèrement face au billet vert, à 0,9251 franc pour un dollar.

L'once d'or valait 1.268,56 dollars, contre 1.264,25 dollars mardi soir.

## GRÈCE

### 6 semaines "au maximum" pour formuler des propositions

Une période de six semaines au maximum sont nécessaires à la Grèce pour lui permettre de mettre au point des "propositions alternatives à l'austérité", a affirmé le ministre grec des Finances Yanis Varoufakis dans une interview publiée hier.

"Il va falloir au maximum six semaines: c'est le temps que nous demandons aux partenaires européens pour pouvoir finaliser un programme cohérent de propositions alternatives à l'austérité", a répondu M. Varoufakis au journal italien *Il Messaggero*.

La Grèce met en avant quatre point principaux, a-t-il encore précisé: outre ces "six semaines environ" nécessaires pour "pouvoir formuler une proposition globale", la Grèce demande "la possibilité de faire des réformes socialement compatibles, l'acceptation du fait que les propositions et les solutions doivent, avant tout, viser à une ré-



solution de la crise humanitaire, et la prise de conscience que la crise de la Grèce est plus que jamais une crise européenne".

Le ministre s'était entretenu mardi à Rome avec son homologue italien Pier Carlo Padoa.

Il a rencontré le président de la Banque centrale européenne (BCE), Mario Draghi hier à Franc-

fort, et sera reçu par son homologue allemand Wolfgang Schäuble aujourd'hui à Berlin.

A Rome, à l'issue de son entretien avec M. Padoa, il avait indiqué que la Grèce "mettrait ses idées sur la table de l'Eurogroupe mercredi de la semaine prochaine".

Il s'agit, avait-il expliqué, d'aboutir pour la Grèce à une "stabilité suffisante et à un rythme budgétaire" lui permettant de pouvoir commencer à discuter avec ses partenaires européens en vue d'un "nouvel accord ferme le 1er juin" entre les pays de la zone euro, le Fonds monétaire international (FMI), la BCE et la Grèce.

M. Padoa avait souligné que la Grèce devait tenir compte de ses partenaires européens: "L'Union européenne est un lieu où la solidarité et la responsabilité sont des principes concrets qui s'exercent conjointement".

APS

## ALIMENTATION

**Hausse des importations des produits laitiers et baisse de celles du sucre en 2014**

Les quantités importées (lait en poudre, matières grasses dérivées tels beurre et crème) ont également connu une tendance haussière, passant à 395.898 tonnes en 2014 contre 276.928 tonnes en 2013, soit une augmentation de 43%.

Pour ce qui concerne les importations du sucre (sucre de betterave brut et sucre de canne, sirop de lactose et lactose à l'état solide), elles ont, en revanche, reculé de 4,74% passant à 861,05 millions USD en 2014 contre 903,89 millions USD une année plus tôt.

Mais en terme de quantité, les importations du sucre ont connu une hausse en s'établissant à 1,926 million de tonnes en 2014 contre 1,814 million de tonnes en 2013, en recul de 6,17%.

La diminution de la facture s'explique essentiellement par la baisse des cours du sucre sur le marché mondial grâce à une offre excédentaire. L'abondance de l'offre dans les principaux pays producteurs de sucre, dont le Brésil, le plus grand producteur et exportateur mondial, et la baisse des prix du pétrole brut qui a eu pour effet de réduire le volume des plantes sucrières transformées en



éthanol, ont pesé sur les cours internationaux du sucre. A rappeler que pour le lait, certaines mesures ont été prises pour soutenir cette filière afin d'encourager la production nationale et de limiter les importations.

A ce sujet, le ministre de l'Agriculture et du développement rural, Abdellouahab Nouri, a indiqué récemment que le secteur avait mis en place un programme pour augmenter le nombre de vaches laitières et élargir les superficies réservées à la production du fourrage.

Selon ses chiffres, ce dispositif a commencé à donner des résultats qui se sont traduits par une hausse de la

production nationale de lait qui est passée de 1,2 milliard de litres en 2000 à 3,5 milliards de litres en 2014.

Mais cette production demeure encore en deçà des besoins puisque la consommation nationale de lait est estimée à 5 milliards de litres par an, soit un déficit de 1,5 milliard de litres.

Par ailleurs, plus de 900 millions de litres de lait cru ayant servi à la production de lait pasteurisé ont été collectés en 2014 contre 100 millions de litres en 2000.

En 2014, les importations des produits alimentaires de l'Algérie ont atteint 11 mds USD contre 9,58 mds USD en 2013, en hausse de près de 18,9%.

**Le pétrole finit à son plus haut de 2015 à New York**

Pour la troisième séance de suite, le pétrole a fortement monté mardi à New York, à son plus haut niveau de l'année, profitant d'un accès de faiblesse du dollar et d'éléments jugés encourageants sur une baisse de l'offre.

Le cours du baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en mars a pris 3,48 dollars sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), à 53,05 dollars, un niveau que le contrat de référence n'avait plus atteint en clôture depuis le 31 décembre.

Les prix du pétrole ont gagné 8,53 dollars, soit près de 20%, depuis le début de leur rebond vendredi, qui a notamment suivi l'annonce d'une chute plus forte que prévu du nombre de plateformes pétrolières en activité aux Etats-Unis.

En plus de ce déclin, «de nombreux éléments sont en jeu», a jugé Phil Flynn, de Price Futures Group. «On continue d'annoncer des réductions d'investissements dans l'industrie, avec BP aujourd'hui, et j'ai rarement vu une chute aussi rapide des dépenses dans le secteur.»

Les groupes pétroliers britanniques BP et BG sont les derniers en date à annoncer une baisse de leurs investissements, après les Américains Chevron, ExxonMobil et ConocoPhillips, le Français Total et l'Anglo-Néerlandais Royal Dutch Shell, qui ont tous fait des annonces en ce sens ces derniers jours.

De plus, «des petites et moyennes entreprises du secteur suivent la même tendance, et dans l'ensemble, les industries d'exploration et de production vont baisser cette année leurs investissements d'environ un quart par rapport à 2014», a rapporté Andy Lipow, de Lipow Oil Associates.

**Le pétrole baisse avant les stocks américains attendus en hausse**

Les prix du pétrole repartaient à la baisse mercredi en cours d'échanges européens, sous la pression d'une hausse probable des stocks américains.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mars valait 56,45 dollars sur l'International Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 1,46 dollar par rapport à la clôture de mardi.

Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance perdait 1,79 dollar à 51,26 dollars.

Les cours du pétrole étaient sous pression mercredi, toujours plombés par une surabondance d'offre à court terme, après avoir pourtant frôlé les 60 dollars le baril pour le Brent mardi, un niveau plus atteint depuis la fin du mois de décembre.

Le rebond de ces derniers jours avait été soutenu principalement par les premiers signes d'un éventuel redressement de l'offre, favorisant le retour des investisseurs pariant sur une hausse des cours sur les marchés.

Les investisseurs attendaient donc avec prudence mercredi les données hebdomadaires officielles sur les réserves de pétrole des Etats-Unis publiées par le département américain de l'énergie (DoE). Une forte hausse des stocks serait de nature à tirer les cours vers le bas dans un marché déjà excédentaire.

APS



communiqué.

Depuis la série historique de 1997, le chômage a cru au cours de tous les mois de janvier, particulièrement en 2009, quand il a atteint près de 200.000 sans emploi, relève la même source, rappelant qu'en janvier de l'année précédente, le chômage a augmenté de 113.097 personnes.

En janvier 2015, un total de 1.367.795 contrats de travail ont été créés, soit 8,6 pc de plus par rapport au même mois de 2014, dont 120.239 sont indéfinis, indique la même source.

## ESPAGNE

**4,5 millions de chômeurs fin janvier**

Le nombre de chômeurs en Espagne s'est élevé à 4.525.691 de personnes sans emploi fin janvier 2015, selon des chiffres officiels publiés mardi à Madrid.

Le pays comptait à fin janvier 77.980 chômeurs de plus par rapport au mois précédent, selon le ministère espagnol de l'emploi et de la sécurité sociale.

A cours des douze derniers mois, le nombre de personnes inscrites sur les listes des bureaux d'emploi a toutefois baissé de 288.744 (-6%), soit «la plus forte baisse interannuelle depuis 1998», note le ministère dans un

## PORTUGAL

**Le chômage repart à la hausse au dernier trimestre 2014**

Le taux de chômage au Portugal est reparti à la hausse, augmentant à 13,5% au dernier trimestre 2014 contre un taux de 13,1% au troisième trimestre, a indiqué hier l'Institut national des statistiques.

Cet indicateur reculait depuis le premier trimestre 2013, quand il a atteint un record historique de 17,5%, alors que le pays se trouvait sous assistance financière internationale.

Entre début octobre et fin décembre, le nombre de chômeurs au Portugal s'est élevé à 698.300, soit 9.400 de plus qu'au troisième trimestre 2014 (+1,4%) mais 109.700 de moins qu'au dernier trimestre 2013 (-13,6%).

Sur l'ensemble de l'année dernière, le taux de chômage s'est établi à 13,9%, en net recul par rapport au chiffre de 16,2% enregistré en 2013, a précisé l'office des statistiques dans un communiqué.

Le gouvernement portugais s'attendait à un taux de chômage de 14,2% en 2014. Pour 2015, le gouvernement prévoit une nouvelle baisse à 13,4%. Moins optimiste, la Commission eu-



ropéenne, qui doit actualiser ses prévisions économiques jeudi, tablait en novembre sur un taux de chômage de 14,5% en 2014 et de 13,6% en 2015.

Soumis à une sévère cure d'austérité dans le cadre du plan de sauvetage financier sur trois ans accordé en mai 2011 par l'Union européenne et le Fonds monétaire international (FMI), le Portugal avait connu deux ans et

demis de récession avant d'en sortir au printemps 2013. Le gouvernement prévoit, pour l'ensemble de 2014, une croissance de l'activité économique de 1%, puis de 1,5% en 2015.

Les prévisions publiées par Bruxelles à l'automne sont plus prudentes et pointent vers un Produit intérieur brut (PIB) en hausse de 0,9% en 2014 et de 1,3% l'an prochain 2015.

## M'SILA

## Le marché des fruits et légumes nécessite d'autres mécanismes de régulation



La situation actuelle du marché des fruits et légumes dans la wilaya de M'sila nécessite la mise en place d'autres mécanismes de régulation pour faire "face à la flambée des prix", a estimé hier le directeur des services agricoles (DSA), Abdelaziz Boulefrah.

L'accompagnement des agriculteurs lors de la commercialisation de leurs productions agricoles dans les différents points de vente, l'exploitation du marché de gros des fruits et légumes réalisé et non encore exploité à Boussaïda et l'engagement d'une réflexion pouvant déboucher sur l'identification des intermédiaires générant le phénomène de la spéculation, pourraient constituer une solution, a préconisé ce même responsable.

Les enquêtes menées sur le terrain par les services agricoles depuis début janvier dernier, basées sur les déclarations des producteurs de légumes de la région particulièrement ceux qui se sont spécialisés dans la plasticulture, ont démontré que la différence de prix "dépasse de trois fois ceux proposés sur les sites de production", a affirmé M. Boulefrah.

"Le prix des piments et des poivrons proposés à 45 dinars/kg sur champ dépassent, par exemple, les 200 dinars dans les marchés de détail et c'est la même chose pour les carottes (9 dinars sur site de production contre 60 dinars au détail) les tomates et les pommes de terre", a-t-il détaillé.

La production des légumes cultivés sous serre a pourtant connu, ces cinq dernières années, une forte augmentation puisqu'elle est passée de moins d'un million de quinata à deux millions de quinata actuellement, dans cette wilaya qui dispose de 2.000 serres, selon la même source qui prévoit la réalisation de 5.000 autres à l'horizon 2019.

## PERTURBATION D'APPROVISIONNEMENT EN CARBURANTS :

## Retour à la normale à Tizi-Ouzou

L'approvisionnement de la wilaya de Tizi-Ouzou en carburants connaît un retour à la normale, depuis hier, et ce, après une légère perturbation enregistrée ces derniers jours, a indiqué à l'APS la directrice locale du district commercial de Naftal. Selon Cheballah Fatima, la pression enregistrée à Tizi-Ouzou ces trois derniers jours sur les carburants, et particulièrement le gasoil, "va baisser à partir d'aujourd'hui (mercredi)", suite à l'approvisionnement de la wilaya en ces produits pétroliers à partir de la wilaya d'Alger". Pour faire face à cette légère pénurie qui a marqué ces trois derniers jours, la flotte de camions du district de Naftal à Tizi-Ouzou, a été déployée vers les sources principales de ravitaillement d'El

Khroub et Skikda qui sont alimentées par pipeline et d'El Eulma et Sétif, ce qui a permis d'atténuer la pression au niveau de la wilaya, et particulièrement dans certaines localités qui enregistrent une forte demande de gasoil, utilisé pour le chauffage, telles que Aïn El Hammam, Bouzguène, Iferhouène, Béni Yenni et Imsouhal, a ajouté la responsable. Cette perturbation qui s'est traduite jusqu'à mercredi matin par de longues files de véhicules devant les stations-service de Naftal, a été la conséquence du non accostage, pour raison de vents violents et de mauvais temps, de pétroliers au port d'Alger, principal fournisseur de carburants de la wilaya de Tizi-Ouzou, a-t-on précisé. "Suite à l'accostage, hier, d'un

## ARTISANAT

## Des artisans d'Oran bénéficient d'équipements liés à leurs métiers

Une dizaine d'artisans d'Oran versés dans différents métiers ont bénéficié récemment d'équipements et outils liés à leurs activités, a-t-on appris, hier, de la direction de wilaya du tourisme et de l'artisanat.

«Des fours pour la préparation de gâteaux traditionnels, des fours pour céramique, des machines à coudre figurent dans le quota des équipements remis aux bénéficiaires», a indiqué un responsable de cette direction, Elias Hadjidj, expliquant que cette action de soutien aux artisans vise à promouvoir l'artisanat traditionnel et d'art



duits d'artisanat. Elle est financée par le fonds national de promotion des activités de l'artisanat traditionnel, a-t-il ajouté. La cérémonie de remise symbolique des lots d'équipements s'est déroulée en

présence du président de la chambre d'artisanat des métiers, des inspecteurs de la direction du tourisme et de l'artisanat et des membres de la société civile.

## NAÂMA

## Une unité anti-cancer mise en service prochainement à l'hôpital de Mécheria

Une unité anti-cancer sera bientôt mise en service à l'établissement public hospitalier (EPH) de la commune de Mécheria, dans la wilaya de Naâma, a-t-on appris hier auprès de la direction de la santé.

Cette structure sanitaire sera opérationnelle après la formation d'un staff médical composé de médecins généralistes et spécialistes en radiologie et hématologie, au niveau du centre hospitalo-universitaire de Tlemcen, dans le cadre des jumelages entre les wilayas du nord, du sud et des hauts plateaux, a indiqué le directeur de la santé, Amar Hadidi.

Une enveloppe financière est prévue pour assurer le bon fonctionnement de cette unité pour lui permettre d'offrir des soins gratuits à cette frange de malades

et leur éviter les déplacements vers d'autres wilayas pour leurs soins.

Cette unité va aussi renforcer l'aspect préventif, à travers le dépistage précoce et l'appui des moyens de radiothérapie dans la wilaya, selon la même source. Elle va également assurer un suivi aux malades, avec la numérisation de leurs dossiers, tout en assurant la prise en charge des nouveaux cas de malade à travers la wilaya, pour organiser le transfert et le suivi du malade aux services de chimiothérapie ou radiothérapie de l'établissement public hospitalier le plus proche, en attendant sa prise en charge localement, d'une façon totale, après acquisition du matériel nécessaire, a-t-on indiqué.

## TIZI-OUZOU

## La gare routière dans un état déplorable

## F Menad

La gare routière de Tizi Ouzou devient impraticable durant l'hiver. En effet, dès les premières pluies toute la gare et ce n'est nullement de l'exagération, est inondée.

Les flaques d'eau se forment sur les chaussées et sur les trottoirs

rendant difficiles le déplacement des piétons. Ces dernières se transforment par endroits (au niveau du Kef Naadja), de l'axe qui mène vers la gare multi-modale, devenue une véritable piscine. La gare routière est devenue un bourbier et pas loin d'elle la station de fourgons qui desservent la partie Est de la wilaya est dans un état tout

aussi lamentable. Non seulement cette station est inaccessible pour les voyageurs puisque l'entrée est totalement inondée par une sorte de «mini-rivière» qui se forme lors de fortes pluies, mais depuis plusieurs jours une bouche d'égout s'est mise à déverser tout son contenu sur la chaussée. Une gare routière sous forme

d'une étendue pleine de flaques d'eau et de trous. Aucun abri n'est disponible pour que ces pauvres malheureux s'abritent de la pluie en hiver, de la chaleur en été. Une gare routière où nos enfants sont livrés à eux-mêmes, des élèves des écoles et des lycées privés des moyens nécessaires qui leur permettent de suivre leurs études dignement.



est dépendante.

"L'absence du rail et d'un pipeline font qu'à chaque grandes intempéries, des perturbations apparaissent", a-t-elle rappelé.

Par ailleurs, en raison du relief accidenté de la wilaya, dont plus de 80% du territoire est montagneux, l'acheminement de carburants vers les localités,

notamment celles situées en Haute-Kabylie ne peut se faire, pour des raisons de sécurité du transport de ces produits sensibles, que par des petits camions de 12.000 litres au lieu des camions de 25 ou 30.000 litres, a indiqué Mme Cheballah.

APS

## PENSION - ALIMENTAIRE

# Entrée en vigueur du fonds de la pension alimentaire au profit des femmes divorcées ayant la garde des enfants

Le Fonds de la pension alimentaire destiné à la protection de la famille et des enfants mineurs, est entré officiellement en vigueur après sa publication récemment dans le journal officiel et la fixation des procédures de bénéfice des redevances financières.

En vertu de la loi N° 15-01 datée du 4 janvier 2015, portant création du fonds de la pension alimentaire, l'arsenal juridique vient d'être doté d'un nouveau mécanisme visant la protection des enfants mineurs et de la femme divorcée exerçant le droit de garde qui bénéficiera désormais d'une pension alimentaire en cas de manquement du débiteur.

Ce mécanisme intervient en application des orientations du Président de la République Abdelaziz Bouteflika du 8 mars dernier pour entamer la réflexion autour de la possibilité de création d'un fonds consacré aux femmes divorcées ayant la garde de leurs enfants.

Cette procédure vient compléter les mesures prévues au titre de la révision du code de la famille pour consacrer davantage d'égalité entre les conjoints, garantir une meilleure protection aux enfants et réaliser la cohésion familiale. «Des améliorations peuvent être introduites dans certains aspects matériels de cette loi, en cas de difficultés rencontrées par certaines femmes divorcées exerçant le droit de garde en vue de la recouvrement de la pension alimentaire».

Au début de son élaboration, le projet de création d'un fonds consacré aux femmes divorcées, soumis aux deux chambres du Parlement, avait suscité une large polémique et des réactions mitigées entre partisans et opposants. Certaines parties ont estimé que ce projet



contribuerait à l'augmentation des cas de divorce et de «khôlâ» et, par conséquent, à la dislocation de la famille.

D'autres par contre ont soutenu le projet car ayant une dimension humanitaire visant à préserver la dignité des femmes divorcées exerçant le droit de garde. Le projet a été à la fin adopté à l'unanimité par les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) et les membres du Conseil de la Nation.

La loi portant création du fonds de la pension alimentaire publiée dans le dernier numéro du journal officiel stipule ce qui suit: «Les redevances financières sont versées aux bénéficiaires, en cas de non-exécution totale ou partielle de l'ordonnance ou du jugement fixant la pension alimentaire, en raison du refus du débiteur de payer, de son incapacité de le faire ou de la méconnaissance de son lieu de résidence».

Les dispositions de la loi prennent en compte la sensibilité de la situation qui ne tolère pas de retard dans l'exécution des procédures. La dite loi prévoit à ce propos que «le juge compétent statue sur

la demande de bénéfice des redevances financières dans délais maximum de cinq (5) jours. La notification de l'ordonnance aux deux parties (crédancier et débiteur) se fait dans un «délais maximum de quarante-huit (48) heures», est-il encore mentionné dans le texte.

En cas de difficultés entravant le bénéfice de ces redevances financières, le juge des affaires familiales a «un délai maximum de trois (3) jours» pour statuer.

Les services compétents ordonnent le versement des redevances financières au bénéficiaire dans un délai qui «ne peut dépasser vingt-cinq (25) jours», à compter de la date de notification.

La loi fixe également les modalités de recouvrement des recettes du fonds prélevées des dations du budget de l'Etat, des montants des pensions alimentaires recouvrés des débiteurs, des taxes fiscales ou parafiscales, instituées conformément à la législation en vigueur au bénéfice du fonds de la pension alimentaire et des dons et legs.

## INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

# Engouement «exceptionnel» en matière d'investissements

L'industrie pharmaceutique nationale a connu, ces dernières années, un engouement «exceptionnel» en matière d'investissements, avec pas moins de 151 unités de production en phase de construction, en plus des 80 déjà opérationnelles, a indiqué le président de l'Union nationale des opérateurs en pharmacie (Unop), Abdelouahed Kerrar.

«Notre filière a connu ces dernières années un engouement exceptionnel en matière d'investissements, puisque ce ne sont pas moins de 151 unités de production nouvelles qui sont actuellement en phase de construction, en plus des 80 déjà opérationnelles», a affirmé M. Kerrar dans un entretien à l'APS. Il a relevé, toutefois, le fait que les autorités compétentes «n'ont pas pris la mesure des efforts d'organisation qui leur incombent pour canaliser, orienter et encadrer efficacement tous ces investissements anciens et nouveaux et pour leur permettre de prospérer et de servir au mieux l'économie du pays».

Le président de l'UNOP a cité, à ce propos, comme exemple, le système d'enregistrement, «qui, a-t-il dit, plie déjà sous la charge, aujourd'hui même, risque à coup sûr de constituer un goulot d'étranglement au cours des prochaines années, si des mesures radicales de remise en ordre ne sont pas prises». «Il en va de même du contrôle de la qualité, du système des prix et de tous les autres aspects touchant à l'encadrement d'une filière en pleine croissance», a-t-il ajouté, rappelant que «de détail des dysfonctionnements et des propositions pour les corriger a été maintes fois communiquée par l'UNOP».

Pour M. Kerrar, le cadre réglementaire «qui peine déjà à suivre et à répondre aux



besoins des producteurs déjà en place, a besoin (aussi) d'une mise à niveau sérieuse et conséquente, pour être à la hauteur des attentes des nouveaux arrivants».

Il a mis l'accent, à cet égard, sur deux aspects «majeurs», précisant que le premier est lié à la «contrainte que représente la rareté actuelle sur le marché des personnels techniques destinés à la production pharmaceutique. Il a estimé que le «bon fonctionnement de toutes les unités nouvelles commande une planification sérieuse des besoins massifs en formation de techniciens hautement spécialisés», estimant que «cela suppose une adaptation profonde de notre appareil d'éducation-formation en liaison directe avec la profession».

La seconde contrainte majeure est, quant à elle, liée à «l'écoulement des produits appelés à être mis à l'avenir sur le marché», signalant que «malgré de fortes perspectives de croissance», le marché national «va se révéler de plus en plus étroit face au surplus de capacités installées».

Il a jugé, à ce propos, qu'un effort sans

précédent devra être consenti en vue de trouver de nouveaux marchés et cela commande la définition urgente d'une stratégie nationale impliquant aussi bien les opérateurs nationaux que les services compétents de l'Etat algérien».

«Une action en direction des marchés africains, à titre d'exemple, nous semble particulièrement souhaitable», a-t-il indiqué, exprimant de la «disposition» de l'Unop à s'engager dans toute initiative en ce sens.

Il a, par ailleurs, appelé les administrations à se «moderniser rapidement» et à «anticiper» la nouvelle donne qui s'annonce, afin d'éviter tout désordre ou préjudice pour «un grand nombre d'investisseurs courageux qui ont pris le risque de se lancer sur un marché difficile», a-t-il dit.

**La politique nationale du secteur à contribué à la baisse des prix des médicaments**

Le développement de la production nationale a largement favorisé l'extension du marché du générique en Algérie, et ce en

## JUSTICE

# Trois ans de prison ferme requis contre 15 manifestants pour dégradation de biens d'autrui à Alger

Trois (3) ans de prison ferme et 100.000 DA d'amende ont été requises mardi par le tribunal correctionnel de Sidi M'hamed (Alger) contre 15 individus poursuivis pour «détérioration volontaire de biens d'autrui» perpétrée à Alger centre lors de la marche de protestation le 16 janvier dernier contre les caricatures blasphématoires de *Charlie Hebdo*.

Le verdict final sera prononcé la semaine prochaine. Lors de leur audition, les 15 accusés dont sept comparaissaient en état de liberté provisoire, ont nié en bloc toutes les accusations qui leur sont imputées, notamment leur participation aux actes de destruction visant des vitrines de magasins ainsi que des locaux d'agences de voyage, situés sur le parcours de la marche du 16 janvier dernier.

Les actes de vandalisme ont visé des vitrines de magasins, la devanture d'un hôtel ainsi que des locaux d'agences de voyage, situés sur le parcours de cette marche organisée pour dénoncer les atteintes répétées contre le prophète Mohammed et l'islam sous le couvert de la liberté d'expression.

Lors de cette marche, des rassemblements regroupant des milliers de personnes ont été organisés à Alger et dans plusieurs villes du pays pour dénoncer les atteintes répétées contre le Prophète Mohammed et l'islam sous le couvert de la liberté d'expression, rappelle-t-on.

La manifestation du centre d'Alger avait dégénéré en affrontements avec les forces de l'ordre déployées pour prévenir tout débordement. Des individus s'étaient alors attaqués à des magasins, détruisant leur devanture. Plusieurs arrestations avaient été opérées par les forces de l'ordre dont des «casseurs».

conformité avec les orientations des pouvoirs publics, a-t-il noté.

«Cette politique a, en conséquence, largement contribué à faire baisser, d'une manière globale, les prix du médicament dans notre pays», a-t-il relevé. Pour le président de l'UNOP, «cela n'est pas toujours perceptible par les citoyens, en particulier tous ceux dont le pouvoir d'achat reste encore très faible». «Mais, en comparaison avec tous les pays voisins, a-t-il fait remarquer, les prix de nos produits sont parmi les plus bas».

Il a souligné, en outre, que le remboursement sur la base du tarif de référence mis au point par le ministère en charge des caisses nationales de sécurité sociale, «n'aurait pas été possible sans la démarche concurrentielle impulsée grâce à une offre conséquente de produits compétitifs fabriqués localement». «Nous sommes fiers, à l'Unop, d'avoir contribué à implanter ce système dans notre pays» a-t-il dit, ajoutant que «maintenant, en tant qu'entrepreneurs, nous restons particulièrement mobilisés sur les volets liés à la qualité et aux bonnes pratiques de fabrication de nos produits».

Il a expliqué que ce volet qualité «revêt une dimension majeure qui se décline à travers des efforts de formation continue des personnels et à travers l'observance des standards internationaux les plus exigeants. Pour M. Kerrar, le secteur pharmaceutique est un secteur «extrêmement complexe» qui fait appel à des efforts «continus en termes d'innovation, de recherche et de développement de produits de plus en plus efficaces». «C'est un marché qui reste dominé en amont par de grandes multinationales des pays développés et de quelques grands pays émergents», a-t-il fait savoir.

APS



## EXERCICES PHYSIQUES POUR FEMMES ENCEINTES Résultats probants d'une première expérience à Oran

La première expérience d'exercices physiques pour les femmes enceintes a eu des résultats jugés positifs à Oran, a-t-on appris mardi de la chargée du programme de santé maternelle et infantile à la direction de la santé et de la population de la wilaya.

Cette expérience, aidant à un accouchement dans de meilleures conditions, concrétisée à l'établissement de maternité «Tazi Fatima» de haf «Ellouz» (ex-Les Amandiers) comme initiative pilote au niveau national, a été favorablement accueillie par des femmes enceintes dont la majorité sont issues des quartiers populaires de «El Hassi», «Bouamama» et «Ellouz» avoisinants, a ajouté à l'APS la sage-femme Baatouche Djilala, en marge d'une rencontre de formation sur la préparation à l'accouchement sans douleurs.

Ces exercices physiques sur tapis en utilisant un ballon ont été pratiqués par plus de 100 femmes enceintes de différents âges et niveaux social et éducatif, selon la même source.

Les résultats de cette opération ont révélé que 90 % des pratiquantes de ces exercices, conseillés tous les 15 jours à partir du 6e mois de la grossesse, ont accouché dans de «bonnes conditions», a-t-on ajouté.

Ces exercices physiques s'inscrivent dans le cadre du programme initié par la direction du secteur visant la prise en charge des femmes enceintes en leur épargnant des déchirures lors de l'accouchement et des césariennes, a encore signalé Mme Baatouche.

À travers cette rencontre de formation, à laquelle ont assisté plus de cent sages-femmes, la direction de la santé et la population œuvre à vulgariser l'expérience à tous les établissements hospitaliers spécialisés en gynécologie obstétrique et hôpitaux disposant de ce genre de services.

Toutefois, la chargée du programme de préparation des femmes enceintes à la maternité de haf «Ellouz» a expliqué que la préparation à travers des exercices physiques ne peut pas dire que la femme ne subira pas des complications lors de l'accouchement.

Le programme de préparation de la mère à l'accouchement repose sur le suivi de la grossesse jusqu'au 42ème jour après l'accouchement, pour réduire la mortalité maternelle, a souligné la formatrice internationale, Mme Benkaddour Samia qui se charge de la formation des sages-femmes en matière de préparation de femmes enceintes.

Ce programme porte aussi sur l'organisation de séances individuelles de sensibilisation du couple, a-t-elle ajouté déclarant que «la grossesse ne doit pas être perçue comme une maladie mais comme un événement heureux».

## AGRICULTURE

# 50% des besoins du projet de 2 millions d'hectares irrigués disponibles



Le directeur de l'hydraulique au ministère des ressources en eau, Omar Boukeroua a déclaré à l'APS que le taux de réalisation du projet d'extension des surfaces irriguées à deux (2) millions d'hectares à l'horizon 2020 a atteint 50%, les 50% restants seront pris en charge dans le cadre de nouveaux programmes.

Le suivi du projet qui s'inscrit dans le cadre du plan quinquennal 2015-2019 est assuré par une commission conjointe entre les secteurs des ressources en eau et de l'agriculture qui planche actuellement sur les aspects technique et financier du projet, a précisé M. Boukeroua.

Selon le responsable, le secteur a mobilisé tous les moyens afin de concrétiser le projet dans les délais fixés notamment à travers la réhabilitation des équipements existants ainsi que des projets en cours de réalisation et d'étude et d'autres projets qui seront programmés selon le besoin.

Le secteur aspire à travers le projet d'extension des surfaces irriguées à deux (2) millions d'hectares à atteindre les 850.000 ha de terres irriguées dans les Hauts plateaux, 716.000 ha dans le sud et 581.000 ha dans les wilayas du nord, a-t-il expliqué soulignant que le taux de contribution des surfaces irriguées dans la production agricole nationale passera, après l'achèvement du

projet, de 40% à plus de 70%.

Selon l'interlocuteur, la mise en œuvre du projet nécessite le recours aux eaux conventionnelles (les grands transferts et les barrages) et aux eaux non conventionnelles (dessalement de l'eau de mer et traitement des eaux usées).

Les systèmes des grands transferts, à l'instar de Béni Haroun et des Hauts plateaux sétiens permettront l'irrigation de 80.000 ha de terres agricoles (40.000 ha pour Béni Haroun et 36.000 ha pour les Hauts plateaux) qui couvriront 6 wilayas (Mila, Khénchela, Oum El Bouaghi, Batna, Sétif et Bordj Bou Arreridj).

Les services du ministère doteront les surfaces irriguées d'équipements nécessaires à partir de ces deux systèmes qui assurent l'alimentation en eau potable et en eau d'irrigation.

Les programmes réalisés en matière de barrages a permis d'augmenter les capacités de stockage au cours de la dernière décennie de 4 milliards de m<sup>3</sup> en 2000 à près de 8 milliards de m<sup>3</sup> actuellement qui seront utilisés dans l'extension des surfaces irriguées, 13 barrages seront réceptionnés en 2016, qui couvriront 34 000 ha de terres agricoles outre les 23 en étude.

Le recours aux eaux non conventionnelles (eau de mer et eaux usées traitées) a permis d'augmenter les capacités du pays en eau potable notamment avec la mise en service des stations d'assainissement à l'ouest.

11 stations d'assainissement sont disponibles dont 9 sont opérationnelles avec une capacité globale

d'un million 400 000 m<sup>3</sup> par jour, les deux autres devant être finalisées prochainement.

Les stations d'épuration au nombre de 165 stations au niveau national assurent une production atteignant 850 millions de m<sup>3</sup> par an ce qui permet l'irrigation de 80 000 ha de terres agricoles, précise la même source.

## Développement de l'agriculture au Sahara et création de plus de 2 millions de postes d'emploi

Des projets de développement de l'agriculture dans la région du Sahara sont prévus avec au menu des programmes ambitieux de forages et d'extraction des eaux souterraines qui permettront d'augmenter les surfaces irriguées de 365 000 ha à 716 000 ha avec une hausse de 350 000 ha à l'horizon 2020.

Le même projet devrait contribuer également à augmenter les surfaces irriguées dans les Hauts plateaux de 415 000 ha à 550 000 ha soit une hausse de 435 000 ha et dans le nord de 366 000 ha à 581 000 ha soit une hausse de 215 000 ha.

Le projet prévoit aussi la création de plus de 2 millions de postes d'emploi, un poste de travail permanent et deux postes provisoires pour un hectare de terres agricoles irriguées, selon M. Boukeroua.

Il offre par ailleurs aux investisseurs privés la possibilité de bénéficier du soutien de l'Etat (crédits et autorisations de forage) et aux Jeunes le financement à 100 %.

Le ministère est également disposé à aider les investisseurs à créer de petites stations de drainage.

## La modernisation de la filière avicole, une nécessité économique criarde

Des membres du Conseil national interprofessionnel d'aviculure ont affirmé, mardi à Mascara lors d'un colloque national sur les perspectives de l'aviculure en Algérie, que la modernisation de cette filière est une nécessité impérative pour prendre en charge les besoins des citoyens et accéder à une économie forte et diversifiée.

Le développement et la modernisation de la filière avicole permettent d'accroître la production des viandes blanches, des œufs, d'améliorer leur qualité et de réduire l'importation des intrants utilisés dans ce secteur, ont-ils indiqué lors de cette rencontre organisée par le Conseil national interprofessionnel d'aviculure.

Le président du conseil, Kali Moumène, a indiqué que l'élevage avicole en Algérie est en déca des espérances malgré la croissance enregistrée durant les cinq dernières années, faisant remarquer qu'un grand

nombre d'avicultrices exercent dans des locaux et des entrepôts non conformes, «ce qui est à l'origine de la perte, annuellement, d'un grand nombre de poulets, nonobstant le recours de 70% d'entre eux au marché parallèle sans déclaration auprès des services compétents, ce qui rend difficile l'évaluation et la mise en place de plans de développement».

Le citoyen algérien, a ajouté M. Kali, consomme en moyenne 16 kilos de viandes blanches et 90 œufs chaque année, loin de la moyenne mondiale estimée à 30 kilos de viande de poulet et 220 œufs, tout en soulignant que l'accroissement du taux de consommation en Algérie pour atteindre la moyenne mondiale offre une grande opportunité à l'investissement dans le secteur à travers la modernisation des moyens de production.

M. Kali a également indiqué que la production des viandes blanches en Algérie a

augmenté durant les cinq dernières années de 13 % soit de 2,1 millions de quintaux en 2009 à 4,1 millions de quintaux en 2013 représentant une valeur de 120 milliards DA.

La production des œufs a augmenté lors de cette période de 9 % soit de 4 milliards d'œufs à 6 milliards, pour une valeur de 64 milliards DA, a-t-il ajouté, affirmant que ces valeurs et taux peuvent augmenter avec l'organisation de la filière et sa modernisation en collaboration avec les avicultrices et le ministère de l'Agriculture et du Développement rural.

Pour sa part, le président du conseil régional de l'aviculure de la région de Sétif a appelé à œuvrer à réduire le coût de production et à améliorer sa qualité pour le bien des producteurs et des consommateurs, et ce à travers l'octroi de crédits bancaires et leur facilitation aux avicultrices pour la réalisation d'entreprises pilotes permettant

d'accroître le rendement, la formation des éleveurs sur l'utilisation des moyens modernes, ainsi que la collaboration entre différents intervenants pour contribuer à réduire les coûts d'importation des intrants.

Un membre du conseil national interprofessionnel de la filière avicole,

Mohamed Zegaret, a souligné que le secteur nécessite une bonne maîtrise pour surmonter le problème de régression de la production en été et la dégringolade des prix en cas de hausse de la production, et ce à travers la «disponibilité d'espaces de stockage en froid, la contribution des pouvoirs publics à la réduction de l'activité parallèle qui prive les avicultrices du soutien de l'Etat, l'organisation du marché et la lutte contre certains parasites qui relèvent les prix au détriment du producteur et du consommateur».

APS

## CRASH D'AVION À TAÏWAN: Au moins 21 personnes sont mortes

Un avion de la compagnie taïwanaise TransAsia Airways est tombé dans une rivière hier à Taipei avec 58 personnes à bord, dont 17 ont été secourues alors que d'autres étaient prises au piège, selon les télévisions locales.



L'ATR 72-600 à turbopropulseur de la TransAsia effectuait un vol intérieur lorsqu'il a heurté un pont routier avant de s'abîmer dans une rivière proche.

Les personnes secourues ont été hospitalisées. Les services de secours tentaient de venir en aide aux autres voyageurs. Les images des télévisions montrent des secouristes debout sur les débris de l'appareil en train de tenter d'extirper les passagers à l'aide de cordes. Les rescapés, parmi lesquels deux enfants, étaient ensuite embarqués à bord de canots de sau-

vetage jusqu'au rivage. L'accident est survenu vers 11h00 locales (3h00 GMT) quelques minutes après le décollage de l'avion de l'aéroport de Songshan à Taipei à destination de l'île de Kinmen.

Les deux boîtes noires de l'avion ont été retrouvées et devraient être décryptées hier soir, selon la même source. L'accident est survenu vers 11h00 locales (3h00 GMT) quelques minutes après le décollage de l'avion. L'ATR 72-600 à turbopropulseur de la TransAsia effectuait un vol intérieur lorsqu'il est tombé dans la rivière

après avoir frappé avec son aile un taxi, dans lequel se trouvaient un homme et une femme, sur une section d'autoroute surélevée.

Il s'agit du deuxième accident subi par la compagnie aérienne en quelques mois : le 23 juillet 2014, le vol GE222 de TransAsia Airways, également un avion ATR-72, s'est écrasé sur l'île de Penghu, tuant 48 personnes. Fondée en 1951, TransAsia Airways est la première compagnie aérienne privée de Taiwan et se concentre sur des vols de courtes distances à destination de l'étranger.

## INCENDIE DANS UNE MINE DANS LE NORD DE LA SUÈDE 200 employés évacués

Plus de 200 employés ont été évacués dimanche de la mine de Kiruna (nord) suite à un incendie qui s'est déclaré à 935 mètres sous terre, indique le Conseil régional de Norrbotten.

Le feu est sous-contrôle et personne n'a été blessé, a précisé le Conseil régional dans un communiqué. Aux environs de 9 heures du matin (heure locale), un chargeur diesel a pris feu à près d'un kilomètre sous terre alors que 256 personnes travaillaient dans la mine, a indiqué l'agence de presse suédoise TT.

Selon un porte-parole de la police, aucun des employés n'a été blessé. La mine de Kiruna, dans le nord de la Suède est gérée par LKAB. C'est la



plus grande mine de fer souterraine du monde.

La compagnie minière a confirmé

qu'un incendie s'était déclaré et qu'une opération d'évacuation était en cours.

## EGYPTE

### L'Egypte expulse le journaliste australien Peter Greste

L'Egypte a expulsé le journaliste emprisonné Peter Greste vers son pays natal, l'Australie, a rapporté dimanche l'agence de presse MENA.

Le ministère des Affaires étrangères a agi en coordination avec l'ambassade d'Australie au Caire, et M. Greste doit partir pour Sidney cet après-midi.

M. Greste, ainsi que l'égypto-canadien Mohammed Fahmy et le producteur égyptien Baher Mohammed, travaillaient pour la chaîne de télévision Al-Jazira en anglais, basée à Doha. Les trois journalistes avaient été condamnés à sept ans de prison pour avoir aidé le groupe des

Frères musulmans, interdit en Egypte. M. Mohammed avait été condamné à trois ans d'emprisonnement supplémentaire pour une affaire séparée concernant la possession d'armes à feu. Les journalistes avaient été arrêtés en décembre 2013 lors d'une perquisition de sécurité dans leur chambre d'hôtel au Caire, depuis laquelle ils travaillaient.

Ils avaient été accusés de diffuser de fausses informations ternissant l'image de l'Egypte et d'aider des membres du groupe des Frères musulmans, organisation hors-la-loi.

## CHINE

### Un séisme de magnitude 5,2 frappe le Tibet



Un séisme de magnitude 5,2 a secoué hier la région autonome du Tibet, a annoncé le Centre du réseau sismique de Chine.

Le séisme est survenu dans le district de Gerze de la préfecture d'Ali, dans la région autonome du Tibet (sud-ouest de la Chine). Son épicentre, situé à une profondeur de 10 km, a été localisé à 32,9 degrés de latitude nord et 83,5 degrés de longitude est, selon la même source.

## USA

### Accident ferroviaire au nord de New York : 6 morts

Six personnes ont trouvé la mort mardi soir dans un accident entre un train et une voiture dans le comté de Westchester au nord de la ville de New York, indique le *New York Times*.

L'accident est survenu quand un train, qui assurait la liaison entre la station de Grand Central dans le centre de New York et le Westchester (nord), a percuté une voiture légère qui traversait un passage à niveau près du hameau de Valhalla, précise un porte-parole du service du métro, Aaron Donovan.

La conductrice du véhicule et cinq passagers à bord du train ont trouvé la mort, et une douzaine ont été blessés, a précisé M. Donovan, ajoutant que la voiture et la locomotive ont pris feu.

## ALBANIE

### 13 cas suspects de grippe porcine signalés



Treize cas suspects de grippe porcine ont été signalés mardi dans la ville albanaise de Fier (centre), a rapporté la chaîne de télévision ABC.

Le chef du service des urgences de l'hôpital régional de Fier, Novruz Causaj, a déclaré que les patients avaient développé des symptômes semblables à ceux de la grippe porcine et que trois d'entre eux avaient été envoyés dans la capitale, Tirana, pour y recevoir un traitement.

Les dix autres patients sont traités avec des médicaments contre la grippe porcine. Jusqu'à présent, aucun cas de grippe porcine n'a été confirmé en Albanie.

APS



# Les muscles et le sport

*Une fois stimulés par les impulsions nerveuses venues du cerveau, les muscles vont se contracter. Dans le cadre des activités physiques, les muscles sont sollicités de différentes manières selon la durée et l'intensité de l'exercice.*

## La structure des muscles

Les muscles sont formés de faisceaux composés de fines cellules, parfois très longues, appelées fibres musculaires. À l'intérieur des fibres se trouvent des filaments de protéines imbriqués les uns dans les autres. Lorsque la fibre est stimulée par une cellule nerveuse, ces filaments glissent les uns le long des autres, provoquant un raccourcissement de la fibre. Lorsque ce raccourcissement s'ajoute à celui de nombreuses autres fibres, le muscle se contracte.

Cette contraction consomme de l'énergie sous forme d'ATP provenant essentiellement de la transformation du glucose et des acides gras.

Les fibres musculaires sont de deux types : des fibres rapides, capables de se contracter très rapidement mais peu de fois à la suite, et des fibres lentes, capables de se contracter un plus grand nombre de fois, permettant des exercices plus longs. La proportion de fibres rapides et de fibres lentes varie selon les muscles.

Les muscles responsables des mouvements se trouvent sous le contrôle des cellules nerveuses (les neurones) provenant du cerveau et passant par la moelle épinière. Au niveau des muscles, les terminaisons nerveuses se ramifient et chaque ramification est accolée à la membrane d'une fibre.

## La détente verticale

Un test simple permet d'évaluer l'aptitude d'un sportif à pratiquer des sports de vitesse (sprint, lancers, judo, tennis, football, etc.) qui demandent un effort de type explosif (avec beaucoup de force développée en un temps très bref).

Ce test, qui évalue la réactivité des fibres musculaires rapides, se fait en mesurant la hauteur maximale atteinte lors d'un saut vertical effectué pieds joints et avec élan.

L'adaptation des muscles à la pratique du sport

Pendant la pratique d'un sport, les muscles vont travailler davantage. Prévenir les accidents musculaires liés au sport (claquage, déchirure, etc.) implique de bien connaître les effets du sport sur les muscles.

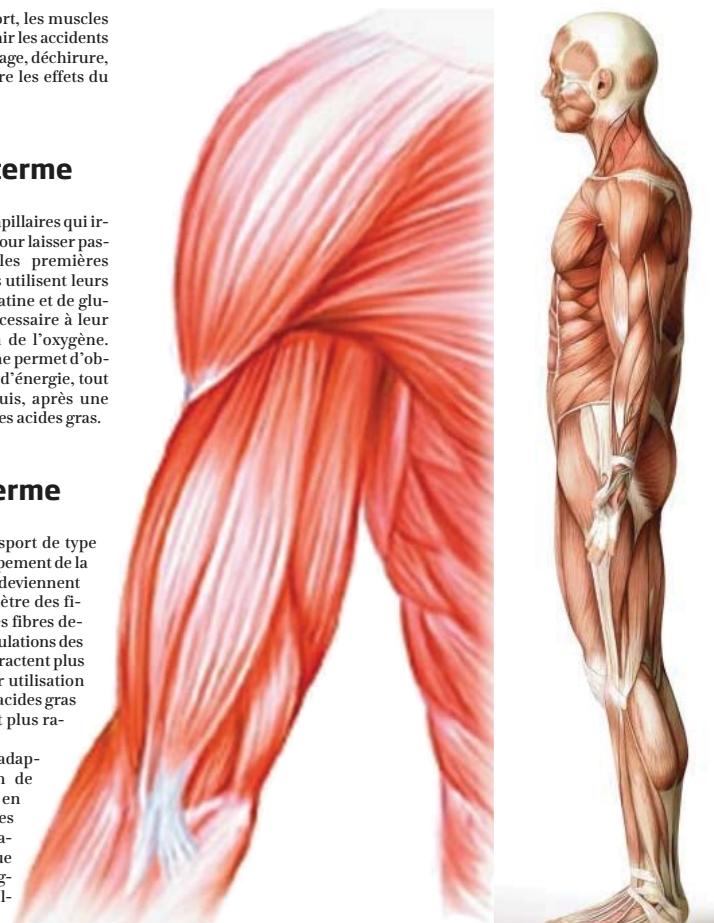
## L'adaptation des muscles à court terme pendant le sport

Lors de l'échauffement, les capillaires qui irriguent les muscles se dilatent pour laisser passer plus de sang. Pendant les premières minutes, les fibres musculaires utilisent leurs réserves d'ATP, de phosphocréatine et de glucose pour fournir l'énergie nécessaire à leur contraction, sans intervention de l'oxygène. Ensuite, l'utilisation de l'oxygène permet d'obtenir une plus grande quantité d'énergie, tout d'abord à partir du glucose puis, après une vingtaine de minutes, à partir des acides gras.

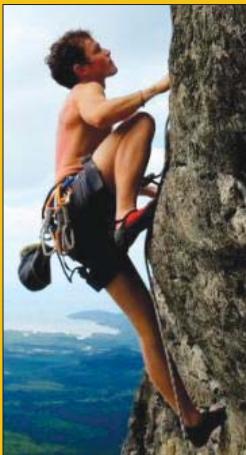
## L'adaptation des muscles à long terme pendant le sport

La pratique régulière d'un sport de type musculation favorise le développement de la masse musculaire. Les muscles deviennent plus visibles parce que le diamètre des fibres musculaires augmente. Ces fibres deviennent plus réactives aux stimulations des cellules nerveuses. Elles se contractent plus efficacement et améliorent leur utilisation des nutriments : le recours aux acides gras comme source d'énergie se fait plus rapidement.

Pour les fibres rapides, cette adaptation se traduit par un gain de chaque contraction en vitesse et en force. L'adaptation des fibres lentes permet d'améliorer les capacités d'endurance. La pratique du sport provoque aussi l'augmentation du nombre de capillaires qui irriguent les muscles.



## L'importance de la musculation pour l'ensemble des sports



L'adaptation des muscles à la pratique sportive peut avoir des conséquences négatives. Sous l'effet de l'exercice, et en particulier des exercices de force, les muscles tendent à perdre de leur élasticité. Ils sont plus toniques : leur longueur au repos est plus courte du fait d'un état de contraction résiduel permanent. La présence de muscles trop toniques peut provoquer des anomalies de la posture, c'est-à-dire de la façon de se tenir.

Par exemple, les personnes qui pratiquent l'escalade font énormément travailler les muscles du devant de l'épaule et les pectoraux : ils ont souvent une posture particulière avec les épaules « enroulées » vers l'avant. Ces mauvaises postures peuvent être responsables de douleurs, voire de problèmes de dos après plusieurs années. Ces problèmes sont corrigés par la pratique d'étirements après l'effort et par la mise en place d'un programme de musculation destiné à faire travailler les muscles qui ne sont pas sollicités par ailleurs. Pour les mêmes raisons, les pratiquants de sports asymétriques (sports de raquette, golf, lancers, etc.) ont intérêt à pratiquer des exercices de musculation symétrique pour éviter des problèmes de posture.

Ainsi, pour tous les sportifs de haut niveau, l'entraînement ne consiste pas seulement à pratiquer leur discipline. Un programme personnalisé de musculation ou d'endurance tient toujours une place importante dans leur entraînement : pour faire travailler les muscles nécessaires à une bonne gestuelle, pour compenser les déséquilibres posturaux, mais aussi pour améliorer la résistance (pour les sportifs d'endurance) ou l'endurance (pour les sportifs de résistance).

Ce programme personnalisé relève de la compétence des préparateurs physiques qui encadrent les sportifs.

# LA FATIGUE PENDANT LE SPORT

## Chez les sportifs, la fatigue n'est pas que musculaire !

Lors d'un effort intense et prolongé, les muscles peuvent donner des signes de fatigue : diminution de la vitesse et de la qualité des gestes, crampes, sensations de brûlure, tremblements, raideur, défaillance, etc. Les origines de ces signes peuvent être diverses :

L'accumulation d'acide lactique lors de la production d'énergie augmente l'acidité au sein des fibres musculaires. Cette acidité a tendance à inhiber la synthèse d'ATP à partir du glucose et des acides gras et diminue l'énergie disponible pour la contraction des muscles ;

Les réserves de glycogène s'épuisent et l'utilisation des acides gras comme source d'énergie est moins efficace ;

Les concentrations locales de calcium, potassium ou magnésium sont perturbées et nuisent aux contractions des muscles atteints ;

Les messagers chimiques qui permettent la communication entre les neurones et les fibres musculaires s'épuisent.

Au-delà de ces modifications chimiques au niveau des muscles (regroupées sous le nom de fatigue périphérique), la fatigue peut également provenir d'une réaction du cerveau face aux signes de la fatigue musculaire : c'est la fatigue centrale.

### Elle se traduit par :

Une diminution de la capacité de coordination des mouvements ;

Un affaiblissement des capacités à analyser les sensations ;

Des troubles de l'attention et de la concen-



tration ;

Une baisse de la motivation et du plaisir ;

Un allongement du temps de réaction des réflexes.

Continuer la pratique malgré la fatigue provoque des microlésions au niveau des fibres musculaires. La fatigue est un signal d'alerte destiné à préserver les réserves d'énergie qui sont vitales pour les fonctions de base du corps.

La fatigue ne s'observe pas seulement pendant l'effort. Les sportifs sont également victimes de fatigue chronique, c'est-à-dire qui n'est pas effacée par le repos. Elle est causée par une sollicitation répétée et trop fréquente du corps, par exemple par un surentraînement. La fatigue chronique peut se traduire par des douleurs musculaires et tendineuses, des fractures de fatigue, mais aussi des problèmes psychologiques.

## L'échauffement des muscles avant le sport



L'échauffement permet aux muscles de débouter leur effort en douceur. Il provoque la dilatation des capillaires et augmente la température du corps, ce qui permet une meilleure efficacité des réactions chimiques qui génèrent l'énergie. De plus, il favorise l'utilisation par les muscles de la voie aérobique qui est plus efficace sur le plan énergétique. Les assouplissements stimulent et étirent muscles et tendons, ce qui permet de diminuer les risques d'accidents de type élongation ou déchirure. L'échauffement est indispensable pour préparer le corps et l'esprit à l'effort, et contribuer à prévenir les accidents. Il laisse aux organes le temps de se préparer aux performances qu'il va devoir accomplir. Il permet également de s'adapter aux conditions imposées par l'environnement : température, humidité, altitude, etc. Les sportifs qui ont une masse musculaire volumineuse mettent

plus longtemps à s'échauffer.

L'échauffement doit être systématiquement effectué avant chaque séance. Pour cela, il est important d'en faire un

véritable rituel où les mêmes exercices sont répétés dans le même ordre, entraînement après entraînement. Au début, les 15 à 20 minutes passées à s'échauffer peuvent paraître

très longues. Commencez en groupe pour vous motiver mutuellement. Après quelques séances, il ne vous viendra plus à l'idée de vous en passer.

### Un échauffement bien mené comporte trois phases :

L'échauffement général (10 à 15 minutes) : il s'agit de faire des exercices qui élèvent la température du corps et le mettent en condition.

Trottiner, sauter à la corde, faire un peu de vélo, faire des pompes,

des abdominaux, des flexions

des jambes, etc., toutes

sortes d'activités faites

progressivement et en

douceur peuvent faire l'affaire.

Il faut faire travailler les muscles qui seront sollicités par le sport en privilégiant les mouvements

rapides et sans résistance.

Les assouplissements

(5 minutes) : le but de cette

phase est d'assouplir les

muscles et les tendons qui vont travailler, et de stimuler leurs récepteurs. Chaque muscle ou groupe de muscles est étiré pendant 6 secondes (soit deux respirations complètes), puis contracté pendant 6 secondes (tout en maintenant la position d'étirement, ce qui demande un peu de concentration au début), et enfin relâché pendant 6 secondes. L'exercice est répété une fois ;

L'échauffement spécifique : en fait, il s'agit de commencer la séance proprement dite, mais sans forcer, en augmentant progressivement l'intensité de l'effort.

N'oubliez pas : vingt minutes d'échauffement avant chaque séance valent mieux que deux mois d'arrêt après un accident ! Il peut être bénéfique de pratiquer des échauffements chaque jour, même en dehors des jours de pratique sportive, par exemple le matin au lever pour se dérouiller.

# RADIOOTHÉRAPIE: Le nombre d'accélérateurs atteindra les 58 avant la fin de l'année 2017

Le nombre d'accélérateurs linéaires de radiothérapie atteindra les 58 avant la fin de l'année 2017, lit-on dans un document relatif à l'évolution de l'offre publique en radiothérapie rendu public hier par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

Le nombre actuel d'accélérateur de radiothérapie, qui est de 14, augmentera avec la mise en service de nouveaux accélérateurs et la réception progressive de nouveaux centres anticancer (CAC) sur l'ensemble du territoire national, relève le ministère.

Plusieurs régions seront dotées de nouveaux CAC entre 2016 et 2017, selon le document qui précise que les wilayas concernées sont Béchar, Adrar, El Oued, Chlef, Tiaret, Médéa, tandis qu'un Institut du cancer sera livré à Oran.

Chaque établissement spécialisé comportera trois (3) accélérateurs linéaires de radiothérapie.

Le ministère de la Santé a rappelé que l'année 2014 a marqué le début de la réduction des délais d'attente pour la radiothérapie mais avec de fortes dis-



parités régionales allant d'une semaine à 15 jours pour Oran, Sétif et Batna mais jusqu'à 6 mois pour Alger et Blida".

Avec la mise en service de

deux nouveaux accélérateurs de Blida, prévue avant le mois d'avril, et la réception progressive courant 2015 de nouveaux CAC à Draâ Ben Khadda, Tlem-

cen, Sidi Bel Abbès, Annaba et Laghouat qui permettra la mise en service de 20 nouveaux accélérateurs, "le délai normatif moyen national pour un ren-

dez-vous en radiothérapie sera inférieur à 30 jours", a estimé le ministère.

Ce délai sera encore amélioré avec la mise en œuvre du Plan cancer qui prévoit des approches alternatives en matière de soins palliatifs qui vont libérer plus de places en radiothérapie", selon la même source.

Le ministère de la Santé a rappelé que "les équipements de radiothérapie sont soutenus par les accords de partenariat stratégique signés notamment avec l'américain Varian qui va fournir au moins la moitié des accélérateurs nouveaux", soulignant que "Varian Algérie (société qui vient d'être créée) assurera la gestion de la base logistique de maintenance en Algérie et gérera le centre de formation pour tous les personnels appelés à travailler sur les équipements Varian".

## SELON DES SPECIALISTES L'administration de la chimiothérapie orale est faisable à domicile avec des préalables

L'administration de la chimiothérapie orale est faisable à domicile dans le cadre de l'hospitalisation à domicile (HAD), seulement avec des préalables, ont indiqué hier à Alger des médecins.

Dans le cadre de notre activité d'HAD nous pouvons prendre en charge dans un premier temps la chimiothérapie à domicile et gérer les effets secondaires selon un schéma proposé par les services spécialisés", a souligné le docteur en médecine interne, Kamel Kadri, en marge de la 2<sup>e</sup> journée sur la prise en charge de la personne âgée et l'hospitalisation à domicile.

Tout en précisant que les médecins ne veulent en aucun cas "se substituer" aux oncologues, il a ajouté que "les équipes des HAD ne feront qu'appliquer le protocole thérapeutique indiqué par les spécialistes, mais avant cela il y a des préalables, citant entre autres, les conditions d'hébergement des patients et particulièrement le cadre juridique.

Il s'agit d'abord d'élaborer les textes réglementaires encadrant toute l'activité de l'hospitalisation à domicile dont cette prise en charge oncologique.

Le professeur en médecine interne, Mansour Bouri, abonde dans le même sens notant que "ce sont les oncologues qui prescrivent l'indication et définissent le protocole et l'équipe de HAD, formée au niveau du service d'oncologie, assurera le suivi des malades et l'administration de la chimiothérapie à domicile, sous leur autorité. Selon les

deux spécialistes, l'administration de la chimiothérapie à domicile offre des avantages au patient dont le confort de son environnement immédiat, réduire l'absentéisme, les files interminables et les longues attentes, aussi bien pour les malades que les accompagnateurs.

Cela permettra également de soulager les services d'oncologie qui enregistrent une forte demande par rapport à l'offre d'autant que les careux constituent la majorité des patients au niveau des hospitalisations à domicile.

Concernant l'expérience des HAD, théme de la journée, le P<sup>r</sup> Bouri a déploré le manque de paramédicaux relevant que ces équipes n'ont jamais pu dépasser 3 infirmiers pour un médecin, alors qu'il faut dix infirmiers sachant qu'il s'agit de malades lourds qui nécessitent souvent la mobilisation d'un paramédical pour un malade durant plusieurs heures.

"Nous avons failli à plusieurs reprises interrompre cette activité", a-t-il précisé exprimant le souhait qu'il y ait "un effort supplémentaire des pouvoirs publics et des organismes pour que l'expérience ne se transforme pas en soins à domicile uniquement". Il y a lieu de rappeler que depuis sa création en 1999, l'activité des HAD se pratique à Batna, Jijel, Sétif, Tizi-Ouzou, Constantine, Oran et dernièrement à Alger, avec un objectif de couvrir tout le territoire national dans les deux prochaines années, a conclu le P<sup>r</sup> Bouri.

APS

## AÏN TÉMOUCHENT: LUTTE CONTRE LE CANCER La prévention et le dépistage précoce, meilleurs moyens

La prévention et le dépistage précoce du cancer constituent les meilleurs moyens de lutte contre cette pathologie, a affirmé, hier à Aïn Témouchent, le D<sup>r</sup> Benkhalfoune Abderrahim, chef du service d'oncologie à l'établissement hospitalier (EH) D<sup>r</sup> Benzerdjeb.

Ces deux moyens de lutte doivent être appuyés par des programmes adaptés en direction de la population", a déclaré ce praticien, lors d'une rencontre de sensibilisation du corps de la police, l'alcool, l'obésité, le stress et l'alimentation malsaine. Un fumeur risque d'être atteint par un cancer de poumon 20 fois plus qu'un non fumeur, a-t-il mis en garde. Pour la wilaya d'Aïn Témouchent, 350 nouveaux cas de cancer ont été déplorés en 2014, alors que depuis 2010, plus de 1.500 cas de cancer ont été traités jusqu'à l'année dernière, a rappelé l'intervenant. Pour y faire face dans les meilleures conditions, a-t-il ajouté, un projet de transfert de l'actuel service d'oncologie de l'EH est à l'étude au niveau de la direction de l'établissement. Cette rencontre a été, également, marquée par une communication du D<sup>r</sup> Koudri Zouaoui de l'hôpital Ahmed-Medeghri, qui a abordé "l'épidémiologie du cancer".

## ORAN Inauguration d'une unité neurovasculaire à l'EHU "1<sup>er</sup>-Novembre"

Une nouvelle unité de neurologie médicale "spéciale accidents vasculaires cérébraux (AVC)" a été inaugurée hier à l'Etablissement hospitalo-universitaire "1<sup>er</sup>-Novembre" d'Oran pour la prise en charge rapide des malades.

Cette nouvelle unité neurovasculaire, qui prend en charge les malades atteints d'infarctus du myocarde, de dissections à aortique et autres accidents cardiovasculaires, est la deuxième du genre en Algérie, après celle de Blida", a déclaré à l'APS la chef de service de neurologie, D<sup>r</sup> Dounyazad Badsi Gaouar, indiquant qu'une première malade thrombolyée, admise il y a moins de 48 heures à cette nouvelle unité, a récupéré toutes ses facultés.

"Il existe aujourd'hui un traitement approprié pour la prise en charge rapide du malade pour peu qu'il soit évacué 4 heures avant son

AVC", a souligné cette spécialiste en neurologie médicale, rappelant que l'AVC est la première cause de l'handicap moteur et la 3<sup>e</sup> cause de décès.

Il y a près de 40.000 nouveaux cas d'AVC chaque année en Algérie, a-t-elle déploré, affirmant qu'"aujourd'hui, grâce à la volonté des pouvoirs publics et le ministère de tutelle, nous disposons d'une équipe médicale pour mieux prendre en charge les malades".

L'AVC est un sérieux problème de santé publique et touche des populations de plus en plus jeunes avec tout ce que cela suppose comme séquelles. Quelqu'un qui se paralyse subitement ou perd la parole, doit être évacué le plus tôt possible vers les services compétents, sinon il perd une partie du cerveau".

"Un scanner de 128 barrettes sera installé le 15 février prochain au ni-

veau de cette unité neurovasculaire d'une capacité de 10 lits de soins intensifs de cardiologie, pour le diagnostic aisément des malades et permettre la thrombolyse", a annoncé, pour sa part, le directeur général de l'EHU Oran, D<sup>r</sup> Mohamed Mansouri, qui a indiqué que cet établissement hospitalo-universitaire assure, à travers ses 43 services, des spécialités médicales de pointe.

Il est prévu le lancement prochain de la thérapie cellulaire au niveau du service d'hématologie et des greffes cellulaires. Une activité pour la prise en charge du pied vasculaire et du pied diabétique et autres pathologies artérielles, selon le même responsable qui soutient que l'EHU dispose d'une banque de sang de cordons ombilicaux. L'autre activité de pointe, la chirurgie mini-invasive, sera lancée en mars 2015, a-t-il ajouté.

## CAMEROUN :

**L'armée camerounaise soutenue par des troupes tchadiennes envoyées en soutien par les autorités de N'Djamena tentait de venir à bout d'une attaque de Boko Haram hier à Fotokol, dans l'Extrême-Nord à la frontière avec le Nigeria, rapportent des sources militaires.**

"Plusieurs éléments de Boko Haram lourdement armés ont pénétré tôt le matin dans Fotokol pour attaquer nos positions. Nous sommes en train d'y faire face", a indiqué une de ces sources sans donner un premier bilan des violents combats à l'arme lourde qui opposent les deux camps.



Cette attaque de Boko Haram, non confirmée par des sources officielles camerounaises, survient trois jours après une tentative d'incursion repoussée au terme de longs affrontements dimanche soir dans la même localité, poursuivis au cours des deux derniers jours par des échanges de

tirs irréguliers dont aucun bilan n'a été communiqué.

Au cours de la même journée, cette "organisation terroriste" a été chassée par l'armée tchadienne de la ville de Gamboru dans le Nord-est du Nigeria proche de la frontière camerounaise qu'elle occupait depuis plusieurs mois.

## RD CONGO

**17 personnes tuées à l'arme blanche à Beni**

Au moins 17 personnes ont été tuées à l'arme blanche dans la nuit de mardi à mercredi à Beni, dans l'est de la République démocratique du Congo (RDCongo), selon une source policière.

"Nous avons retrouvé 17 corps. La fouille continue", a déclaré un officier de po-



lice, cité par l'AFP. Mardi, plusieurs morts et de nombreux blessés ont été dénombrés dans la région en proie à des attaques de groupes rebelles. Selon un communiqué de la Mission de l'ONU en RDC (Monusco), rendu public à Kinshasa, des individus non identifiés ont ouvert le feu à Aru, une localité de la province orientale du pays, provoquant la mort de 15 personnes, dont un volontaire des Nations unies, et faisant dix-sept blessés. La région de Beni, une région de l'est du pays, a été frappée depuis octobre par une série de massacres similaires attribués à des rebelles ougandais.

**SOMALIE**  
**Frappe aérienne américaine visant un chef shebab**

Les Etats-Unis ont attaqué avec un drone un haut responsable shebab en Somalie, a-t-on indiqué mardi auprès du Pentagone, qui n'a pas indiqué si le militant visé avait été touché ou non. Les forces spéciales américaines ont mené l'attaque au sud de Mogadiscio, en «utilisant un drone et plusieurs missiles Hellfire», a précisé le porte-parole du Pentagone, le contre-amiral John Kirby.

Le militant visé, identifié comme étant Youssef Dheeq (bien Dheeq), était le «chef des opérations extérieures et de la planification pour le renseignement et la sécurité», selon le porte-parole.

«Nous sommes toujours en train d'estimer les résultats de l'opération», a-t-il ajouté. «Pour l'instant, l'armée américaine n'a pas décelé de victime civile», a-t-il indiqué.

L'attaque montre «notre engagement» auprès de la Somalie et «jusqu'où nous pouvons aller quand il s'agit de contre-terrorisme», a-t-il ajouté. Si le militant visé est mort, «c'est un nouveau coup important» porté aux shebab.

**TCHAD**  
**9 soldats tchadiens et 200 membres de Boko Haram tués dans la zone frontalière**

Neuf soldats tchadiens et 200 membres du groupe armé nigérian Boko Haram ont été tués lors d'une offensive terrestre de l'armée tchadienne mardi dans la ville de Gamboru au Nigeria depuis la frontière avec la Cameroun, a annoncé hier l'armée tchadienne. L'armée tchadienne a déclenché son offensive terrestre contre Boko Haram, pénétrant dans la ville de Gamboru depuis la frontière camerounaise après de violents combats avec «les terroristes» qui contrôlaient la ville depuis plusieurs mois. «Nous déplorons 9 morts et 21 blessés», a indiqué l'état-major de l'armée tchadienne dans un communiqué, ajoutant

que plus de 200 membres du groupe armé Boko Haram ont été abattus et qu'"une dizaine de véhicules équipés d'armes lourdes récupérés". «Ce bilan est provisoire car le ratissage de la zone continue», précise le texte. Mardi, l'aviation tchadienne a pilonné les positions de Boko Haram dans la ville nigériane de Gamboru. Des combats au sol ont opposé les éléments du groupe et les soldats tchadiens qui ont pris le dessus et ont pu entrer dans la ville où ils ont passé leur première nuit en territoire nigérian. De violents combats ont éclaté de nouveau mercredi matin dans la zone frontalière, selon la même source.

**SOUDAN DU SUD:**  
**Ban Ki-moon réclame un accord de paix complet**

Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a réclamé un «accord de paix complet» entre les deux belligérants au Soudan du Sud, a indiqué mardi un communiqué onusien.

Le président sud-soudanais Salva Kiir et son ancien vice-président Riek Machar se sont engagés dans la nuit de dimanche à lundi à un nouveau cessez-le-feu, le septième en un an, sans

s'entendre sur un règlement définitif du conflit qui ravage leur pays depuis 13 mois.

Dans un communiqué, M. Ban «souligne l'urgence de conclure un accord de paix complet» qui traiterait les problèmes de fond: réformes institutionnelles, économie, réconciliation nationale et justice pour les crimes commis depuis le début du conflit.

Une guerre civile émaillée de massacres inter-ethniques ravage depuis décembre 2013 le Soudan du Sud, faisant plusieurs milliers de morts et provoquant une grave crise humanitaire. Les combats avaient éclaté dans la capitale Juba entre une faction de l'armée fidèle à Salva Kiir et des mutins loyaux à Riek Machar et se sont depuis étendus à tout le pays.

**TUNISIE :**  
**Le nouveau gouvernement donnera la priorité à la lutte contre le terrorisme**

Le chef du gouvernement tunisien désigné, Habib Essid, a déclaré hier que la priorité du nouveau cabinet allait être la lutte contre le terrorisme.

«La principale priorité de ce gouvernement est d'instaurer la sécurité et la lutte contre le terrorisme (...), il faut se dépêcher d'adopter la loi anti-terroriste en suspens depuis des mois», a souligné M. Essid dans un discours qu'il a prononcé à l'Assemblée des représentants du peuple (ARP), réuni pour un vote de confiance au nouveau gouvernement.

Elu en octobre 2014, le Parlement tunisien était réuni le matin pour le vote de confiance au nouveau gouvernement du Premier ministre Habib Essid, un cabinet de large coalition regroupant quatre partis dont le vainqueur des législatives, Nidaa Tounès, et leurs rivaux islamistes d'Ennahda.

M. Essid a aussi assuré dans son discours de politique générale que la Tunisie, «après quatre années de transition post-révolutionnaire chaotique, a rompu une fois pour toute avec le despotisme et l'autoritarisme».

Après les législatives et la présidentielle fin 2014 saluées par la communauté internationale, la Tunisie fait figure de modèle de transition démocratique réussie depuis la révolution de janvier 2011, qui a conduit à la chute de l'ancien régime de Ben Ali.

L'équipe de M. Essid a été présentée lundi après l'abandon en janvier d'une première mouture du gouvernement face aux critiques notamment d'Ennahda, deuxième force du Parlement, et alors que Nidaa Tounès avec 86 députés devait former une coalition pour atteindre les 109 voix nécessaires au vote de confiance. Les quatre partis représentés au sein de l'équipe gouvernementale disposent de 179 députés sur 217 à l'Assemblée des représentants du peuple.

**LIBYE:**  
**L'ambassade soudanaise à Tripoli attaquée**

L'ambassade soudanaise en Libye a été attaquée par des hommes armés, ont annoncé des sources de sécurité hier.

«Des hommes armés ont attaqué, hier, mardi, à la bombe artisanale les locaux de l'ambassade soudanaise, dans la localité de Qarqarach», à Tripoli, la capitale libyenne, a annoncé, Saïd Essam Al-Na'as, le porte-parole des forces de sécurité conjointes.

«Cette attaque n'a eu aucune perte en vie humaine ni de dégâts matériels», selon la même source, ajoutant que «les forces de sécurité se sont rendues à l'ambassade soudanaise pour enquêter sur cet incident». Samedi dernier, l'ambassade de Jordanie à Tripoli fut la cible d'un cambriolage par des hommes armés non identifiés, qui ont enlevé un garde de sécurité. Depuis la chute de l'ancien régime en 2011, les autorités de transition libyennes peinent à asseoir leur autorité sur un nombre de milices rivales dans le pays.

APS

## IRAK

### L'Unesco préoccupée par des informations faisant état d'autodafés de milliers de livres

L'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) a exprimé "sa plus vive préoccupation" suite à des informations faisant état d'autodafés de plusieurs milliers de livres provenant de musées, bibliothèques et universités, à Mossoul, sous le contrôle de l'organisation auto-proclamée Etat islamique (EI, Daech) en Irak.

Ces autodafés, s'ils étaient confirmés, "marqueraient une étape supplémentaire dans le nettoyage culturel perpétré dans les régions sous le contrôle des groupes extrémistes armés en Irak", a déclaré mardi soir la directrice générale de l'Unesco Irina Bokova dans un communiqué.

L'Unesco indique que "selon des sources concordantes, plusieurs milliers de livres de philosophie, de droit, de sciences de poésie auraient été volontairement brûlés depuis plusieurs semaines" dans la région de Mossoul. Si ces informations se confirment, il s'agirait d'une des plus grandes destructions intentionnelles d'ouvrages de l'histoire humaine", indique l'Unesco. "Brûler les livres s'inscrit dans la lignée des atteintes à la culture au savoir et à la mémoire, comme récemment à Tombouctou, avec l'incendie des manuscrits du Centre Ahmed-Baba. Cette violence témoigne d'un projet fanatique, qui vise à la fois les vies humaines et tous les produits de la pensée", a déclaré Mme Bokova.

Ces autodafés s'ajouteraient à la destruction systématique du patrimoine et à la persécution des minorités qui visent à anéantir la diversité culturelle qui est l'âme du peuple irakien", a encore indiqué la directrice générale de l'Unesco.

## EGYPTE

### Le président russe prochainement en visite

Le président russe Vladimir Poutine sera en visite en Egypte les 9 et 10 février pour des entretiens avec son homologue égyptien Abdel Fattah al-Sissi sur les relations bilatérales et les questions d'intérêt commun, a annoncé hier le Kremlin dans un communiqué.

Au cours de cette visite, les deux chefs d'Etat évoqueront les "perspectives du développement de l'ensemble des relations russo-égyptiennes, notamment dans les domaines politique, économique et commercial et humanitaire", précise le communiqué.

Un échange d'avis sur la situation en Irak, en Syrie et en Libye ainsi que sur le règlement du conflit israélo-palestinien est également prévu, selon la même source.

En août dernier, lors d'une visite d'Abdel Fattah al-Sissi en Russie, Moscou et le Caire se sont déjà mis d'accord pour renforcer leur coopération, notamment dans les domaines militaires et de l'énergie ainsi que dans le secteur agroalimentaire, afin de faciliter l'accès des produits égyptiens au marché russe.

APS

## 51<sup>e</sup> CONFÉRENCE DE MUNICH SUR LA SÉCURITÉ

### L'action internationale à l'épreuve de la crise ukrainienne

La crise en Ukraine, la situation au Moyen-Orient, la crise mondiale des réfugiés et la lutte contre le terrorisme figurent parmi les sujets prioritaires de la 51<sup>e</sup> Conférence internationale de Munich sur la sécurité, qui se déroulera du 6 au 8 février à Munich, rapportait hier un journal allemand.

"La désintégration de l'ordre mondial lié à la crise ukrainienne" figure parmi les sujets prioritaires de la 51<sup>e</sup> conférence dont les travaux débuteront en fin de semaine à Munich, selon les données publiées dans le journal *Spiegel Online*. "La recherche d'une solution au conflit ukrainien ne peut pas incomber à l'Allemagne", a déclaré le président de la conférence, Wolfgang Ischinger.

"La recherche d'une solution au conflit ukrainien doit être une mission européenne ou transatlantique menée en coopération avec les Etats-Unis", a-t-il ajouté.



M. Ischinger a émis son souhait qu'un jour les pays "compriment que la construction d'une communauté de sécurité euro-at-

lantique et d'un espace économique commun est une bonne idée et devrait être menée dans l'intérêt de tous".

Une vingtaine de chefs d'Etat et de gouvernement, une soixantaine de ministres des Affaires étrangères et de la Défense, une trentaine de chefs d'entreprises multinationales ainsi que des délégations parlementaires seront présents à la Conférence de Munich.

La liste des participants comprend notamment le conseiller d'Etat chinois Yang Jiechi, la chancelière fédérale allemande Angela Merkel, le ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov, le secrétaire général de l'OTAN Jens Stoltenberg et le président du Parlement européen Martin Schulz.

## L'ONU appelle les parties à un retour aux accords de Minsk

Le Haut-Commissariat de l'ONU aux droits de l'homme a appelé, mardi, les parties au conflit en Ukraine au respect des accords de cessez-le-feu de Minsk pour une désescalade des hostilités qui ont fait 5358 morts.

«Toute nouvelle escalade de la violence aurait des conséquences catastrophiques pour les 5,2 millions de personnes vivant en plein conflit dans l'est de l'Ukraine», a mis en garde le haut-commissaire aux droits de l'homme, Zeid Ra'ad Al Hussein.

Dans un communiqué, le responsable onusien a exhorté «les Etats et tous ceux bénéficiant d'une sphère d'influence dans la région à prendre des mesures pour assurer la pleine mise en œuvre des accords de Minsk», dont le respect a une incidence directe sur la situation des droits humains.

«Les arrêts de bus et les transports publics, les marchés, les écoles et les jardins d'enfants, les hôpitaux et les zones résidentielles sont devenus des champs de bataille dans les régions de Donetsk et de Louhansk, une violation flagrante du droit international humanitaire», s'est-il indiqué.

Au moins 224 civils ont été tués et 545 blessés durant les trois semaines qui ont précédé le mois de février se sont soldées par au moins 224 civils morts, selon les

Nations unies. Le Haut-commissaire a particulièrement insisté sur le nombre élevé de victimes civiles dues aux «bombardements aveugles de zones résidentielles à la fois sur le territoire contrôlé par le gouvernement et dans les villes passées aux mains des groupes armés, notamment à Donetsk et Horlivka».

L'ONU a en outre fait part de son inquiétude concernant la situation en Crimée, «théâtre de multiples violations des droits des Tatars», la communauté d'origine turque de la presqu'île.

«Plus de 20.000 personnes ont été déplacées de la Crimée vers le reste de l'Ukraine depuis la consultation référendaire de mars dernier, qui a suivi la prise de contrôle de la péninsule par des forces dites d'auto-défense, il y a presque un an», a souligné le haut-commissaire.

Les rebelles pro-russes avaient menacé, il y a quelques jours, d'élargir leur offensive à tout le territoire des régions de Donetsk et de Lougansk, dont une grande partie est toujours contrôlée par les autorités de Kiev.

«Le conflit prend une ampleur sans précédent, a pour sa part reconnu lundi Iouri Loutsenko, un proche du président ukrainien, Petro Porochenko, qui a annoncé fin janvier une vague de mobilisation devant toucher environ 50.000 hommes.

## L'OACI va partager les informations sur les vols en zones de conflit

L'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) va collecter toutes les informations sur la sécurité des vols au-dessus des zones de conflit et les partager avec le transport aérien, mais la Russie a émis mardi des réserves.

Après l'accident du vol MH17 de la Malaysia, abattu au-dessus de l'Est de l'Ukraine en juillet, un groupe de travail avait été lancé sous l'égide de l'OACI pour éviter que des avions commerciaux soient la cible de conflits armés. Les séparatistes pro-russes sont accusés par la communauté internationale d'avoir abattu l'avion.

Réunis à l'occasion d'une conférence sur la sécurité, les 191 Etats membres de cette agence de l'ONU, ainsi que les professionnels du transport aérien, ont convenu que l'OACI centralise et mette à disposition de ses membres, toutes les informations sur les risques de survoler une zone de conflit à un moment précis.

L'OACI a montré mardi une maquette d'un portail, véritable «référentiel informatique» organisé autour sur «un système centralisé», selon les documents de travail. Ce référentiel regrouperait toutes les informations déjà disponibles de façon dispersée, comme les Notam (notes à destination des personnels navigants sur les routes empruntées), les AIC (circulaires d'information aéronautique) ou les AIP (publications d'information aéronautique). En plus, des informations des services de renseignement pourraient également venir abonder ce système centralisé.

## L'UE appelle à une trêve "immédiate" pour évacuer les civils

L'Union européenne (UE) a appelé hier les belligérants qui s'affrontent dans l'est de l'Ukraine à une trêve "immédiate" pour que les civils puissent fuir les combats "en toute sécurité".

"Les civils doivent pouvoir quitter la zone de conflit en toute sécurité", a affirmé dans un communiqué la chef de la diplomatie de l'UE, Federica Mogherini, appelant à "une trêve locale temporaire d'au moins trois jours, prenant immédiatement effet" autour de la ville de Debaltseve, où les combats sont particulièrement intenses.

Les séparatistes tentent d'encercler les sol-

dats ukrainiens retranchés dans Debaltseve, un important nœud ferroviaire situé à une cinquantaine de kilomètres au nord-est du fief rebelle de Donetsk.

Des duels d'artillerie opposent aussi l'armée ukrainienne aux séparatistes le long de la ligne de front, faisant plusieurs dizaines de victimes civiles chaque jour. Au total, le conflit a fait plus de 5.300 morts en dix mois, selon l'Onu. "Les habitants du Donbass ukrainien veulent fuir la région et la crise humanitaire continue d'empirer de façon dramatique dans la période la plus froide de l'année", a souligné Mme

Mogherini. "La spirale de violences toujours plus fortes dans l'est de l'Ukraine doit s'arrêter" a-t-elle martelé. "Les combats provoqués par l'offensive séparatiste, notamment autour de Debaltseve, cause de grandes souffrances humaines et sape tous les efforts pour trouver une solution politique", a-t-elle ajouté.

L'ONU a recensé 224 civils tués et 545 blessés ces trois dernières semaines, condamnant mardi dans un communiqué "les bombardements aveugles sur les zones d'habitation, tant dans les zones contrôlées par le gouvernement que par les groupes armés".

## CONFÉRENCE ARABE SUR LA FEMME: Poursuivre l'application de la Déclaration de Beijing pour la promotion de la femme

Les participants à la Conférence arabe de haut niveau sur les avancées réalisées par les pays arabes en matière de mise en œuvre de la Déclaration et du plan d'action de Beijing ont souligné l'importance du rôle de la femme arabe dans la dynamique du développement en tant que partenaire efficace.

La mise en œuvre de la Déclaration et du plan d'action de Beijing, du Plan d'action international pour la population et le développement et de l'Agenda du développement post 2015 est étroitement liée au renforcement de l'égalité et la justice entre les deux sexes en vue de la réalisation du développement durable, ont souligné les conférenciers dans le communiqué final.

Le communiqué souligne la «gravité de ce que subissent les femmes dans la région arabe notamment en Palestine, Syrie, Libye et Irak en raison de l'occupation, des conflits armés et du terrorisme qui constitue une violation flagrante des droits des femmes dans ces pays».

Ils ont, en outre, insisté sur la nécessité de consolider



der la volonté politique pour la poursuite des efforts en vue de la mise en œuvre de la Déclaration et Plan d'action de Beijing dans le monde arabe.

Le document a insisté, d'autre part, sur la nécessité de la mise en application des

traités et conventions internationaux autour des droits de la femme notamment en matière de lutte contre la discrimination à l'égard de la femme et la consécration du principe d'égalité entre les deux sexes, l'autonomisation de la femme dans l'agenda

du développement post 2015 ainsi que dans toutes les politiques, plans et programmes. L'Algérie a été représentée à cette conférence par une délégation dirigée par la ministre de la Solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme Mounia Meslem qui a précisé que l'Algérie a franchi un pas significatif en faveur de la femme ce qui lui a permis d'investir le monde politique et de contribuer à la prise de décisions.

Elle a en outre indiqué que le rapport arabe unifié sur les avancées enregistrées dans la mise en œuvre de la Déclaration et du plan d'action de Beijing a salué les progrès réalisés par l'Algérie en termes de promotion et d'autonomisation de la femme.

## PAKISTAN: Des hommes armés abattent 5 douaniers

Des hommes armés inconnus ont abattu hier cinq douaniers pakistanais en déplacement dans le nord-ouest du pays, près des fiefs des insurgés talibans des zones tribales, ont indiqué des responsables. Les assaillants ont ouvert le feu sur ces responsables vers minuit à Kohat, ville située à 80 kilomètres à l'ouest de Peshawar, capitale de la province du Khyber Pakhtunkhwa, selon ces responsables.

Trois hommes armés ont ouvert le feu de façon aveugle sur les douaniers. Quatre d'entre eux sont morts sur le champ et un autre a succombé à ses blessures à l'hôpital. Nous ne connaissons pas l'identité des assaillants, mais il s'agit d'un acte de terrorisme», a précisé Sohail Ashraf, chef de la police de Kohat, cité par la presse.

Un autre responsable a confirmé cette information, et un policier, cité par l'AFP a affirmé que les assaillants avaient pris la fuite à pied après cette attaque, qui intervient au lendemain de l'explosion d'une bombe artisanale au passage d'un véhicule de l'armée à Kurram, un fief d'insurgés près de la frontière afghane. Une faction des talibans pakistanais avait revendiqué cette attaque ayant tué quatre militaires.

L'armée pakistanaise avait lancé en juin une opération dans les zones tribales du nord-ouest, un refuge de talibans et d'autres groupes liés au réseau terroriste d'Al-Qaïda. Les militaires ont affirmé avoir intensifié leur opération après le raid taliban contre une école de Peshawar qui a fait 153 morts, dont 134 écoliers, le 16 décembre 2014.

## La Russie au menu des discussions entre les MAE de six pays de l'UE

La question de la Russie a été au centre des discussions à Tallinn, où la ministre estonienne des Affaires étrangères Keit Pentus-Rosimannus a accueilli ses homologues venus de Lituanie, de Lettonie, de Belgique, des Pays-Bas et du Luxembourg pour des discussions portant sur la Russie et les questions associées.

Au cours de leur rencontre de deux jours, les ministres devaient discuter principalement des dernières évolutions dans

les relations entre l'Ukraine et la Russie. La situation économique et financière de l'UE et le développement d'un marché unique numérique sont également au menu des réunions, ainsi que la politique de voisinage de l'UE et les questions relatives aux Balkans.

Les six ministres des Affaires étrangères ont donné une conférence de presse conjointe hier 4 février à l'issue de leur rencontre.

## TENSION ENTRE CARACAS ET WASHINGTON: Maduro demande à l'Unasur de servir de médiateur

Le président vénézuélien Nicolas Maduro a affirmé mardi soir avoir demandé à l'Union des nations sud-américaines (UNASUR) de servir de médiateur dans les récentes tensions entre le Venezuela et les Etats-Unis.

M. Maduro a fait savoir qu'il avait demandé au secrétaire général de l'Unasur Ernesto Samper d'initier des

pourparlers politiques afin de "mettre fin aux agressions" contre le Venezuela lors de la visite du chef de l'Unasur au Venezuela prévue hier.

Il a indiqué que Rafael Correa, président de l'Équateur et chef de la Communauté d'Etats latino-américains et caraïbes (CELAC), "soutient également les efforts diplomatiques du Ve-

nezuela visant à rétablir une relation respectueuse avec les Etats-Unis".

Lundi, Washington avait imposé de nouvelles restrictions de visas contre des officiels vénézuéliens qu'ils accusent de "violations de droits humains" et contre des individus impliqués dans des activités présumées de corruption dans le pays exportateur de pétrole.

## Deux soldats tués dans le sud du Yémen

Au moins deux soldats de l'armée yéménite ont été tués ce mardi dans une embuscade tendue par Al-Qaïda dans la province de Chaboua dans le sud du Yémen, selon une source policière. Les militaires ont été attaqués par des activistes d'Al-Qaïda dans la ville d'Azzan, et deux soldats ont été tués tandis que six autres ont été blessés, a fait savoir un policier de la province.

Les soldats assuraient la protection d'un convoi de fonds des



tin au paiement des soldes des troupes qui circulaient sur un axe routier principal en direction

d'une brigade militaire basée dans la ville d'Azzan lorsqu'ils ont été pris pour cible.

Par ailleurs, ce mardi également, des hommes armés non identifiés ont attaqué le gouvernement local, blessant grièvement trois policiers, dans la ville portuaire méridionale d'Aden, a fait savoir un responsable chargé de la sécurité.

Le Yémen est en proie à des troubles persistants depuis 2011, année où des manifestations populaires de grande ampleur ont forcé à la démission le président de l'époque, Ali Abdallah Saleh.

APS

## CONFLIT EN SYRIE Le pilote jordanien a été tué par Daech il y a un mois



Le pilote jordanien, que l'organisation autoproclamée Etat islamique (Daech/EI) a affirmé avoir brûlé vif dans une vidéo diffusée mardi, a en fait été tué il y a un mois, a indiqué la télévision officielle du royaume.

Dans un bandeau, la télévision a fait état du «martyre du pilote Kassasbeh le 3 janvier». Ces derniers jours, Amman a plusieurs fois réclamé en vain des preuves de vie de son pilote, avant d'envisager de libérer l'irakienne détenue en Jordanie que Daech réclamait.

Une photo du pilote, barrée d'un bandeau noir, était placée dans un coin de l'écran et la chaîne diffusait des chants patriotiques.

Daech occupe de larges portions de territoire en Irak et en Syrie, où ses éléments ont commis de nombreuses exactions, dont des décapitations d'otages, notamment occidentaux.

L'ONU accuse l'organisation armée de crimes de guerre et de crimes contre l'Humanité.

## Exécution de deux djihadistes après le meurtre du pilote

La Jordanie a exécuté hier à l'aube deux djihadistes irakiens, dont la détenue réclamée par l'organisation autoproclamée «Etat islamique», en représailles à l'exécution d'un pilote jordanien par l'organisation autoproclamée (Daech/EI), brûlé vif dans une cage, a indiqué le porte-parole du gouvernement.

Sajida Al-Rishawi, condamnée à mort pour sa participation à des attentats meurtriers en 2005 à Amman, et Ziad Karbouli, un responsable d'Al-Qaïda, ont été exécutés à 4h00 locales (2h00 GMT), a dit le porte-parole, Mohammad Momani.

Sajida Al-Rishawi est une kamikaze irakienne condamnée à mort en Jordanie pour des attentats perpétrés en 2005 dans la capitale jordanienne. Agée de 44 ans, elle était détenue dans une prison jordanienne depuis sa condamnation à mort en septembre 2006.

**DÉCÈS DE L'ANCIEN  
PRÉSIDENT BULGARE  
JELIOU JELEV  
M. Bensalah  
présente les  
condoléances  
de l'Algérie**



Le président du Conseil de la nation Abdellah Bensalah a présenté, hier au siège de l'ambassade de Bulgarie à Alger, les condoléances de l'Etat algérien et sa solidarité avec la République de Bulgarie suite au décès de son ancien Président Jeliou Jelev (1990-1997).

M. Bensalah qui était accompagné de cadres du ministère des Affaires étrangères, a signé le registre de condoléances au siège de l'ambassade, et a observé une minute de silence à la mémoire du défunt.

"Le peuple algérien a appris avec tristesse le décès de l'ancien président de la République de Bulgarie, le Docteur Jeliou Jelev, grand philosophe et homme d'Etat qui a contribué à la promotion de l'image de la Bulgarie sur la scène internationale", a écrit M. Bensalah dans le registre de condoléances.

"L'Algérie ne saurait oublier la contribution du défunt à la consolidation des relations amicales et de coopération entre les deux peuples amis algérien et bulgare" a ajouté le président du Conseil de la nation, soulignant que "son apport sur le double plan politique et social qui restera à tout jamais gravé dans l'histoire de son pays, a permis au peuple bulgare de réaliser un saut qualitatif sur la voie du développement".

"En cette douloureuse épreuve, l'Algérie, Président, gouvernement et peuple, présente ses sincères condoléances au peuple bulgare amis et exprime sa profonde compassion à la famille du défunt", a conclu M. Bensalah.

**L'Irak condamne  
le meurtre d'un pilote  
jordanien par Daech**

Le Premier ministre irakien Haider al-Abadi a condamné hier le meurtre la veille du pilote jordanien Mo'az Al-Kassasbeh par l'organisation autoproclamée "Etat islamique" (EI/Daech), appelant la communauté internationale à "combattre" ce groupe armé.

"Nous condamnons cet acte criminel et appelons la communauté internationale à lutter contre le groupe terroriste Daech", a déclaré M. Al-Abadi cité par les médias irakiens.

De leur côté, le président irakien Fouad Maasoum, le président du Parlement Salim al-Jabouri et le président de la région autonome du Kurdistan irakien Masaoud Barazani, ont condamné d'une seule voix l'exécution du pilote jordanien et exprimé le soutien de Bagdad à la Jordanie.

Mardi, l'EI a publié une vidéo dans laquelle le pilote de 26 ans est brûlé vif dans une cage, un crime odieux vivement condamné par la Jordanie et les Nations unies.

**PALESTINE**

## Israël a ciblé les universités palestiniennes durant son agression de 2014 contre Gaza

Les agressions délibérées de l'armée d'occupation israélienne contre la bande de Gaza, notamment au cours de l'été 2014, ont sciemment ciblé les institutions de l'enseignement supérieur palestiniennes, tuant 421 étudiants et en blessant 1.128 autres, a indiqué l'Unesco dans un rapport, soulignant la grave violation du droit à l'instruction, condamnable par le droit international.



L'agence onusienne s'est appuyée sur des données primaires, des questionnaires et des interviews provenant d'études de terrain conduites par des chercheurs auprès de 26 institutions d'enseignement supérieur palestiniennes de la Bande de Gaza.

"Les institutions de l'enseignement supérieur ont été directement visées durant les hostilités", démontrant un "manquement d'Israël à considérer les lieux d'enseignement comme des lieux sûrs et à protéger les universités de toute attaque" qui a constitué "une violation grave du droit à l'instruction et est condamné par le droit international", précise le rapport, ajoutant que "les personnels et les étudiants ont subi de lourdes pertes durant l'agression militaire, y compris des pertes humaines et des blessés graves" qui s'élèvent à 421 morts.

L'enclave palestinienne a été ravagée, l'été dernier, durant 50 jours, par des raids israéliens, tirés d'une manière délibérée, ayant fait près de 2.200 morts palestiniens et détruit les infrastructures du territoire.

"La vie a basculé pour des dizaines de personnes devenues handicapées. Les chiffres présentés sont une lecture sinistre", note l'Unesco dans son rapport.

port publié fin janvier.

### Statistiques "choquantes", relève l'Unesco

L'Unesco qualifie de "statistiques choquantes", le nombre d'étudiants (421 tués dans les bombardements ciblés) qui ont représenté 27,4 % soit plus du quart du nombre total des civils assassinés dans la bande de Gaza.

En outre, la mort de 9 membres des personnels universitaire et administratif, dont l'âge varie entre 25 et 70 ans, est également à déplorer, tandis que 20 autres ont été blessés, indique l'agence.

Au total, 14 institutions ont été endommagées durant l'agression, pour "un coût total des réparations et reconstructions" des bâtiments des institutions, de leurs installations et de leurs équipements estimé à un peu plus de 16 millions de dollars", précise ce rapport de l'Unesco.

Les attaques israéliennes "n'ont pas seulement endommagé des infrastructures vitales, mais ont aussi détruit le capital humain", touchant ainsi des "spécialisations spécifiques (en particulier les matières liées à l'enseignement et aux affaires) et anéantissant une génération de jeunes universitaires", selon le rapport. Le rapport de

l'Unesco inclut, d'autres part plusieurs témoignages comme celui de Islam Olwan, une étudiante âgée de 21 ans.

"Il y a trois ans, elle a perdu sa mère, et cette année, sa jeune sœur handicapée âgée de 11 ans a été retrouvée morte sous les décombres".

Ce type de témoignage atteste des conséquences actuelles du bombardement d'une ampleur sans précédent qui a frappé l'enseignement supérieur de Ghaza.

Et, tandis que les universités et les étudiants palestiniens souffraient des lourdes pertes lors de l'agression contre Ghaza, les institutions de l'enseignement supérieur israélien soutenaient les opérations militaires de l'armée israélienne, souligne également le rapport de l'Unesco.

Selon le rapport, l'Université de Tel Aviv offre une prise en charge de l'ensemble des frais de scolarité des étudiants qui participaient aux opérations de l'armée israélienne.

"Le soutien des universités israéliennes aux crimes de guerre en train d'être perpétrés à Gaza n'a été que le dernier exemple de leur complicité au système d'apartheid et à la colonisation", a affirmé l'Unesco.

**UKRAINE**

## 5.300 morts et 12.000 blessés depuis le début du conflit en Ukraine

Plus de 5.300 personnes ont péri et plus de 12.000 autres ont été blessées depuis le début du conflit dans l'est de l'Ukraine, a annoncé mardi à Genève la porte-parole du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH) Ravina Shamdasani.

Selon les dernières données du HCDH, on déplore au moins 5.358 morts et plus de 12.235 blessés, alors que fin janvier le bilan faisait état de 5.187 morts et de 11.515 blessés.

Kiev a lancé le 15 avril une opération dite antiterroriste en vue de réprimer la révolte qui a éclaté dans le Donbass (Sud-est) suite à un coup d'Etat survenu en février



2014. Près d'un million de leurs foyers depuis, rapporte personnes ont dû quitter l'Organisation pour la sécu-

rité et la coopération en Europe (OSCE).

Au total, cinq millions de personnes ont été touchées par le conflit.

Une trêve a été proclamée dans le sud-est de l'Ukraine le 9 décembre dernier, mais des hostilités d'envergure ont repris dans la région un mois plus tard.

Début janvier, les forces gouvernementales ukrainiennes ont intensifié le piétonnage de la ville de Donetsk, capitale d'une "république populaire" auto-proclamée.

Moscou estime que le récent regain de tension indique que Kiev a l'intention de régler la crise par la force.

APS

## CONCERT À ALGER DU PIANISTE ITALIEN CHRISTIAN LEOTTA

# La virtuosité au service du génie

Le grand pianiste italien Christian Leotta a animé mardi soir à Alger, un concert entièrement dédié à l'œuvre de Ludwig van Beethoven (1770-1827), dans une atmosphère relevée où la virtuosité de l'artiste a bien rendu, près de deux siècles plus tard, les émotions et le génie du compositeur, devant une assistance homogène et recueillie.



L'auditorium de la Radio algérienne Aissa-Messaoudi, abritant l'événement et dont l'acoustique a été conçue - comme l'indique l'intitulé de sa raison sociale - dans les normes strictes d'un espace destiné aux enregistrements musicaux, a bien enveloppé, une heure et demie durant, les sonorités percutantes et cristallines du piano.

Sonate pour piano n° 8 en do majeur Opus 13 «Pathétique» en trois mouvements, et sonate pour piano n° 13 en mi majeur Opus 27 n° 1 en quatre mouvements, ont constitué la première partie du récital, marqué par une grande maîtrise de l'instrument avec une technique hautement appréciée par le public.

Les quelques réactions recueillies parmi les spectateurs pendant l'entracte, furent unanimes pour dire «toute la grandeur et la qualité supérieure de la prestation de Christian Leotta qui a embarqué l'assistance dans une belle randonnée poétique dont l'expression est allée au-delà des mots».

Deux autres pièces, sonate pour piano n° 22 en fa majeur Opus 54 en deux mouvements, et sonate pour piano n° 23 en fa majeur Opus 57 en quatre mouvements, ont été interprétées par le maestro lors de la deuxième partie de la soirée donnant forme au génie du compositeur dans de belles partitions qui se liaient dans les regards attentionnés et sur les nombreux visages souriants.

Christian Leotta, se substituant à tout un orchestre, a déployé son savoir-faire provoquant chez le récepteur des émotions tragiques, de joie, de bien-être, de tristesse et de mélancolie, ou encore de colère et de révolte dans des mouvements nuancés allant de la douceur à l'agressivité, de la lenteur à la rapidité avec le travail d'accompagnement d'une main gauche époustouflant. Très ap-

plaudi et rappelé par le public à l'issue de la représentation, l'artiste est remonté sur scène pour interpréter «Andante Opus 79», une autre œuvre du grand compositeur allemand, puis de déclarer : «J'ai été ravi de jouer pour ce merveilleux public très réceptif et j'ai bien apprécié le silence absolu qu'il m'a offert pendant l'interprétation».

«Beethoven est le plus grand des compositeurs que la musique classique ait connu. Sa musique a marqué le passage du classicisme vers le romantisme qui a surtout libéré le musicien astreint jusque là au statut de «+compositeur de la Cour», accompagnant ainsi la société dans ses profondes mutations», explique le pianiste.

Né en 1980 à Catania en Sicile (Italie), Christian Leotta a étudié le piano depuis l'âge de sept ans dans les grandes écoles de musique, à l'instar du grand Conservatoire de Milan, avant d'enregistrer les 32 sonates de Ludwig van Beethoven dont il a décidé de «de faire connaître l'œuvre à travers le monde».

Parti plusieurs fois en tournées mondiales, le pianiste italien, qui prévoyait également d'animer mercredi des masterclasses avec les élèves de l'Institut national supérieur de musique (INSM), est revenu en Algérie après une première prestation donnée en 2012, dans le même espace (Auditorium Aissa-Messaoudi).

Christian Leotta -dont la présence à Alger est le fruit d'une collaboration entre la Radio algérienne et l'Institut culturel italien d'Alger- a choisi d'interpréter quatre autres sonates parmi les trente-deux que Ludwig van Beethoven a écrites pour piano, lors de son deuxième spectacle prévu aujourd'hui dans le même lieu et aux mêmes horaires.

## DÉCÈS

### Le journaliste Aziz Younsi inhumé au cimetière d'El Alia



Le journaliste, producteur et réalisateur de la Chaîne III de la Radio nationale, Aziz Younsi, décédé mardi à l'âge de 60 ans des suites d'un accident vasculaire cérébral (AVC), a été inhumé hier après-midi au cimetière d'El Alia à Alger.

Marié et père de deux enfants, le défunt s'apprêtait à partir en retraite dans les prochains jours. Doté de qualités professionnelles avérées, Aziz Younsi, a eu une riche et longue carrière au sein de la Radio algérienne, durant laquelle il a animé, produit et réalisé plusieurs émissions de qualité.

APS

DK NEWS

LA DIRECTRICE

Anep : 306 275 du 05/02/2015

## PUBLICITÉ

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE CHLEF

ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER

CHORFA - CHLEF

NIF: 000702019016455

## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

N°02/2015

L'établissement public hospitalier de chorfa lance un avis d'appel d'offre national pour l'année 2015 concernant les lots suivants:

LOT N° 01 : fruits et légumes.

LOT N°02 : alimentation générale.

LOT N°03 : viandes de veau et d'agneau fraîche.

LOT N°04: poulets frais et œufs frais

LOT N°05 : pains et croissants frais

### Conformément à l'article N° 51 du décret présidentiel

N°10-236 du 07 Octobre 2010 modifié et complété, portant réglementation des marchés publics, Les offres doivent comporter un offre technique et une offre financière.

#### L'offre technique:

- Le présent cahier des charges cacheté, signé et daté avec la mention "lu et accepté".
- Instruction aux soumissionnaires signée, daté et paraphée.
- Déclaration à souscrire rempli et signée, cachetée et daté selon le modèle ci-joint.
- Déclaration de probité rempli et signée, cachetée et daté selon le modèle ci-joint.
- Copie légalisée de registre de commerce.
- Copie légalisée de l'Extrait de rôles.
- Une copie légalisée de la Carte d'immatriculation fiscale.
- Attestation de Mise à jour CNAS légalisée.
- Attestation de Mise à jour CASNOS légalisée.

- Copié de Casier judiciaire N°03 du gérant personne physique ou morale légalisée
- références professionnelles dans le domaine

#### L'offre financière:

- Lettre de soumission selon le modèle ci joint dûment remplis et signée et cachetée
- bordereau des prix unitaires dûment rempli, signé et cacheté.
- détail quantitatif et estimatif dûment rempli, signé et cacheté.

"A ne pas ouvrir"

Avis d'appel d'offres national N°02/E.P.H.chorfa/ 2015

Approvisionnement en Alimentation au profit de l'établissement public hospitalier de chorfa durant l'année 2015

La date et l'heure limite de dépôt des offres est fixée 15 Jours à partir de la première date de parution dans les journaux ou BOMOP, avant 14.00 heures.

Toutefois, Le service contractant à toute latitude pour proroger le délai de dépôt des offres.

Toute offre reçue par le contractant après expiration des délais de réception des offres sera rejetée.

La date et l'heure de dépôt des offres seront le dernier jour de la durée de préparation des offres et ce jour coïncide avec un jour férié le dépôt aura lieu le jour ouvrable suivant.

La validité de l'offre est égale à la durée de préparation des offres plus 90 (quatre vingt dix ) jours, conformément l'article N° 65 du décret présidentiel N° 10-236 du 07 octobre 2010 Portant réglementation des marchés publics modifié et complété.

## PROGRAMME DU JOUR

**TF1**

- 06:45 Jeunesse : TFou  
08:25 Culture Infos : Météo  
08:30 Culture Infos : Télésurf  
09:20 Culture Infos : Météo  
09:25 Série TV : Une histoire, une urgence  
09:55 Série TV : Une histoire, une urgence  
10:25 Divertissement : Au nom de la vérité  
10:55 Divertissement : Au nom de la vérité  
11:20 Divertissement : Au nom de la vérité  
11:55 : Petits plats en équilibre  
12:00 Divertissement : Les douze coups de midi  
12:50 Sport : L'affiche du jour  
13:00 Culture Infos : Journal  
13:40 : Petits plats en équilibre  
13:45 Culture Infos : Histoire d'un rêve  
13:50 Culture Infos : Météo  
14:45 Culture Infos : Reportages  
15:15 Divertissement : Disparition inquiétante  
17:00 Divertissement : Quatre mariages pour une lune de miel  
18:00 Divertissement : Bienvenue chez nous  
19:00 Divertissement : Le juste prix  
19:55 Culture Infos : Météo  
20:00 Culture Infos : Journal  
20:30 Culture Infos : Météo  
20:35 Culture Infos : Météo des neiges  
20:40 Série TV : Nos chers voisins  
20:45 Divertissement : C'est Canteloup  
20:55 Série TV : Section de recherches  
22:00 Série TV : Section de recherches  
23:05 Série TV : Section de recherches

**2**

- 06:25 Culture Infos : Point route  
06:30 Culture Infos : Journal  
06:35 Culture Infos : Télématin  
06:57 Culture Infos : Météo 2  
07:00 Culture Infos : Journal  
07:10 Culture Infos : Télématin (suite)  
08:00 Culture Infos : Journal  
08:10 Culture Infos : Télématin (suite)  
09:05 Divertissement : Dans quelle éta-gère  
09:10 Série TV : Des jours et des vies  
09:30 Série TV : Amour, gloire et beauté  
09:55 Culture Infos : C'est au programme  
10:30 Culture Infos : Météo outremer  
10:55 Divertissement : Motus  
11:30 Divertissement : Les Z'amours  
12:00 Divertissement : Tout le monde veut prendre sa place  
12:55 Culture Infos : Météo 2  
13:00 Culture Infos : Journal  
13:48 Culture Infos : Météo 2  
13:50 Culture Infos : Consomag  
13:55 Culture Infos : Expression directe  
14:00 Culture Infos : Météo 2  
14:05 Culture Infos : Mon Envoyé spécial  
15:10 Culture Infos : L'histoire continue  
15:40 Culture Infos : Comment ça va bien !  
17:15 Culture Infos : Dans la peau d'un chef  
18:15 Autre : Pyramide  
18:30 Autre : N'oubliez pas les paroles  
19:25 Autre : N'oubliez pas les paroles  
19:55 Autre : Météo 2  
20:00 Autre : Journal  
20:40 Série TV : Parents mode d'emploi  
20:45 Culture Infos : Alcaline l'instant  
20:46 Autre : Météo 2  
20:50 Autre : Météo des neiges  
20:51 Culture Infos : Envoyé spécial  
22:20 Culture Infos : Complément d'enquête  
23:25 Culture Infos : Alcaline le mag

**3**

- 06:00 Culture Infos : EuroNews  
06:45 Série TV : LoliRock  
06:47 Jeunesse : C'est bon !  
06:50 Jeunesse : Les Dalton  
06:57 Jeunesse : Les Dalton  
07:05 Jeunesse : Les Dalton  
07:15 : Nos voisins les Marsupilamis  
07:41 : Nos voisins les Marsupilamis  
08:07 Nos voisins les Marsupilamis  
08:31 : Les lapins crétins : invasion  
08:37 : Les lapins crétins : invasion  
08:45 Jeunesse : Peanuts  
09:03 : Dans votre région (1ère partie)
- 09:50 : Dans votre région (2e partie)  
10:45 Culture Infos : Consomag  
10:50 Culture Infos : Midi en France  
11:55 Culture Infos : Météo  
12:00 Culture Infos : 12/13 : Journal régional  
12:25 Culture Infos : 12/13 : Journal national  
12:55 Culture Infos : Météo à la carte  
13:50 Série TV : Un cas pour deux  
14:55 Culture Infos : Questions au gouvernement  
15:55 Culture Infos : Sénat info  
16:10 Autre : Des chiffres et des lettres  
16:50 Autre : Harry  
17:25 Culture Infos : Un livre, un jour  
17:30 Autre : Slam  
18:10 Autre : Questions pour un champion  
18:45 Autre : Météo des neiges  
19:00 Autre : 19/20 : Journal régional  
19:18 Autre : 19/20 : Edition locale  
19:30 Autre : 19/20 : Journal national  
19:58 Autre : Météo  
20:00 Culture Infos : Tout le sport  
20:10 Culture Infos : L'action d'après  
20:15 Autre : Météo régionale  
20:20 Série TV : Plus belle la vie  
20:50 Cinéma : Les ailes de l'enfer  
22:40 Autre : Météo  
22:45 Autre : Grand Soir 3  
23:35 Culture Infos : Yvan Colonna, l'impasse

**CANAL+**

- 06:20 Divertissement : La semaine des Guignols  
06:50 Divertissement : Zapping  
06:55 Divertissement : Le Before du grand journal  
07:20 Culture Infos : La météo  
07:25 Divertissement : Le petit journal  
07:50 : Les Guignols de l'info  
08:00 Culture Infos : La météo  
08:05 Sport : Zapsport  
08:10 Série TV : Mon oncle Charlie  
08:30 Cinéma : Angélique  
10:20 Cinéma : Dans l'ombre de Mary : la promesse de Walt Disney  
12:20 Culture Infos : La nouvelle édition  
12:45 Culture Infos : La nouvelle édition, 2e partie  
14:25 Sport : Samedi sport  
14:35 Sport : Montpellier / Bordeaux-Bègles  
15:53 Divertissement : Sophie et Sophie  
16:10 Autre : La semaine de Gaspard Proust  
16:20 Série TV : Gomorra  
17:10 Série TV : Gomorra  
18:15 Autre : Le Before du grand journal  
18:45 Autre : Le JT  
19:05 Autre : Le grand journal  
20:05 Autre : Le grand journal, la suite  
20:25 Autre : Le petit journal  
21:00 Série TV : Game of Thrones  
21:50 Série TV : Game of Thrones  
22:55 Série TV : Shameless  
23:45 Cinéma : Blood Ties

**6**

- 07:00 Jeunesse : Tony & Alberto  
07:10 Jeunesse : Tony & Alberto  
07:20 Jeunesse : La maison de Mickey  
07:40 Série TV : Docteur La Peluche  
08:10 Jeunesse : Sammy & Co  
08:25 Série TV : Lou !  
08:35 Série TV : Les p'tits diables  
08:55 Culture Infos : Météo  
09:00 Culture Infos : M6 boutique  
10:10 Série TV : Modern Family  
10:30 Série TV : Modern Family  
11:00 Série TV : Desperate Housewives  
11:45 Série TV : Desperate Housewives  
12:40 Culture Infos : Météo  
12:45 Culture Infos : Le 12.45  
13:05 Série TV : Scènes de ménages  
13:40 Culture Infos : Météo  
14:40 Divertissement : Top chef  
15:35 Divertissement : Face à son destin 2 : La vie d'une mère  
17:20 Autre : Les reines du shopping  
18:25 Autre : Les reines du shopping  
19:40 Autre : Météo  
19:45 Autre : Le 19.45  
20:10 Série TV : Scènes de ménages  
20:55 Série TV : Le transporteur - la série  
21:45 Série TV : Le transporteur - la série  
22:40 Série TV : Le transporteur - la série  
23:40 Série TV : Le transporteur - la série

## TÉLÉ

## La sélection

20h55

## Section de recherches



## Résumé

Aurélie, une jeune femme destinée à une brillante et belle carrière d'avocate, a été retrouvée morte, attachée à un calvaire, le cœur transpercé d'un pieu. Le modus operandi semble reproduire celui d'un tueur en série qui terrorisait la région au XVIIIe siècle. Les autorités et les enquêteurs doivent-ils s'attendre à de nouveaux meurtres ? Ou s'agit-il de l'acte isolé d'un individu qui en voulait à la jeune femme ? Aurélie s'est-elle trouvée au mauvais endroit au mauvais moment ou s'est-elle laissé entraîner dans des histoires qui la dépassaient ? Martin et son équipe sont sur la brèche...

**2**

20h45

## Envoyé spécial

## Résumé

Au sommaire :  
Immobilier : les nouveaux intermédiaires

Début septembre, un rapport de la Direction générale de la concurrence a pointé du doigt certaines dérives des nouveaux intermédiaires de l'immobilier. Ce terme englobe les chasseurs immobiliers, les mandataires et les sociétés de relocation.

Libye, Daesh aux portes de l'Europe ?

En 2011, après des mouvements de révolte dans le monde arabe, une coalition menée par la France s'engage auprès des insurgés libyens pour faire tomber le colonel Kadhafi. Depuis, le chaos s'est installé, avec une poussée des islamistes. Il en est de même entre la Syrie et l'Irak, avec la violente poussée de Daesh, un groupe qui revendique un territoire pour former un califat.



20h45

## Les ailes de l'enfer



## Résumé

Pour avoir tué un homme, un ancien marin est condamné à huit années de prison. Avant sa libération, il est transféré par avion, en compagnie de dangereux forçats. Ceux-ci s'emparent de l'appareil, obligeant notre homme à choisir son camp.

**CANAL+**

20h55

## Game of Thrones

## Résumé

Robb rencontre Walder Frey tandis qu'Edmure Tully entrevoit sa future femme, Roslin Frey. Jon Snow, de son côté, affronte la plus difficile des épreuves, mettant en jeu sa loyauté lorsqu'il retrouve son petit frère Bran. De l'autre côté du monde, Daario et Jorah discutent de la meilleure manière de prendre Yunkai. La maison Frey est désormais unie à la maison Tully, pour le meilleur et pour le pire...

**6**

20h50

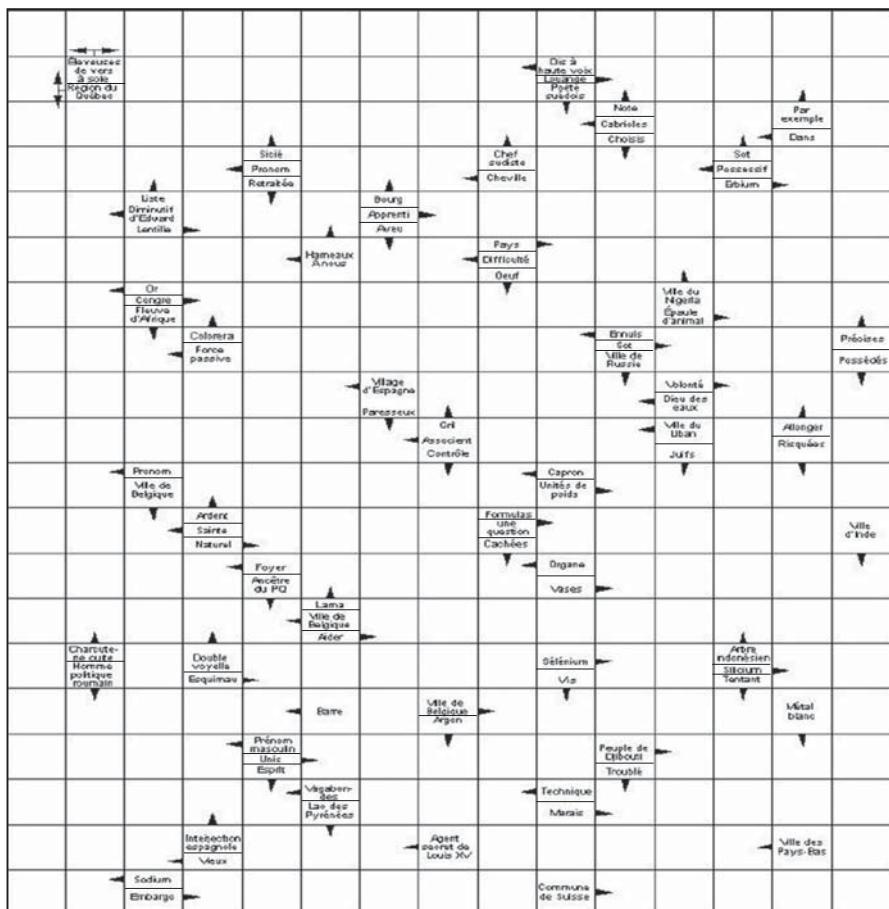
## Le transporteur - la série



## Résumé

Frank et Caterina ont été engagés pour aider à récupérer le fils d'un homme d'affaires américain, Zac Preston, porté disparu en Mauritanie, dans l'ouest de l'Afrique. Là-bas, le jeune homme est responsable d'une école pour enfants défavorisés. Mais il est surtout aux prises avec un dangereux trafiquant local, qui a réussi à le piéger et à le blesser. Embarqués dans un jeu de piste semé d'embûches qui peuvent se révéler mortelles, Frank et Caterina doivent le retrouver avant qu'il ne soit trop tard. Une véritable course contre la montre s'engage pour les deux associés...

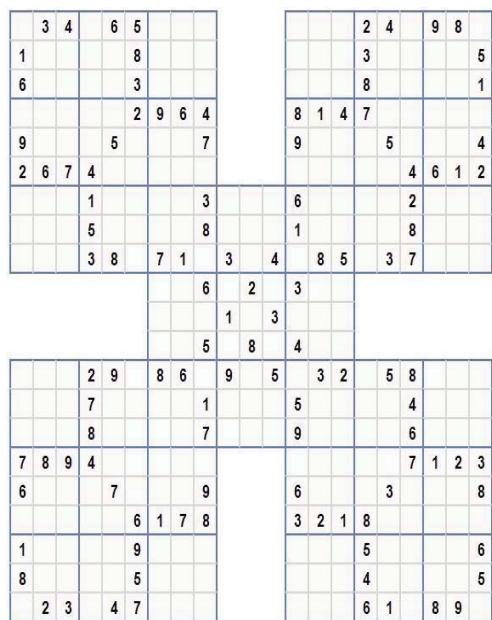
## Mots fléchés n°854



## Samouraï-Sudoku n°854

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région  $3 \times 3$  doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



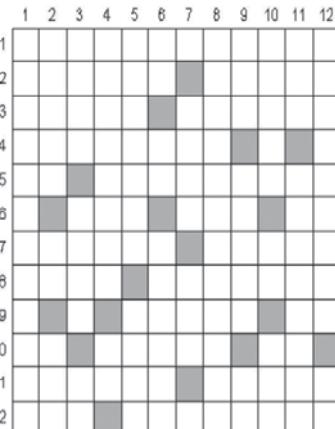
## Mots croisés n°854

## ► Horizontalelement:

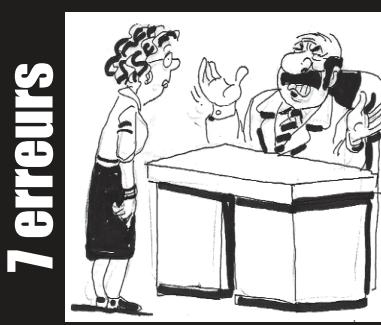
1. Commune du Var
  2. Em anations - Touche
  - 3.Ville de Turquie - Saoule
  - 4.Crabe
  - 5.C'est-à-dire - Se dit d'un atome de carbone lié à trois atomes de carbone
  - 6.Union d'enseignement et de recherche - Cousins et gendre du prophète Mahomet - Américum
  - 7.Pénétrées profondément d'une idée - Lanière
  - 8.Mère d'Ismaël - Groupe dont la loi de composition est commutative
  - 9.FI de l'Afrique équatoriale - Astater
  - 10.Traditions - Echarpe - Premier
  - 11.Fumier - Riche
  12. Personne désignée par une élection - Comptier

► **Verticalement:**

- 1.Conversation
  - 2.Perdre - Magnésium - Argile rouge ou jaune
  - 3.Admis - Envers - Du verbe savoir
  - 4.Administrateur - Curie
  - 5.Chacun des deux canaux qui conduisent l'urine du rein à la vessie - Meneur
  - 6.Einsteinium - Argon - Désert
  - 7.Prêt acte de - Réunion où l'on danse
  - 8.Ranimérent
  - 9.Comprère - Coulis d'ail pilé avec de l'huile d'olive - Or
  - 10.Homme politique italien - Conjonction - Union pour la Nouvelle République
  - 11.Dévêtue - Exaspérante
  - 12.Opération par laquelle on éteint un arbre - Infinitif



## 7 erreurs



## CYCLISME

### Khemis Miliana se souvient d'Ahmed Kamir

Salim Ben

Ce week-end, la ville de Khemis Miliana sera en liesse pour son traditionnel tournoi du cyclisme, avec l'organisation du grand prix Ahmed Kamir et la participation de plusieurs coureurs du centre du pays.

Le club du cyclisme de Khemis Miliana (CCK) organise un grand prix Ahmed Kamir, (co-fondateur du Grand prix d'Algérie) ce 7 février, en collaboration avec la direction des jeunes et sports et la ligue du cyclisme. Les organisateurs offrent un programme de choix, avec les catégories des écoles, benjamins, minimes, pour le circuit urbain, alors les cadets et les masters, sur un parcours de 62 km. « Ce grand prix cycliste de Khemis Miliana se déroule dans plusieurs communes avoisinantes, à partir de cette ville en passant par Sidi Lakhdar, Djelida, Bordj Emir Khaled, Bir Ouled Khalifa et le retour vers le centre de la ville Khemis Miliana, au niveau de la salle des fêtes Mohamed Boudjal » Explique Mr Khemmache M'hamed, le président du club du cyclisme de Khemis Miliana (CCK).

Un parcours exceptionnel pour la tenue de cette grande compétition. Son relief fait sur mesure pour un tel affrontement et son charme indéniable font du Grand Prix Ahmed Kamir, un événement sportif des plus prestigieux et rassembleurs.

## TOUR DU QATAR FÉMININ (1<sup>ÈRE</sup> ÉTAPE)

### Victoire de l'Italienne Cucinotta

L'Italienne Annalisa Cucinotta s'est imposée au sprint à l'issue de la première étape du Tour du Qatar féminin, disputée sur 98 km mardi entre le Musée d'art islamique de Doha et Dukhan Beach. Pour s'offrir son premier succès d'étape au Qatar, Cucinotta (Ale-Cipollini) a devancé au cours d'un sprint massif deux de ses compatriotes, Giorgia Bronzini, qui fait partie des favorites, et sa coéquipière Marta Tagliaferro.

L'Italienne, engagée aux Mondiaux sur piste dans une quinzaine de jours en France, s'empare du maillot de leader au classement général avec quatre secondes d'avance sur Bronzini et cinq sur l'Américaine Shelley Olds. Mercredi, la deuxième étape, longue de 112 km, relie Fort Al Zubarah à Madinat Al Shamal.

#### Classement de la 1<sup>ère</sup> étape:

1. Annalisa Cucinotta (ITA), les 98 km en 02h28:26.
2. Giorgia Bronzini (ITA) m.t.
3. Marta Tagliaferro (ITA) m.t.
4. Lucinda Nedbrand (NED) m.t.
5. Shelley Olds (USA) m.t.

#### Classement général (après 1 étape sur 4):

1. Annalisa Cucinotta (ITA) en 02h28:26
2. Giorgia Bronzini (ITA) à 04.
3. Shelley Olds (USA) à 05.
4. Marta Tagliaferro (ITA) à 06.
5. Elizabeth Armitstead (GBR) à 08.

## Sudoku N°853



## S o l u t i o n

### Mots Croisés N°853

POSTILLONNER  
■NOIRE■SUITE  
P■SAINTE■Q■D  
RE.RETORQUER  
ETIEZ■Q■UELE  
METS■HUMERUS  
E■E■AIEUL■ES  
DE■P■BENQ■E  
ILLICO■DURER  
TEES■URAEUS■  
EVASE■I■NAO  
RENEGATES■US

### Mots Fléchés N°853

FRAGMENTAIRE  
O■RAIDISSEUR  
ULCERE■AOUTE  
DI■TENIR■AI■  
ROUET■DIPOLE  
ONC■TAONS■EN  
ISCHEMIE■CRU  
E■LISON■CRM  
MIEN■LECHERE  
EX■DOL■IEPER  
NEGOCIATRICE  
TROU■RUE■RUS

## FOOTBALL : COUPE D'ALGÉRIE (1/8<sup>ÈME</sup> DE FINALE)

### Domiciliation des matchs

La commission de la Coupe d'Algérie de football de la FAF a désigné mardi les stades qui accueilleront les matchs des 8<sup>es</sup> de finale de la Coupe d'Algérie prévus les 10, 20 et 21 février.

**Mardi 10 février 2015**

Sétif: ES Sétif - ESM Koléar 17h00

**Vendredi 20 février 2015**

-Oum El Bouaghi (Zerdani): CRB Ain Fekroun- RC Arbaïn 15h00

-Omar Hamadi (Bologhine): USM Alger - ASO Chlef 16h00

-Zabana (Oran) : ASM Oran- US Chaouia 16h00

-Stade à déterminer : JS Kabylie-



CS Constantine à huis clos

-Bordj Bou Arreridj : NRB Achir- CA

Kouba 15h00

**Samedi 21 février 2015**

-20-Août (Alger) : NA Hussein Dey-

DRB Tadjnent 15h00

-Zabana (Oran) : MC Oran- MO Bé-

jia 14h00 .

## VOLLEY-BALL / NATIONALE UNE DAMES

### Programme de la 18<sup>ème</sup> journée

Programme de la 18<sup>ème</sup> journée du championnat d'Algérie de volley-ball, division nationale Une (dames), prévue demain à partir de 10h00 :

A Blida : ASV Blida - WA Tlemcen

A Béjaïa : MB Béjaïa - WO Chlef

A Douéa : GS Pétroliers - RC Béjaïa (16h00)

Matchs reportés au 21 février 2015 :

A Chlef : NR Chlef - NC Béjaïa

A Béjaïa : ASW Béjaïa - Seddouk VB

#### Classement :

	Pts	J
1. GS Pétroliers	49	17
2. ASW Béjaïa	40	17
3. NR Chlef	37	17
4. MB Béjaïa	36	17
5. NC Béjaïa	28	17
6. Seddouk VB	23	17
7. RC Béjaïa	17	17
8. WA Tlemcen	16	17
9. ASV Blida	6	17
10. WO Chlef	3	17.

## BASKET-BALL / SUPER-DIVISION «B»

### Le programme de la 16<sup>ème</sup> journée

Programme de la 16<sup>ème</sup> journée du championnat d'Algérie de basket-ball, Super-Division «B» (messieurs), prévue demain à partir de 15h00 :

A Bel-Abbès : OM Bel-Abbès - COBB Oran

A Cherefchell : MS Cherefchell - O. Médéa

A Ouargla : MO Ouargla - MC Saïda

A M'sila : JSB M'sila - PS El Eulma

A Rais Hamidou : USM Alger - CSC Gué de Constantine

**Classement**

1. NRBB Arréridj	50	13
2. Etoile Sétif	49	13
3. GS Pétroliers	46	13
4. MB Béjaïa	38	13
5. OMK El-Milia	32	13
6. EF Aïn Azel	19	13
7. ASV Blida	18	13
8. WA Tlemcen	15	12
9. PO Chlef	11	12
10. O El-Kseur	7	13.

APS

MOBILIS LIGUE 1 (19<sup>È</sup> J)

# Le leader à domicile pour chasser la guigne, des affiches à la pelle

Le MO Béjaia, leader de la Ligue 1 algérienne de football, espère signer sa première victoire à domicile de la phase retour en profitant de la venue de l'ASM Oran, en match de la 19<sup>È</sup> journée qui se jouera demain et samedi et qui sera marquée par plusieurs affiches.

Après deux nuls concédés chez lui au cours des trois précédentes journées, le MOB est censé rectifier le tir dès demain, mais sa mission ne sera guère facile face à une équipe de l'ASM Oran (4e) qui ne cesse de faire sensation, et qui est de surcroît réputée pour être séduisante en dehors de ses bases.

Ce rendez-vous sera suivi avec attention par l'ES Sétif, le dauphin qui accuse un seul point de retard sur les Crabes, et qui se déplace à Alger pour affronter un mal classé, le NA Hussein Dey (14e), luttant pour sa survie parmi l'élite. Les Sétifiens, accrochés eux aussi par le MC El Eulma, veulent récupérer les points perdus chez eux, en l'emportant au stade du 20-Août, chose que les Sang et Or n'entendent certainement pas de cette oreille.

L'affiche des outsiders aura lieu à Oran où le MC Oran (4e) souhaite profiter de la venue de l'USM El Harrach (3e) qui le devance d'une seule unité pour le doubler, alors que l'USM Alger et le CS Constantine, qui partagent la 6<sup>e</sup> place, sont censés ne plus gaspiller d'autres points s'ils ne veulent pas être distancés par les principaux favoris pour le titre.

Mais leur mission ne sera pas simple face respectivement au RC Arbaâ (6e aussi) et au MCEE (13e). Le CR Be-



louïzad (9e), qui se rapproche davantage de la tête du classement, tentera de confirmer sa bonne santé quand il rendra visite à une USM Bel-Abbès (10e), une équipe revigorée par son succès en déplacement face à la JS Kabylie, et par lequel elle s'est relativement éloignée de la zone rouge.

Une zone que la JS Kabylie (10e) risque d'intégrer si elle continue sa série de contre-performances à l'occasion de son match sur le terrain de l'ASO Chlef (16e), un adversaire plus que jamais condamné à renouer avec le succès pour entamer sa "résurrection" avant qu'il ne soit trop tard.

Deux autres mal classés, la JS Saoura (12e) et le MC Alger (15e) s'affronteront à Béchar dans un match à six points.

#### Programme de la 19<sup>È</sup> journée

Programme de la 19<sup>È</sup> journée du championnat de Ligue 1 algérienne de football prévue demain et samedi.

#### Demain :

USM Alger - RC Arbaâ	16h00
NA Hussein Dey - ES Sétif	16h00
JS Saoura - MC Alger	15h00
ASO Chlef - JS Kabylie	16h00
MC El Eulma - CS Constantine	16h00
MO Béjaia - ASM Oran	16h00

#### Samedi :

USM Bel Abbès - CR Belouizdad	16h00
MC Oran - USM El Harrach	16h00

#### Classement :

	Pts	J
1. MO Béjaia	32	18
2. ES Sétif	31	18
3. USM El-Harrach	28	18
4. MC Oran	27	18
5. ASO Chlef	27	18
6. USM Alger	26	18
7. CS Constantine	26	18
8. RC Arbaâ	26	18
9. CR Belouizdad	25	18
10. JS Kabylie	22	18
11. USM Bel-Abbes	22	18
12. JS Saoura	21	18
13. MC El-Eulma	21	18
14. NA Hussein Dey	20	18
15. ASO Chlef	18	18
16. MC Alger	18	18



SUPERCOUPE D'AFRIQUE: ES SÉTIF-AHLY D'EGYPTE

# Les Sétifiens à Sidi Moussa à partir du 18 février

L'ES Sétif entamera le 18 février en cours un stage bloqué au Centre technique de Sidi Moussa (Alger) en vue de son match face à Al-Ahly d'Egypte en finale de la Supercoupe d'Afrique le 21 du même mois au stade Mustapha-Tchaker de Blida, a appris l'APS hier auprès du club de Ligue 1 algérienne de football.

Ce stage sera précédé par un regroupement au niveau de l'école des sports olympiques d'El-Baz (Sétif) à partir du 16 février, juste après le match qui livrera l'Aigle noir à domicile face à la JS Saoura pour le compte de la 20<sup>È</sup> journée du championnat local, ajoute la même source.

L'ESS, détenteur de la Ligue des champions africaine, a prévu une première séance d'entraînement au stade Tchaker le 19, soit au lendemain de son arrivée à Alger.

C'est la deuxième fois que l'Entente se prépare au Centre technique de Sidi-Moussa, une infrastructure gérée par la Fédération algérienne de football (FAF) et réservée habituellement aux équipes nationales. En novembre dernier, et avant la finale retour de la Ligue des champions de l'actuel dauphin du championnat de Ligue 1 face à Vita Club (RD Congo), la FAF avait invité ce club à préparer son rendez-vous capital au niveau dudit Centre.

Al-Ahly d'Egypte, détenteur de la Coupe de la Confédération, reste sur une défaite concédée face à Ennpi (1-0) mardi dans le cadre du championnat local. Il est attendu à Alger trois jours avant la finale.

## LIGUE 2 MOBILIS (19<sup>È</sup> JOURNÉE)

# Le leader sous la menace

La 19<sup>È</sup> journée du championnat de Ligue 2 "Mobilis" de football, prévue ce week-end, s'annonce à l'avantage du RC Relizane qui, en accueillant l'USM Hadjout, modeste 14<sup>È</sup> du classement, se verra offrir une sérieuse chance de revenir à hauteur du leader blidéen, surtout que ce dernier sera probablement soumis à rude épreuve par le CRBAF, à Aïn Fakroun.

Le déplacement de l'USMB chez l'actuel 7e du classement est, en effet, loin de s'annoncer de tout repos, ce dont devrait profiter son poursuivant di-

rect, le RCR, surtout qu'en plus d'avoir affaire à un adversaire "prenable", il bénéficiera de l'avantage du terrain et du soutien du public.

Cependant, un nul à Aïn Fakroun suffirait à l'USMB pour rester seule en tête du classement, car disposant déjà de trois longueurs d'avance sur son dauphin.

D'autres matchs, notamment, MCS-OM, USC-ABS, ASK-CABETWAT-CABA s'annoncent tout aussi palpitants que les choix de tête de classement, car relevant ou bien le cachet derby, ou opposant des

équipes de milieu de tableau, dont le niveau est proche.

L'ESM Koléa, actuel avant-dernier du classement, lui, sera engagé dans un "match à six points" face à la lanterne rouge, l'AB Merouana.

En cas de succès, le club de la Mitidja pourrait réussir une très bonne opération au classement, passant même devant l'USM Hadjout, si ce dernier venait à perdre à Relizane.

De chaudes oppositions, aussi bien dans le haut que dans le bas du tableau, que la JSM Béjaïa et

le DRB Tadjenane suivront à distance, car le match devant les opposer n'aura lieu que le lendemain. Malgré la difficulté de la tâche face à l'actuel 3e du classement, les Béjaouis vont probablement essayer de profiter de l'avantage du terrain et du soutien du public pour renouer avec la victoire pour se relancer dans la course à l'accession. La JSMB, solide leader de la Ligue 2 en début de saison a enregistré un passage à vide au cours des dernières journées qui l'a reléguée à la 9<sup>È</sup> place, avec dix points de retard sur l'USM Blida.

Le sélectionneur de Côte d'Ivoire, le Français Hervé Renard estime que le match contre le RD Congo, programmé hier soir à Malabo pour le compte des demi-finales de la CAN-2015 de football, sera "très serré". Eléphants ivoiriens et Léopards congolais se retrouvent, une nouvelle fois face à face, après les deux matchs qui les ont opposés, lors des éliminatoires pour la phase finale de cette 30<sup>È</sup> CAN. Lors de ces deux dernières rencontres, les Ivoiriens avaient remporté le match aller à Kinshasa (0-2), avant de sombrer à domicile, une semaine après (4-3).

Même si la Côte d'Ivoire semble partir

avec les favoris des pronostics, surtout après avoir sorti en quart de finale, l'Algérie (3-1), une des sélections favorites au sacre final, Hervé Renard est conscient que son équipe aura fort à faire face à la surprenante équipe de la RD Congo. Pour le technicien français, "le match sera très serré. Les coups de pied arrêtés seront très importants. Les Congolais sont très dangereux là-dessus vu leur potentiel athlétique. Il y aura la question de la fraîcheur, l'équipe qui sera le mieux préparée, celle qui aura le plus de détermination", a indiqué Hervé Renard, lors du point de presse d'avant match. Le sélectionneur des Eléphants avertit ses hommes de la difficulté de la tâche qui les attend. "Il faut qu'on soit humble, on n'a pas une équipe pour promener tous nos adversaires. On a de la solidité, de la rigueur, il faut rester dans ce registre. La notion athlétique est toujours très importante en Coupe d'Afrique, mais il est important de bien réfléchir tactiquement, sur comment bien contrer l'adversaire", a souligné Renard. L'autre demi-finale oppose, aujourd'hui à Bata, le Ghana, tombeur de la Guinée (3-0) en quart de finale, à la Guinée équatoriale qui avait éliminé la Tunisie (2-1), après prolongations.

APS

## CAN-2015 (1/2 FINALE)

# Côte d'Ivoire- RD Congo, un match "très serré", selon Hervé Renard

## AFFAIRE NEYMAR

# Le président du FC Barcelone mis en examen pour fraude fiscale

**Un juge espagnol a mis en examen mardi le président du FC Barcelone Josep Maria Bartomeu pour une fraude fiscale présumée liée au transfert de Neymar, dans un dossier où sont déjà inculpés son prédecesseur Sandro Rosell et le club.**

Dans son arrêt, obtenu par l'AFP, le juge d'instruction Pablo Ruz, de l'Audience nationale de Madrid, convoque le président du Barça en

tant que mis en examen le 13 février pour qu'il explique le défaut de paiement de 2,8 millions d'euros d'impôts sur un versement de 5 millions au joueur brésilien, en rémunération de son embauche en 2013.

Peu avant l'annonce de cette nouvelle mise en examen, le FC Barcelone s'était déjà dit mardi «surpris» et «indigné» face à la demande de renvoi en procès de son ex-président Sandro Rosell et du club, insistant sur leur «innocence» et exprimant son «désaccord total».

«Le FC Barcelone espère que le juge d'instruction chargé de ce dossier n'acceptera pas les demandes du parquet, puisque toutes les démarches menées dans le processus de transfert du joueur ont été suivies sans volonté d'enfreindre la loi», écrit-il dans un communiqué.

Le parquet considère qu'il existe

des indices selon lesquels le transfert de Neymar a coûté davantage que les 57 millions d'euros notifiés au fisc et inscrits dans les comptes du club en 2012-2013. Le montant du transfert aurait été en réalité de plus de 82 millions d'euros au total... Sur cette somme, le Barça n'aurait pas versé quelque 12 M euros d'impôts, ce qui établirait le coût réel de l'arrivée de Neymar à 94,9 M euros selon un tableau récapitulatif joint à l'avis du parquet.

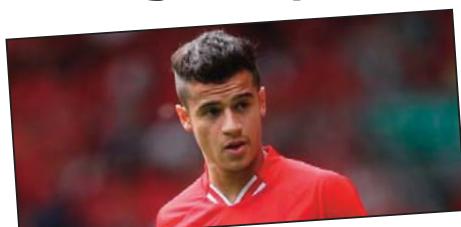
Lors de sa comparution devant le juge en juillet 2014, Sandro Rosell, qui a démissionné de la présidence du club il y a un an, a réaffirmé que l'opération avait coûté 57 millions d'euros, dont 17 millions avaient été payés au Santos, le club brésilien d'origine du joueur, et 40 millions à la société N&N appartenant au père de Neymar.



## FOOTBALL - ANGLETERRE

## LIVERPOOL

## Prolongation pour le Brésilien Coutinho



Le meneur de jeu brésilien Philippe Coutinho a prolongé son contrat avec Liverpool jusqu'en 2020, a annoncé mardi le club anglais de football.

Le club n'a pas donné la durée du nouvel engagement mais selon les médias britanniques, l'international de 22 ans (5 séj.), arrivé en janvier 2013 en provenance de l'Inter pour en-

viron 10,5 millions d'euros, pourrait désormais être lié jusqu'en 2020.

Formé à Vasco de Gama, Coutinho a rejoint l'Italie en 2010 et il a également été prêté à l'Espanyol. Avec les Reds, il a inscrit 10 buts en 81 matches.

## COUPE D'ANGLETERRE - HUITIÈMES DE FINALE

## Le programme

Programme des huitièmes de finale de la Coupe d'Angleterre de football, qui seront disputés du 14 et 16 février:

## Samedi 14 février:

West Bromwich - West Ham  
Blackburn (D2) - Stoke City  
Derby County (D2) - Reading (D2)  
Crystal Palace - Liverpool ou Bolton (D2)

## Dimanche 15 février:

Aston Villa - Leicester  
Arsenal - Middlesbrough (D2)  
Bradford - Sunderland

## Lundi 16 février:

Preston North End (D3) - Manchester United  
Ndlr: sur un seul match sur le terrain du premier nommé.

## Harry Redknapp quitte les Queens Park Rangers

L'entraîneur Harry Redknapp a démissionné des Queens Park Rangers en raison d'une opération chirurgicale à un genou qu'il doit subir prochainement, a annoncé mardi le club londonien.

Après sa démission, qui a été acceptée par ses dirigeants, l'intérim a été confié jusqu'à nouvel ordre à l'ancien joueur Les Ferdinand, ainsi qu'au responsable de la formation, Chris Ramsey.

«J'ai passé de merveilleux moments à QPR. Malheureusement, je dois me faire opérer im-

édiatement à un genou, ce qui va m'empêcher de faire mon travail dans les semaines qui viennent», a expliqué le technicien dans un communiqué du club.

Cette annonce intervient quelques jours après que son président Tony Fernandes lui a renouvelé sa confiance, malgré les résultats décevants du club, 19e du championnat d'Angleterre.

«Ma relation avec Tony Fernandes est l'un des points forts de ma carrière et je souhaite au club de réussir. Je suis confiant

sur ses chances de se maintenir en Premier League», a poursuivi Redknapp.

Le technicien de 67 ans, passé par West Ham, Tottenham et Portsmouth notamment, était arrivé en novembre 2012. Relégué au printemps 2013, QPR était remonté dans l'élite de l'année suivante. Après 23 journées, les QPR comptent 19 points et sont avant-derniers. Samedi, leur onzième défaite d'affilée en déplacement à Stoke leur a offert un triste record en Premier League. APS

## COUPE D'ITALIE (QUARTS DE FINALE) NAPLES Ghoulam convoqué

Le défenseur algérien Faouzi Ghoulam qui vient tout juste de rentrer de Guinée équatoriale où il a participé à la CAN-2015, est convoqué pour le quart de finale de la Coupe d'Italie Naples-Inter Milan prévu mercredi soir à San Paolo, a indiqué le site officiel du club napolitain. Le latéral gauche algérien qui a repris l'entraînement avec le groupe, figure dans le groupe des 21 convoqué par l'entraîneur de Naples Rafael Benitez pour affronter l'Inter Milan de Mancini. Le défenseur algérien avait manqué les derniers matchs de son équipe en raison de sa participation à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2015 (17 janvier-8 février) en Guinée équatoriale. D'autre part, Faouzi Ghoulam est retenu dans la liste de Naples pour la seconde phase de l'Europa League où l'équipe est qualifiée. La liste est constituée de 23 joueurs dont les stars Hamsik, Callejon et Higuain. Lors des séries de finale de l'Europa League, Naples affrontera Trabzonspor le 16 février en match aller en Turquie tandis que le match retour aura lieu le 26 février à San Paolo.

# c'est officiel !

wilayas  
couvertes

3G+

le plus  
grand réseau  
3G en Algérie

certifié  
par l'ARPT



[www.3g.dz](http://www.3g.dz)

موبيليس  
**mobilis**®

## ÊTÉ NATIONALE

### Le Président Bouteflika félicite son homologue sri-lankais

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations au président de la République du Sri Lanka, Maithripala Sirisena à l'occasion du 67<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance de son pays, dans lequel il lui a affirmé sa détermination à œuvrer au renforcement et à la diversification des relations de coopération entre les deux pays. «La célébration par la République démocratique et socialiste du Sri Lanka de son 67<sup>e</sup> anniversaire d'indépendance, m'offre l'agréable opportunité de vous présenter au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, mes sincères félicitations et mes vœux les meilleurs de santé et de bien-être pour votre personne et de davantage de progrès et de prospérité au peuple sri lankais ami», a écrit le chef de l'Etat dans son message.

«Je saisis cette heureuse occasion pour vous réaffirmer ma disposition à œuvrer de concert avec vous pour le renforcement des relations d'amitié et de solidarité qui unissent l'Algérie et le Sri Lanka et vous assurer de ma détermination à intensifier et diversifier les relations de coopération bilatérales au bénéfice de nos deux peuples» a ajouté le Président Bouteflika.

### SELON UN RESPONSABLE AMÉRICAIN «L'AFRICOM pour un approfondissement des relations avec l'Algérie»



Le Commandement militaire américain pour l'Afrique (Africom) souhaite approfondir davantage ses relations avec l'Algérie et bénéficier de son expérience dans la lutte contre le terrorisme, a indiqué mercredi à Alger le commandant adjoint de l'Africom, Phillip Carter.

«Ma visite en Algérie tend à recevoir des conseils et à échanger sur les questions de sécurité notamment la lutte contre le terrorisme et sur la situation dans des pays comme la Libye et la région du Sahel», a indiqué l'ambassadeur américain, Phillip Carter, au terme d'une audience que lui a accordée le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra.

Concernant la lutte contre le terrorisme, M. Carter, a affirmé qu'elle nécessite, outre l'aspect militaire, la mise en place d'une bonne gouvernance et la promotion d'une culture de tolérance.

APS

## Avis de décès

Les familles Medjahed et Chenaoui ont l'immense douleur d'annoncer le décès, de leur sœur, épouse et mère, la regrettée Chenaoui Saida née Medjahed.

La levée du corps se fera au domicile mortuaire à 12h, l'adresse au 2 Avenue de l'Indépendance (derrière la station d'essence). L'enterrement aura lieu aujourd'hui à 13 heures au cimetière d'El Alia.

## À L'INVITATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE M. ABDELAZIZ BOUTEFLIKA

### Le Président Tunisien Beji Caïd Essebsi en visite d'Etat en Algérie



Le président tunisien, Beji Caïd Essebsi, a entamé mercredi une visite d'Etat de deux jours en Algérie, à l'invitation du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.



de la présidence de la République.

La rencontre permettra aussi aux présidents Bouteflika et Caïd Essebsi de «poursuivre la concertation et la coordination entre les deux pays sur des questions d'intérêt commun, notamment au niveau des régions maghrebine et sahélienne, ainsi que de la nation arabe», a-t-on ajouté.

## Sous le sceau de la fraternité

### Boualem Branki

Le président tunisien Beji Caïd Essebsi fraîchement élu, a entamé hier à Alger une visite d'Etat de deux jours en Algérie. Cette visite, qui s'effectue à l'invitation du Président Bouteflika, confirme les excellentes relations entre les deux pays.

Car au-delà des aspects de coopération, de partenariat et de concertation et d'entraide en matière de lutte antiterroriste, la présence à Alger du président de Tunisie atteste que ce ne peut mieux de l'excellence des relations autant entre les deux pays qu'entre les deux peuples. Et, comme promis, le président tunisien a consacré sa première visite à l'étranger, après son élection, à l'Algérie, un pays qui a toujours été aux côtés de la Tunisie sœur et du

peuple tunisien. «J'ai déjà déclaré pendant la campagne électorale que ma première visite officielle sera en Algérie. Je le confirme en tant que Président», a-t-il précisé dans une déclaration à la presse quelques heures après son investiture au palais de Carthage. Pour lui, «les relations algéro-tunisiennes vont s'améliorer davantage dans l'avenir». Selon des experts tunisiens, cette visite de travail de Caïd Essebsi en Algérie va booster encore plus les relations bilatérales et, surtout, confirmer la coopération multisectorielle entre les deux Etats, en particulier dans les domaines économiques et des investissements et sécuritaires.

En fait, les autorités tunisiennes ont déjà salué cette coopération militaire avec l'Algérie notamment dans la lutte contre les groupes ter-

roristes d'Aqmi qui écumant les régions frontalières des deux pays, en plus de l'échange d'informations et de l'expertise algérienne. Des experts estiment que la coopération économique entre les deux pays peut «se transformer en un partenariat d'exception», qui ne se limite pas uniquement à l'octroi d'aides financières algériennes, mais qui impliquerait d'importants investissements dans plusieurs secteurs».

Toutes les options restent ouvertes sur ce segment de la coopération algéro-tunisienne, d'autant que sur le plan économique, la Tunisie connaît de grandes difficultés financières. Une situation qui a exacerbé le front social, avec un rebond du chômage et des perspectives sociales moroses.

Et, là-dessus, l'Algérie a été très proche de la Tuni-

sie, contribuant à alléger par des aides financières, le poids de cette situation sociale difficile. Au mois de mars dernier, l'Algérie avait accordé à la Tunisie une aide financière de 100 millions de dollars, et au mois de mai, à l'occasion de la visite de l'ex-chef de gouvernement Mehdi Jomaâ, 500 millions de dollars dont une partie non-remboursable.

En outre, l'Algérie avait été le premier pays à avoir accordé un prêt à la Tunisie à l'époque du premier gouvernement tunisien formé après la révolution du Jasmin et dirigé alors... par Caïd Essebsi.

Enfin, il y a lieu de relever que cette visite va consacrer un peu plus cette solidarité qui a toujours animé sinon consolidé les relations entre les deux pays.

### Le Président tunisien se recueille à la mémoire des martyrs de la guerre de Libération nationale

Le Président tunisien, Beji Caïd Essebsi, s'est recueilli mercredi au sanctuaire des martyrs (Alger) à la mémoire des martyrs de la guerre de Libération nationale.

Il était accompagné du président du Conseil de la nation, Abdellah Bensalah, et du ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdellah Messahel.

Après avoir passé en revue un détachement de la Garde républicaine qui lui a rendu les honneurs,

le chef de l'Etat tunisien a déposé une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative et observé une minute de silence à la mémoire des martyrs de la Révolution.

Il s'est rendu, par la suite, au musée national du Moudjahid où il a reçu des explications sur l'histoire de l'Algérie et signé le registre d'or. Le président tunisien était arrivé peu auparavant à Alger pour une visite d'Etat à l'invitation du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

